



les études du CNC
mars 2017

La production
cinématographique
en 2016

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr
ISSN : 1951-476X

Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Nicole Canetti, Benoît Danard, Danielle Sartori

Sommaire

Méthodologie	5
Chiffres-clés	6
Synthèse	7
I. Les films produits en 2016	9
A. Le nombre de films produits	9
B. Le devis des films d'initiative française	10
a. Investissements sur les films d'initiative française.....	10
b. Devis moyen et devis médian des films d'initiative française.....	10
c. Répartition des films d'initiative française selon le devis	12
d. Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française	13
C. Les films à moins de 1 M€	14
D. Les films de 1 M€ à 4 M€	16
E. Les films de 4 M€ à 7 M€	18
F. Les films à 7 M€ et plus	19
G. Les coproductions internationales	22
a. Les coproductions à majorité française	22
b. Les coproductions à majorité étrangère.....	25
c. Les coproductions financières bilatérales à majorité étrangère	28
d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne	28
H. Les premiers et les deuxièmes films	28
a. Les premiers films	28
b. Les deuxièmes films	30
I. Films d'animation et films documentaires	30
a. Les films documentaires	31
b. Les films d'animation	32
II. Le financement des films produits	33
A. Les investissements sur les films agréés	33
B. Le financement des films d'initiative française	33
a. Les films à moins de 1 M€.....	36
b. Les films de 1 M€ à 4 M€.....	36
c. Les films de 4 M€ à 7 M€.....	37
d. Les films à 7 M€ et plus	37
C. Le financement des films minoritaires français	38
D. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)	39
E. Les préachats des chaînes payantes	42
a. Les préachats de Canal+.....	45
b. Les préachats de Ciné+.....	47
c. Les préachats de OCS (Orange cinéma séries)	50
F. Les investissements des chaînes en clair	52
a. Les investissements des chaînes publiques en clair	56
b. Les investissements des chaînes privées en clair	58
c. Les investissements de TF1	60
d. Les investissements de M6	61
e. Les investissements de France 2 et France 3	61
f. Les investissements d'Arte France	63
g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)	63
G. Les films sans financement de chaîne de télévision	64

H.	L'intervention des SOFICA	66
I.	Le financement des films par les mandats d'exploitation	68
a.	Les mandats groupés	69
b.	Les mandats de distribution en salles.....	70
c.	Les mandats vidéo	71
d.	Les mandats étrangers.....	71
J.	Les investissements de soutien financier (aide automatique)	72
a.	Le soutien automatique mobilisé dans l'année	72
b.	Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés	73
K.	Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes	73
a.	L'avance sur recettes avant réalisation.....	73
b.	L'avance sur recettes après réalisation	74
L.	Le crédit d'impôt.....	74
M.	Les aides publiques des collectivités territoriales	76
III.	Tournage, production et postproduction.....	78
A.	Les principaux producteurs de films	78
B.	Durée de tournage	78
C.	Postproduction	79
ANNEXES.....		80

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2016.

● Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Il s'agit de films ne faisant appel à aucun financement encadré, à savoir l'avance sur recettes avant réalisation, un apport d'une chaîne de télévision en clair, le soutien d'une SOFICA, une coproduction internationale ou le bénéficiaire du crédit d'impôt).

Le périmètre retenu et l'effet calendaire explique les différences éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2016.

● Sont exclus de cette analyse :

- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud, l'aide aux films en langue étrangère, l'aide aux cinémas du monde,...).
- les films qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier de l'État, et dont la production n'est pas terminée.

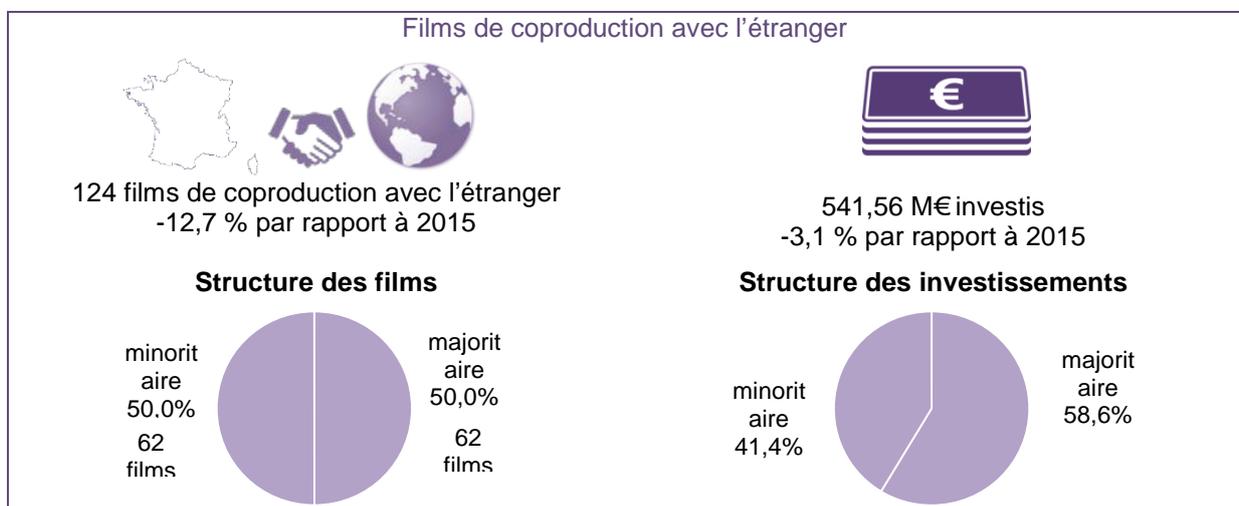
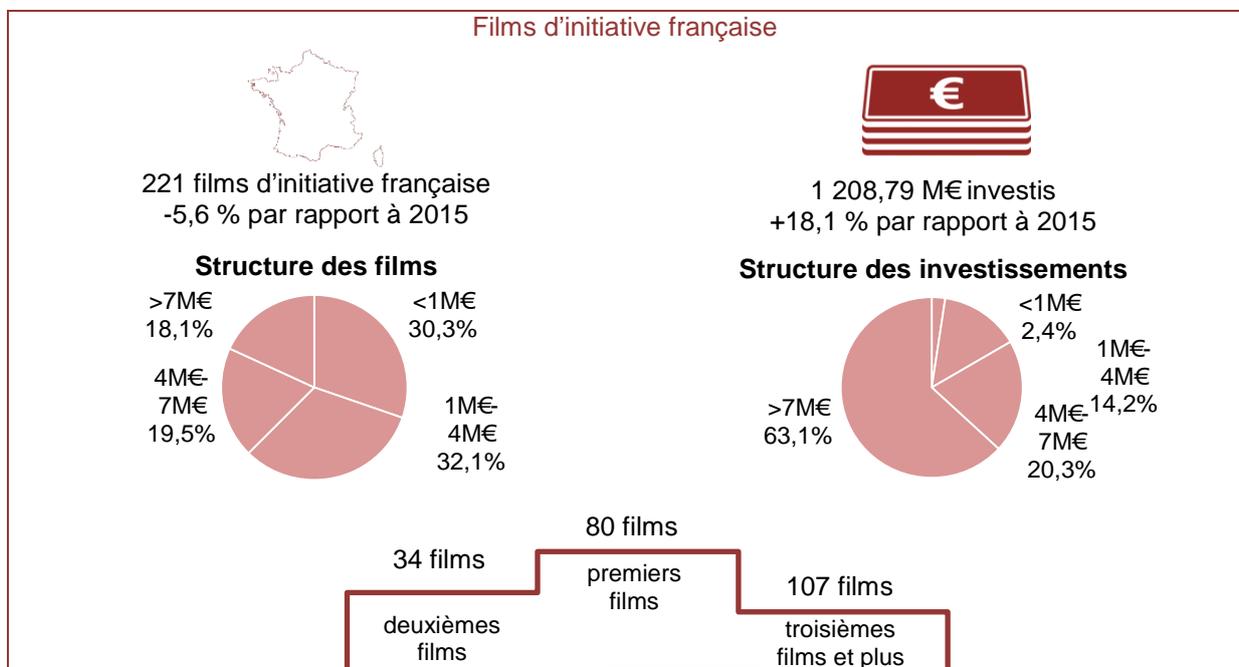
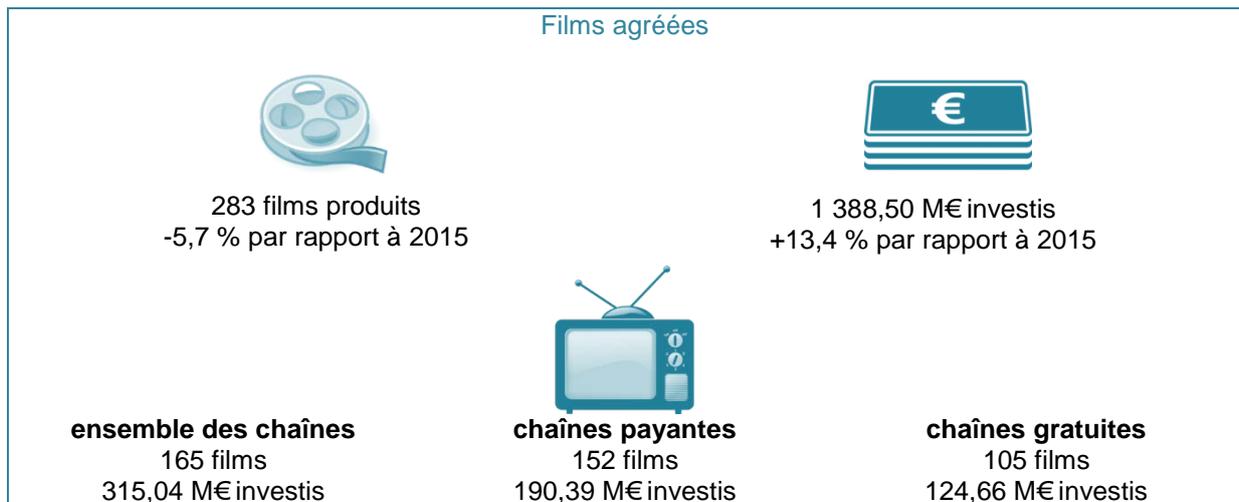
	nombre de films			investissements totaux (M€)			investissements français (M€)			investissements étrangers (M€)		
	FIF ¹	FME ²	total	FIF ¹	FME ²	total	FIF ¹	FME ²	total	FIF ¹	FME ²	total
2007	185	43	228	1 003,63	197,45	1 201,08	907,37	44,37	951,74	96,26	153,09	249,34
2008	196	44	240	1 259,20	231,26	1 490,45	1 174,06	49,70	1 223,76	85,14	181,56	266,69
2009	182	48	230	927,48	171,20	1 098,68	851,99	39,89	891,87	75,50	131,32	206,81
2010	203	58	261	1 112,15	326,86	1 439,01	1 018,55	71,19	1 089,74	93,60	255,67	349,28
2011	206	65	271	1 127,62	260,76	1 388,38	1 009,38	52,89	1 062,27	118,24	207,87	326,11
2012	209	70	279	1 065,68	276,65	1 342,33	966,95	58,63	1 025,58	98,73	218,02	316,75
2013	208	61	269	1 019,22	234,72	1 253,95	931,50	50,67	982,17	87,72	184,05	271,78
2014	203	55	258	799,18	194,95	994,13	753,24	44,20	797,44	45,94	150,75	196,69
2015	234	66	300	1 023,79	200,38	1 224,17	923,72	46,46	970,17	100,07	153,92	254,00
2016	221	62	283	1 208,79	179,72	1 388,50	1 123,77	40,79	1 164,56	85,02	138,93	223,95

¹Films d'initiative française.

²Films à majorité étrangère.

Source : CNC.

Chiffres-clés



Synthèse

Deuxième niveau de production cinématographique le plus élevé depuis 1952

En 2016, la production de films cinématographiques recule très légèrement avec 17 films de moins à 283 films agréés mais demeure à un niveau élevé. Le nombre de films d'initiative française recule de 5,6 % à 221 films. Les premiers et deuxièmes films représentent 51,6 % des films d'initiative française en 2016. Le nombre de premiers films d'initiative française diminue pour atteindre 80 titres en 2016 (cinq de moins qu'en 2015), celui des deuxièmes films recule également et s'établit à 34 titres (quatre de moins qu'en 2015).

Hausse des investissements dans la production cinématographique

1 388,50 M€ sont investis dans la production de films en 2016, en hausse de 13,4 % par rapport à 2015 (+164,33 M€). Les investissements dans la production des films d'initiative française progressent de 18,1 % pour atteindre 1 208,79 M€ en 2016. Cette hausse s'explique principalement par la présence dans la production 2016 de deux films à très haut devis : *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson (197,47 M€) et *The Lake* de Steven Quale (66,19 M€).

Une production 2016 marquée par l'augmentation des films du milieu

La production 2016 de films d'initiative française est marquée par l'augmentation des films du milieu de 4 M€ à 7 M€. 40 films d'initiative française ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ (11 de moins qu'en 2015), 43 ont un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (10 de plus qu'en 2015), 71 ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (15 de moins qu'en 2015) et 67 ont un devis inférieur à 1 M€ (3 de plus qu'en 2015).

Un devis moyen à 5,47 M€

Le devis moyen des films d'initiative française progresse de 25,0 % par rapport à 2015 pour atteindre 5,47 M€ en 2016. Cette hausse est due à la présence de *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson et *The Lake* de Steven Quale (66,19 M€) dans la production 2016. Ces films mis à part, le devis moyen des films d'initiative française en 2016 s'élève à 4,32 M€.

124 coproductions internationales avec 40 pays différents

En 2016, le nombre de coproductions internationales s'élève à 124 films (18 de moins qu'en 2015). Les coproductions internationales représentent 43,8 % des films agréés (47,3 % en 2015). Ces films ont été coproduits avec 40 pays différents. Les financements (français et étrangers) alloués aux coproductions internationales reculent de 3,1 % à 541,56 M€.

Une production dynamique de films documentaires et d'animation

La production de films documentaires reste dynamique en 2016. 41 films d'initiative française agréés sont des documentaires (un film de moins qu'en 2015) dont le devis moyen atteint 0,50 M€ (-16,1 % par rapport à 2015). Parallèlement, dix films d'animation d'initiative française sont agréés en 2016 (sept de plus qu'en 2015) avec un devis moyen de 7,26 M€ (-0,5 % par rapport à 2015).

Recul des investissements des chaînes

En 2016, les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés diminuent de 16,6 % à 315,04 M€ sur 165 films (26 de moins qu'en 2015). Ceux des chaînes payantes baissent de 13,5 % à 190,39 M€. Elles participent au financement de 152 films agréés en 2016 (16 de moins qu'en 2015). Les investissements des chaînes en clair reculent de 21,1 % et atteignent 124,66 M€. Elles coproduisent et préachètent 105 films en 2016 (30 de moins qu'en 2015). Les nouvelles chaînes de la TNT investissent dans 32 films (deux de moins qu'en 2015) à hauteur de 7,60 M€ (+7,6 % par rapport à 2015) soit 2,4 % des investisse-

ments de l'ensemble des chaînes. Les nouvelles chaînes de la TNT mises à part, seules TF1 et Orange investissent davantage dans la production en 2016 par rapport à 2015 (respectivement +4,5 % et +45,9 %). Ces deux chaînes participent notamment à la production de *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson (197,47 M€ de devis).

Une concentration toujours forte des investissements des chaînes privées en clair

Les chaînes privées en clair investissent quasi exclusivement dans des films à devis élevé. 60,5 % des films d'initiative française dans lesquels elles investissent en 2016 ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ et 97,4 % un devis supérieur ou égal à 4 M€.

Les chaînes publiques investissent dans des films aux devis plus variés. En 2016, 38,2 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair ont un devis inférieur à 4 M€, 36,8 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ et 25,0 % un devis supérieur ou égal à 7 M€.

Stabilité des soutiens publics

Les financements publics à destination des films d'initiative française (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) sont stables en 2016 (+0,3 % par rapport à 2015) et s'élève à 83,18 M€. Ces financements représentent 6,0 % des financements des films agréés en 2016 (6,8 % en 2015). Les aides du CNC sont stables à 56,44 M€ (-0,6 % par rapport à 2015). La contribution des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) recule de 2,4 % pour atteindre 20,87 M€.

Hausse des mandats

En 2016, les mandats d'exploitation (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) atteignent 264,25 M€ (+66,6 % par rapport à 2015) pour 207 films (14 de moins qu'en 2015). 43,9 % du total des mandats sont des mandats groupés et 43,1 % des mandats étrangers.

Hausse du nombre de films sans préfinancement de chaînes de télévision

Le nombre de films sans financement de chaînes de télévision augmente en 2016 à 118 films agréés (neuf de plus qu'en 2015). 32,1 % des films d'initiative française se produisent sans chaîne de télévision en 2016, soit 71 films. 80,3 % de ces films ont un devis inférieur à 1 M€ et 52,1 % sont des premiers films.

Recul du nombre de jours de tournage

En 2016 les films de fiction d'initiative française agréés totalisent 6 080 jours de tournage, soit 767 jours de moins qu'en 2015 (-11,2 %). Cette baisse concerne principalement le nombre de jours de tournage à l'étranger, qui recule de 27,3 % à 1 566 jours en 2016. A l'inverse, le nombre de jours de tournage en studio en France progresse de 55,8 % par rapport à 2015 et atteint 282 jours. Ces évolutions traduisent l'impact de la réforme du crédit d'impôt cinéma effectifs en 2016.

I. Les films produits en 2016

A. Le nombre de films produits

283 films de long métrage ont obtenu l'agrément du CNC au cours de l'année 2016, soit une diminution de 17 films par rapport à 2015. Toutefois, ce niveau constitue le deuxième plus haut niveau depuis 1952 (année des premières statistiques sur la production).

Le recul constaté en 2016 concerne principalement les films d'initiative française (-13 films) dont le nombre s'établit à 221 œuvres. La production des films d'initiative française se maintient à un niveau très élevé (deuxième plus haut niveau depuis 1952).

Le nombre de films intégralement financés par la France est stable à 159 en 2016 (158 en 2015). Ils totalisent 71,9 % des films d'initiative française agréés en 2016 (67,5 % en 2015). 62 films d'initiative française agréés en 2016 ont été réalisés dans le cadre d'une coproduction officielle avec l'étranger, soit 28,1 % de la production de films d'initiative française (32,5 % en 2015). Le nombre de films de coproduction agréés pour lesquels la France est un partenaire minoritaire recule en 2016 par rapport à 2015 et s'établit à 62 films (-4 titres).

Nombre de films produits

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française (1)	185	196	182	203	206	209	208	203	234	221
<i>dont films de coproduction</i>	52	51	45	60	55	59	55	51	76	62
films à majorité étrangère (2)	43	44	48	58	65	70	61	55	66	62
total films agréés (1)+(2)	228	240	230	261	271	279	269	258	300	283

Source : CNC.

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 92,8 % en 2016 (95,3 % en 2015). 16 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère dont huit en langue anglaise. Quatre des films tournés en langue anglaise présentent des devis élevés : *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson (197,47 M€), *The Lake* de Steven Quale (66,19 M€), *Overdrive* d'Antonio Negret (24,34 M€) et *Ms. Sloane* de John Madden (18,36 M€).

22 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation), soit 7,8 % des films agréés en 2016 (7,0 % en 2015). 21 des films agréés une fois terminés présentent un coût inférieur à 1 M€ et 19 un coût inférieur à 0,5 M€.

310 réalisateurs dirigent le tournage des 283 films agréés en 2016 (326 réalisateurs en 2015). Selon les informations qui ont pu être recueillies, 77,4 % sont des hommes et 22,6 % sont des femmes (respectivement 78,2 % et 21,8 % en 2015).

Sur le périmètre des films d'initiative française, 244 réalisateurs dirigent le tournage des 221 films, dont 183 hommes (75,0 % des réalisateurs, contre 76,6 % en 2015) et 61 femmes (25,0 % des réalisateurs, contre 23,4 % en 2015).

B. Le devis des films d'initiative française

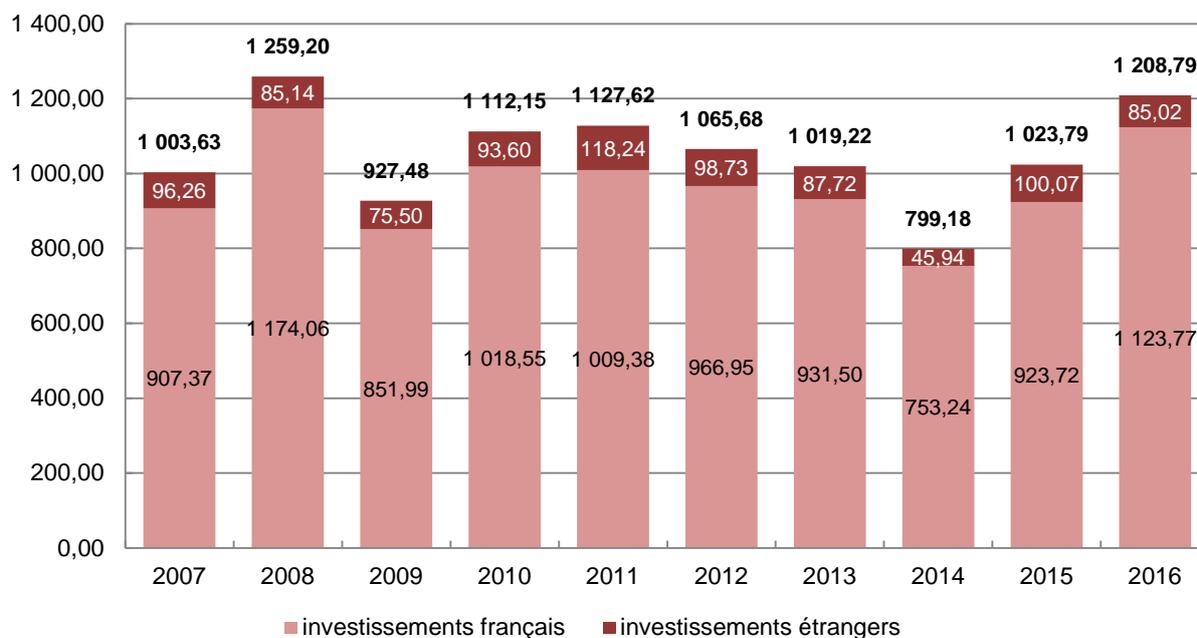
a. Investissements sur les films d'initiative française

En 2016, les investissements totaux dans les films d'initiative française progressent de 18,1 % par rapport à 2015, pour 13 films de moins (-5,6 %). Avec 1 208,79 M€ en 2016, les investissements dans les films d'initiative française atteignent un niveau proche du record de 2008 (1 259,20 M€). Toutefois, il convient de noter la présence de deux films aux devis élevés dans la production 2016 : *Valérian et la cité des mille planètes* (197,47 M€) et *The Lake* (66,19 M€).

Les investissements français sur les films d'initiative française s'élèvent à 1 123,77 M€, en hausse de 21,7 % entre 2015 et 2016. Ce niveau est proche du record de 2008 (1 174,08 M€).

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française reculent de 15,0 %, passant de 100,07 M€ en 2015 à 85,02 M€ en 2016 pour un nombre de films de coproduction en baisse (-14 titres, soit -18,4 %). Toutefois, le montant moyen du financement étranger sur les films de coproduction augmente en 2016 pour s'établir à 1,37 M€ (1,32 M€ en 2015).

Investissements sur les films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

b. Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions

Le **devis moyen** est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films).

La **médiane** sépare une série statistique en deux groupes de même effectif, l'un contenant les valeurs les plus petites, l'autre les valeurs les plus grandes. Le devis médian est donc le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur.

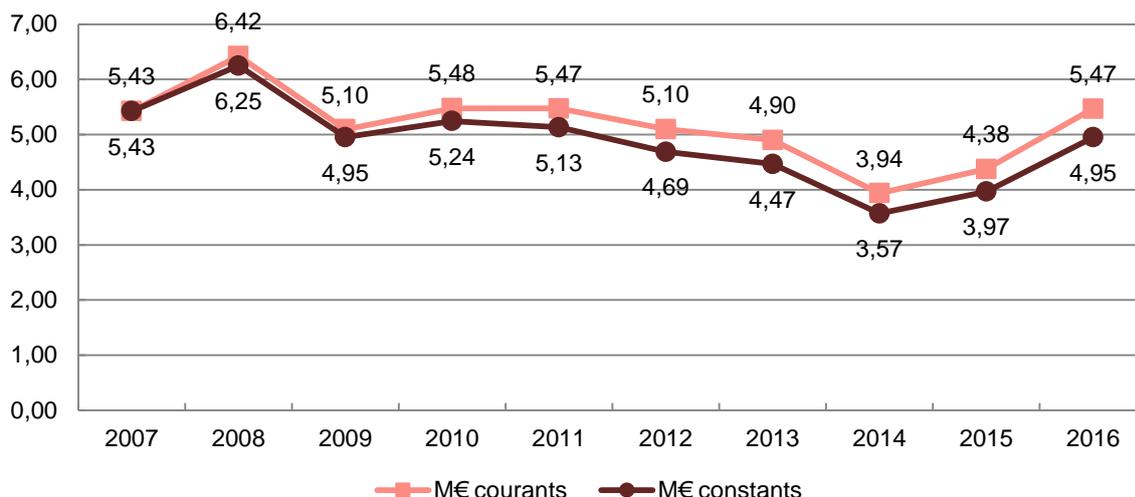
Les **quartiles** permettent de séparer une série statistique en quatre groupes de même effectif. Un quart des valeurs sont inférieures au premier quartile et un quart des valeurs sont supérieures au troisième quartile (le deuxième quartile étant la médiane de la série). Le devis du premier quartile est ainsi le montant pour lequel 25 % des films ont un devis inférieur et 75 % un devis supérieur. Celui du

troisième quartile est le montant pour lequel 75 % des films ont un devis inférieur et 25 % un devis supérieur.

Une évolution calculée en **euros constants** (base 100 en 2007) permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Une évolution positive est ainsi généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2016, le devis moyen des films d'initiative française s'établit à 5,47 M€, soit une hausse de 25,0 % par rapport à 2015. Le devis moyen s'établit à 4,32 M€ sans prendre en compte les deux films présentant des devis supérieurs à 40 M€ en 2016.

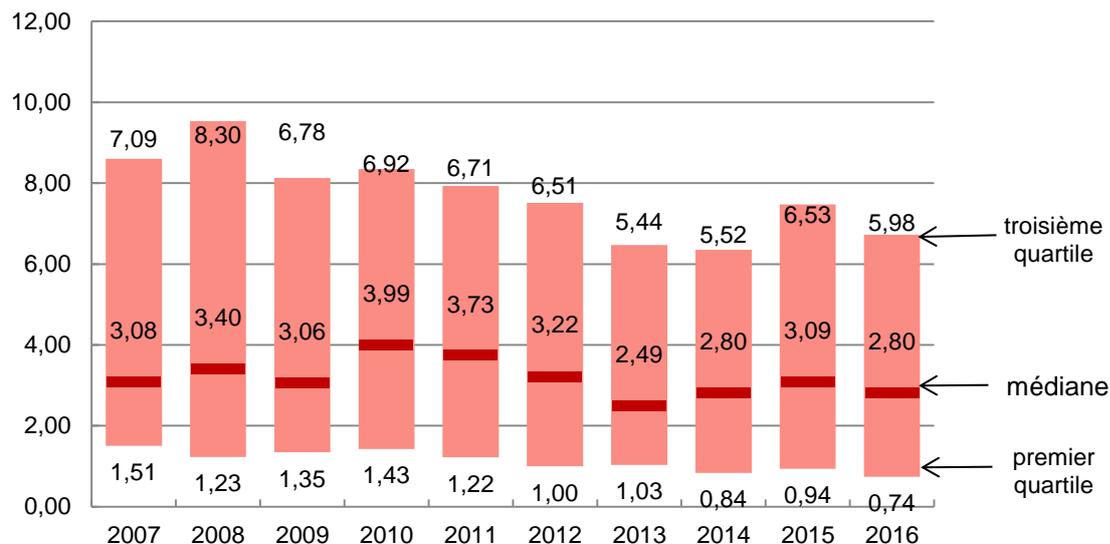
Devis moyen des films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

La dispersion des devis des films d'initiative française tend à se réduire en 2016 par rapport à 2015. Le devis médian s'élève à 2,80 M€ et 50,0 % des films ont un devis compris entre 0,74 M€ et 5,98 M€.

Dispersion des films d'initiative française selon le devis (M€)



Source : CNC.

c. Répartition des films d'initiative française selon le devis

En 2016, la production de films d'initiative française est marquée par une diminution du nombre de films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ (-11 films) et une progression du nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (+11 films).

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	12	18	11	12	12	18	12	3	10	15
10 M€ à 15 M€	16	17	14	16	16	15	7	14	17	9
7 M€ à 10 M€	21	25	21	24	24	22	29	19	24	16
5 M€ à 7 M€	20	11	18	30	26	22	17	22	26	37
4 M€ à 5 M€	9	17	9	16	12	3	11	3	7	6
2 M€ à 4 M€	43	41	45	47	41	46	47	61	50	43
1 M€ à 2 M€	29	23	36	18	29	25	32	22	36	28
moins de 1 M€	35	44	28	40	46	58	53	59	64	67
total	185	196	182	203	206	209	208	203	234	221

Source : CNC.

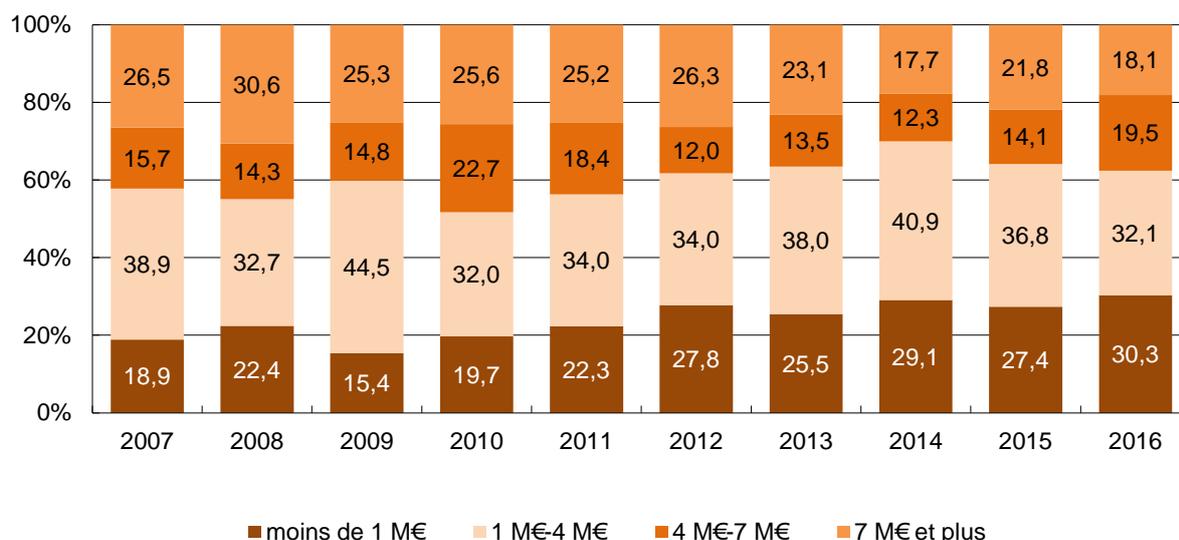
Les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ représentent 16,7 % des films d'initiative française, contre 11,1 % en 2015.

40 films ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ en 2016 (51 films en 2015) dont 16 films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€, neuf films avec un devis compris entre 10 M€ et 15 M€ et 15 films avec un devis supérieur ou égal à 15 M€. Globalement, 18,1 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2016, contre 21,8 % en 2015.

Les films avec un devis inférieur à 4 M€ représente 62,4 % des films d'initiative française agréés en 2016 (138 films), contre 64,1 % en 2015 (150 films). Le nombre de films dont le devis est inférieur à 1 M€ progresse légèrement (67 titres en 2016, +3 titres par rapport à 2015). A l'inverse, le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ recule de huit titres (28 films en 2016). La production de films dont le devis est compris entre 2 M€ et 4 M€ diminue également pour s'établir à 43 films (sept titres de moins qu'en 2015).

Sur les dix dernières années, la part des films au devis inférieur à 1 M€ s'est renforcée pour atteindre 30,3 % des films d'initiative française en 2016.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



Source : CNC.

d. Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

Les films dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ captent 63,1 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française en 2016 (57,5 % en 2015). Malgré la présence de deux films dont le devis dépasse 40 M€ en 2016, la part des investissements consacrée aux films à 7 M€ ou plus en 2016, se situe dans la moyenne de la décennie.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	28,6	41,3	24,7	25,8	28,7	33,7	34,2	10,3	18,7	42,9
10 M€ à 15 M€	19,0	16,1	18,6	16,5	17,3	16,2	8,2	21,4	19,9	9,1
7 M€ à 10 M€	17,3	17,1	19,3	17,8	17,7	16,9	23,2	19,7	19,0	11,1
5 M€ à 7 M€	12,1	5,4	11,7	16,7	13,9	12,3	9,3	16,1	15,3	18,1
4 M€ à 5 M€	4,0	6,0	4,4	6,4	5,0	1,3	4,8	1,8	3,2	2,2
2 M€ à 4 M€	12,5	9,6	13,7	12,7	11,7	14,0	13,3	23,6	15,6	11,0
1 M€ à 2 M€	4,4	2,7	5,8	2,3	3,7	3,4	4,8	4,0	5,4	3,2
moins de 1 M€	2,0	1,8	1,6	1,9	1,9	2,3	2,2	3,1	2,9	2,4
total	100,0									

Source : CNC.

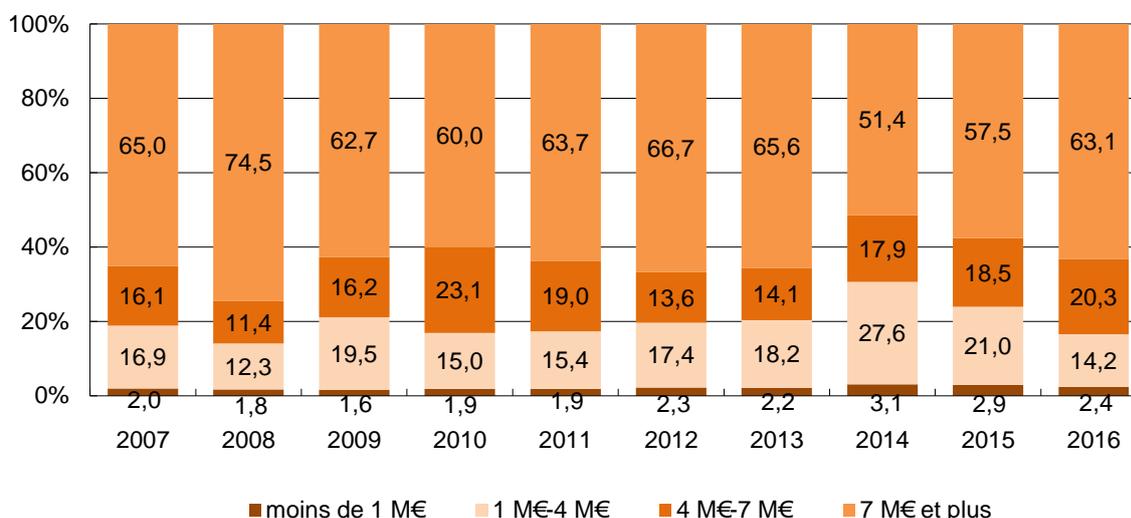
La part des financements captée par les films dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ atteint 42,9 %, contre 18,7 % en 2015. Cette augmentation est due pour partie à la progression du nombre de films à devis supérieur à 15 M€ (+5 films) et principalement à la présence de deux films affichant des devis à l'importance exceptionnelle : *Valérian et la cité des mille planètes* (197,47 M€) et *The Lake* (66,19 M€).

Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ cumulent 9,1 % des investissements en 2016 (19,9 % en 2015). Cette baisse accompagne la diminution du nombre de films dans cette tranche de devis (huit titres de moins). La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ s'établit à 11,1 % (19,0 % en 2015) pour 16 films, soit huit de moins qu'en 2015.

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ totalisent 20,3 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2016, soit le niveau le plus élevé de la décennie après 2010 (23,1 %). Le nombre de films dans cette catégorie atteint aussi son niveau le plus élevé de la décennie (43 titres) après 2010 (46 titres).

Les films dont le devis est inférieur à 4 M€ représentent 16,6 % des investissements et 62,4 % des titres en 2016, contre respectivement 23,9 % et 64,1 % en 2015.

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



Source : CNC.

C. Les films à moins de 1 M€

En 2016, le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ s'élève à 67 films, soit trois titres de plus qu'en 2015. Il s'agit du plus haut niveau de la décennie. Ils représentent 30,3 % du total des films d'initiative française agréés (27,4 % en 2015).

21 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été agréés une fois terminés en 2016 (31,3 %). 73,1 % des films d'initiative française (65,6 % en 2015) dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (36 films) ou des deuxièmes films (13 films).

Nombre de films à moins de 1 M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	35	44	28	40	46	58	53	59	64	67
<i>dont films de coproduction</i>	5	4	3	6	1	7	7	9	16	13
films à majorité étrangère	2	7	8	13	13	11	13	14	17	15
Total	37	51	36	53	59	69	66	73	81	82

Source : CNC.

Sur les 67 films d'initiative française à moins de 1 M€, 34 sont des documentaires (50,7 %), 32 sont des fictions (47,8%) et un est un film d'animation (1,5 %). Les films de fictions d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ représentent 18,8 % de l'ensemble des fictions d'initiative française agréés en 2016. Parmi ces films, huit ont été agréés une fois terminés, soit 25,0 %.

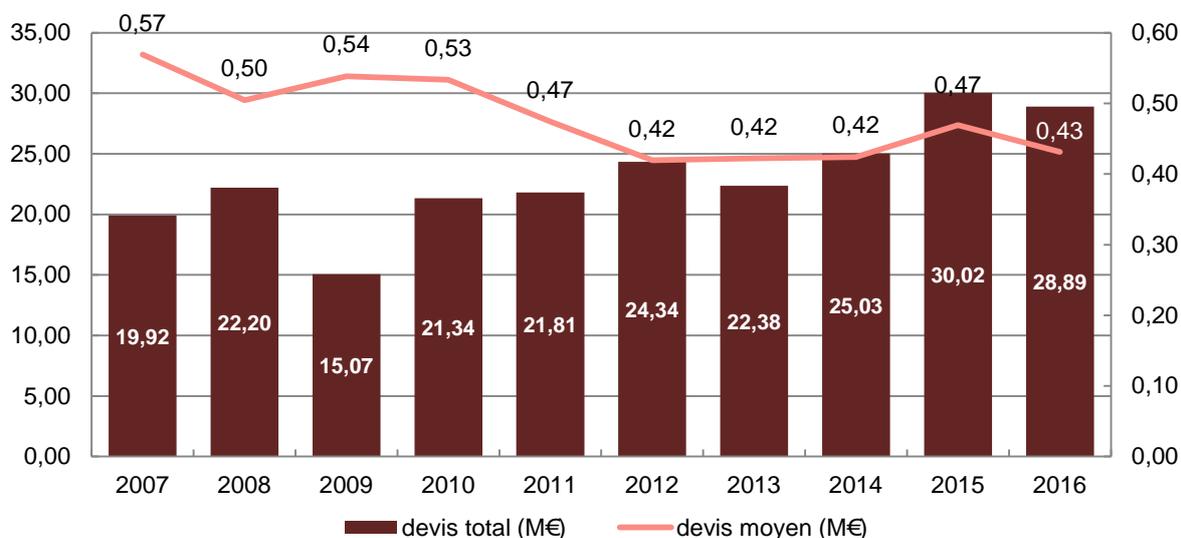
Nombre de fictions à moins de 1 M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	14	17	9	19	21	26	23	28	29	32
<i>dont films de coproduction</i>	2	1		2	1	4	5	3	9	7
films à majorité étrangère	1	6	7	12	8	9	11	11	12	15
Total	15	23	16	31	29	35	34	39	41	47

Source : CNC.

L'investissement total sur les films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 28,89 M€ en 2016 (-3,8 % par rapport à 2015). 2,4 % des investissements totaux sont consacrés à la production de ces films en 2016, contre 2,9 % en 2015. Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ atteint 0,43 M€, soit 8,1 % de moins qu'en 2015.

Investissements dans les films d'initiative française à moins de 1 M€



Source : CNC.

Sur les 67 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ agrées en 2016, 20 sont bénéficiaires de l'avance sur recettes dont neuf avant réalisation et onze après réalisation. Quatre films ont obtenu une aide aux cinémas du monde et deux une aide aux nouvelles technologies. 26 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale. Six films ont pu compter sur la participation financière d'une SOFICA.

Cinq films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont préachetés par une chaîne de télévision payante, quatre par Ciné+ et un par OCS. Six films d'initiative française à moins de 1 M€ sont préfinancés par une chaîne en clair : quatre par Arte, un par France 4 et un par France O.

13 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des coproductions internationales. 15 films ne bénéficient d'aucun préfinancement, soit 22,4 %.

Par ailleurs, 28 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (41,8 %).

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€(1/2)

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Jeune femme	SERAILLE Leonore	fiction	0,99
2 Soleil battant	LAPERROUSAZ Laura / LAPERROUSAZ Clara	fiction	0,99
3 Vive la crise !	DAVY Jean-François	fiction	0,98
4 Art d'accomoder les restes (L')	GAUTIER Patrice	fiction	0,95
5 Diamond Island	CHOU Davy	fiction	0,91
6 Rocco	DEMAIZIERE Thierry / TEURLAI Alban	docu	0,90
7 Insight	MENNEGUN Cyril	fiction	0,88
8 Un homme d'Etat	COURREGÉ Pierre	fiction	0,85
9 Versets de l'oubli (Les)	KHATAMI Alireza	fiction	0,82
10 Tazzeke	GAUD Jean-Paul	fiction	0,82
11 Philosophes (Les)	AMESLAND Guilhem	fiction	0,74
12 Blockbuster	HYGRECK July	fiction	0,74
13 Prince de Nothingwood (Le)	KRONLUND Sonia	docu	0,69
14 Willy 1 er	GAUTIER Marielle / BOUKHERMA Ludovic / BOUKHERA Zoran / THOMAS Hugo P.	fiction	0,68
15 Milla	MASSADIAN Valérie	fiction	0,67
16 Passade	APRIKIAN Gorune	fiction	0,65
17 Grand bal (Le)	CARTON Laetitia	docu	0,64
18 16 levers de soleil	LE GOFF Pierre-Emmanuel / HANSEN Jurgen	docu	0,64
19 Carré 35	CARAVACA Eric	docu	0,62
20 Que le diable nous emporte	BRISSEAU Jean-Claude	fiction	0,59
21 Nino Nadie	GUZZONI Fernando	fiction	0,59
22 Un jour ça ira	ZAMBEAUX Stanislas	docu	0,57
23 Night Fare	SERI Julien	fiction	0,54
24 Georges et mavie	GIRARD Elise	fiction	0,51
25 Links of life	ROUX Marie-Helene	fiction	0,50
26 Belinda	DUMORA Marie	docu	0,49
27 Entre les frontières	MOGRABI Avi	docu	0,47
28 Vaurien	SENOUSSI Mehdi	fiction	0,47
29 Game girls	SKRZESZEWSKA Alina	docu	0,42
30 Zin'naariya!	KEITA Rahmatou	fiction	0,41
31 Pour le réconfort	MACAIGNE Vincent	fiction	0,40
32 Dernières nouvelles du cosmos	BERTUCCELLI Julie	docu	0,40
33 Profession cinéaste	BRAL Jacques	docu	0,39
34 Forêt des Quinconces (La)	LEPRINCE-RINGUET Gregoire	fiction	0,38
35 Banc d'attente	GASMELBARI Suhaib	docu	0,36
36 Gueule du loup (La)	SEGUR Jerome	docu	0,32
37 A la rencontre de mon père	DIAGO Alassane	docu	0,31
38 Un été en Provence	LARA Christian	fiction	0,30
39 20 ans après - histoire d'une délibération	VASSAULT Florent	docu	0,30

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€(2/2)

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
40	Divan du monde (Le)	DE PAUW Swen	docu	0,29
41	Karim	UZAN Dan	fiction	0,29
42	Sociologue et l'ourson (La)	CHAILLOU Etienne / THERY Mathias	docu	0,28
43	Dans les pas de Trisha Brown	REBOIS Marie-Helene	docu	0,27
44	Sofas	VILLOVITCH Helena	fiction	0,26
45	Pauline s'arrache	BRISAVOINE Emilie	docu	0,24
46	Comme des lions	DAVISSE Françoise	docu	0,24
47	Clichy kids	FROMENTAL Antoine	docu	0,23
48	Femme de mon oncle grec (La)	DUMAS Sandrine	docu	0,22
49	A perdre haleine	DAARWIN Didier D.	fiction	0,21
50	A la sueur de ton front	GRAS Emmanuel	docu	0,20
51	Sel	HESPEL Olivier	docu	0,19
52	Passeurs	VARELA Pamela	docu	0,19
53	Kinoa	MARTIN Jean-Loup	anim	0,19
54	Filles du feu	BRETON Stephane	docu	0,18
55	Dérive d'un été	BRAGARD Magali / ENJOLRAS Severine	docu	0,18
56	Deux Rémi, deux	LEON Pierre	fiction	0,18
57	On revient de loin	CARLES Pierre / FAURE Nina	docu	0,17
58	Un berger à l'Elysée	CARLES Pierre / LESPINASSE Philippe	docu	0,17
59	Merci patron !	RUFFIN François	docu	0,17
60	Ady Gasy	LOVA Nantenaina	docu	0,16
61	Cancre (Le)	VECCHIALI Paul	fiction	0,16
62	Exotica, Erotica, Etc.	KRANIOTI Evangelia	docu	0,09
63	Voleur d'histoire	ANDREI Frédéric	fiction	0,08
64	Comme ils respirent	PATRONIK Claire	docu	0,07
65	Soif de vivre (La)	RIBIS Frederique	docu	0,07
66	Paranoïa Park	MERCIER Bruno	fiction	0,02
67	Dieudonné	KRAMSKI Kris	fiction	0,01

Source : CNC.

D. Les films de 1 M€ à 4 M€

En 2016, 71 films d'initiative française ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€, soit 15 titres de moins qu'en 2015. Ces films représentent 32,1 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2016 (36,8 % en 2015).

Parmi ces films, sept sont documentaires, 63 sont des fictions et un est un film d'animation. 27 sont des premiers films et 10 des deuxièmes films (52,1 % des films de cette tranche).

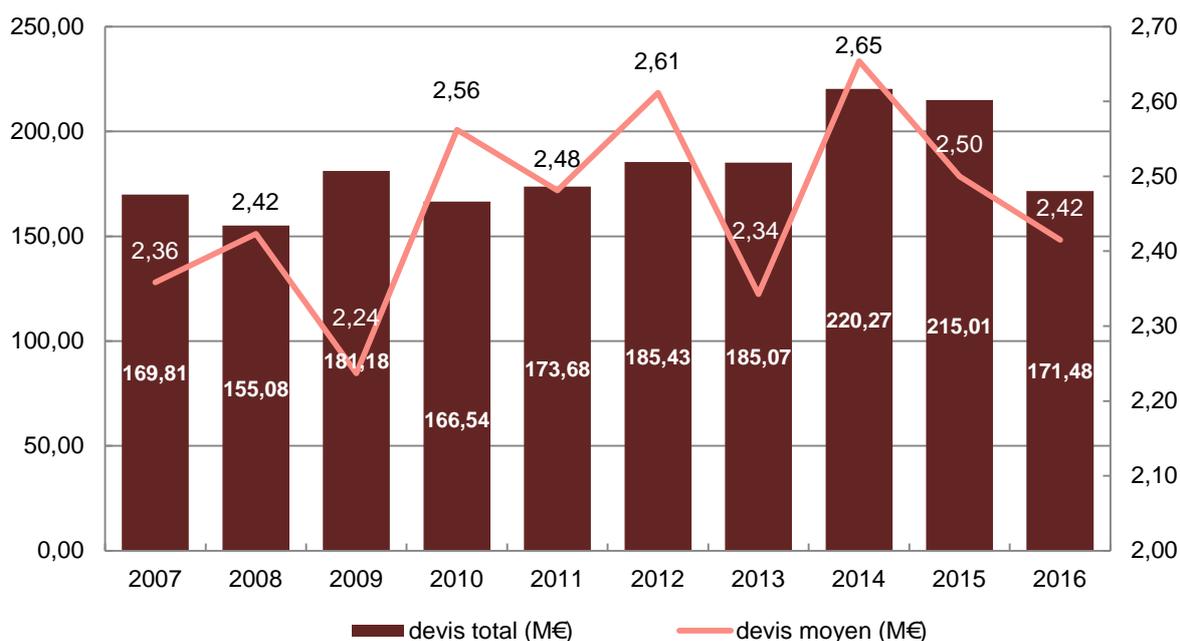
Nombre de films à devis compris entre 1 M€ et 4 M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	72	64	81	65	70	71	79	83	86	71
dont films de coproduction	26	20	20	15	21	24	25	26	30	25
films à majorité étrangère	25	20	27	23	27	39	29	28	31	34
total	97	84	108	88	97	110	108	111	117	105

Source : CNC.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ cumulent 171,48 M€ de financements en 2016, soit un recul de 20,2 % par rapport à 2015. Ces films captent 14,2 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française (21,0 % en 2015). Le devis moyen pour ces films s'établit à 2,42 M€ en 2016 (-3,4 % par rapport à 2015).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 1 M€ et 4 M€



Source : CNC.

Sur les 71 films d'initiative française agréés en 2016 dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 56 sont financés par au moins une chaîne de télévision payante ou gratuite (78,9 %). 52 films bénéficient d'un préachat pour au moins une diffusion payante (73,2 %) : 31 sont préachetés par Canal+ dont 19 sont cofinancés par Ciné+ et sept par OCS. Au total, Ciné+ préachète 32 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2016. OCS en finance 18. Huit films sont préachetés par TV5 Monde en 2016.

21 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ bénéficient du financement d'au moins une chaîne en clair en 2016. France Télévisions intervient sur 14 films (sept pour France 2 dont un avec France 4 et sept pour France 3), Arte sur six films et W9 sur un film (*Loue-moi* de Coline Assous et Virginie Schwartz). 17 films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2016 sont parallèlement préachetés pour au moins une diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 42 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2016 (59,2 %). 32 films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation, un l'avance après réalisation et quatre ont obtenu l'aide aux cinémas du monde. 37 films sont financés par au moins une aide publique régionale.

Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 50 films d'initiative française dont le devis se situe entre 1 M€ et 4 M€ (70,4 %).

E. Les films de 4 M€ à 7 M€

En 2016, 43 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€, soit 10 titres de plus qu'en 2015. Ces films représentent 19,5 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2016 (14,1 % en 2015).

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	29	28	27	46	38	25	28	25	33	43
<i>dont films de coproduction</i>	9	10	8	20	12	8	7	4	8	11
films à majorité étrangère	8	7	5	9	15	10	13	5	11	8
total	37	35	32	55	53	35	41	30	44	51

Source : CNC.

Parmi les 43 films d'initiative française agréés en 2016 dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 40 sont des fictions et trois des films d'animation. 12 sont des premiers films et six des deuxièmes films.

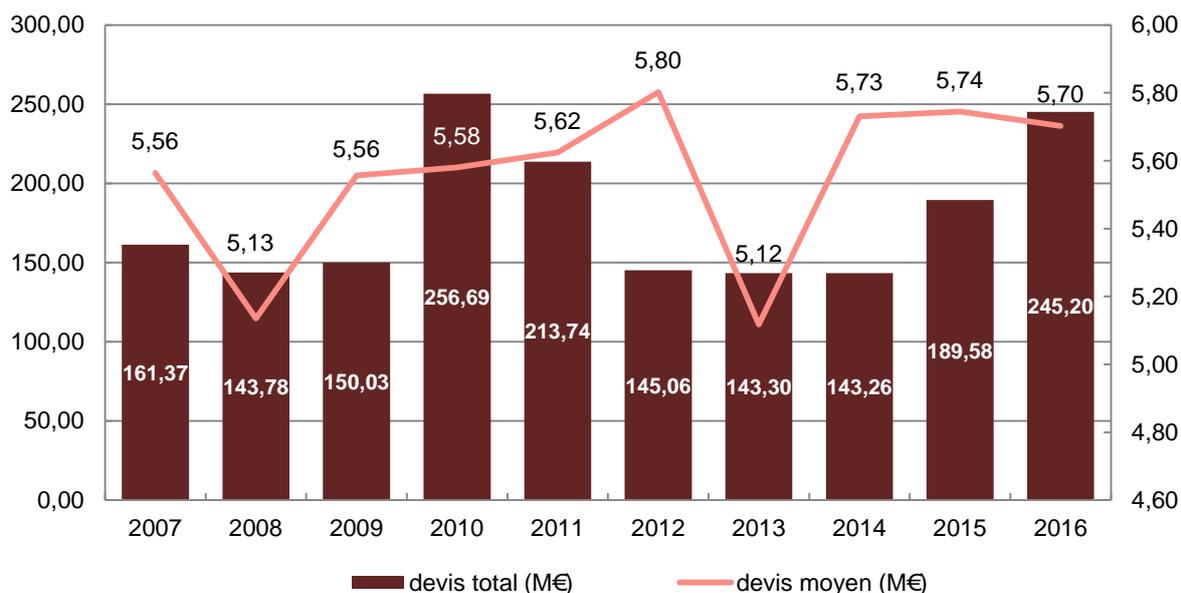
Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
3 M€ à 4 M€	17	21	20	22	27	28	19	32	34	24
4 M€ à 5 M€	9	17	9	16	12	3	11	3	7	6
5 M€ à 5,35 M€	3	2	3	5	7	4	8	7	4	9
5,35 M€ à 6 M€	5	2	5	5	5	7	6	5	10	14
6 M€ à 7 M€	12	7	10	20	14	11	3	10	12	14
7 M€ à 8 M€	8	5	8	14	10	15	16	11	15	8
sous-total 4 M€ à 7 M€	29	28	27	46	38	25	28	25	33	43
total	54	54	55	82	75	68	63	68	82	75

Source : CNC.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent 245,20 M€ d'investissements en 2016, en hausse de 29,3 % par rapport à 2015. Ils captent 20,3 % des investissements en 2016 (18,5 % en 2015). Le devis moyen de ces films s'établit à 5,70 M€ (-0,7 % par rapport à 2015).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€



Source : CNC.

Tous les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2016 bénéficient d'un préachat pour au moins une diffusion payante. 32 sont préachetés par Canal+ dont 23 avec Ciné+ et six avec OCS. 11 films ne sont pas financés par Canal+ : 10 sont préachetés par OCS dont un avec Ciné+ et un est préacheté par TV5. Au total, Ciné+ préachète 24 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2016 et OCS 16.

34 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (79,1 % de l'ensemble) bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2016. France Télévisions intervient sur 22 films (13 pour France 2 dont trois avec C8, et deux avec C8 et France 4, neuf pour France 3 dont un avec France 4). TF1 préfinance quatre films dont deux avec TMC, un avec NT1, et un avec TMC et NT1. Arte intervient sur trois films, C8 sur quatre films et M6 sur un film avec W9. 27 films sur les 34 bénéficiant du financement d'une chaîne en clair sont parallèlement préachetés pour la première et la deuxième diffusion payante.

Les SOFICA contribuent au financement de 26 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2016. Neuf films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation et 18 films sont financés par au moins une collectivité territoriale.

Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 35 films d'initiative française dans cette tranche de devis.

F. Les films à 7 M€ et plus

40 films d'initiative française présentent un devis supérieur ou égal à 7 M€ en 2016 (11 titres de moins qu'en 2015) dont 13 films de coproduction (neuf titres des moins) et 27 films intégralement français (deux titres de moins).

Le partenaire privilégié des coproductions internationales à 7 M€ ou plus reste la Belgique. Cinq films sont des coproductions franco-belges (27,8 % des coproductions internationales à 7 M€ ou plus) et toutes sont des coproductions bipartites (avec la Belgique comme seul partenaire). Parmi les 13 films de coproduction internationale à 7 M€ ou plus agréés en 2016, les coproductions multilatérales (impliquant au moins deux autres pays que la France) restent minoritaires : un sur 13 en 2016.

En 2016, 36 des 40 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ ont été tournés en langue française, soit 90,0 %. Cinq sont des premiers films et cinq des deuxièmes films.

Cinq œuvres d'animation figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€. Les autres films sont des œuvres de fiction.

Nombre de films à devis supérieur ou égal à 7 M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	49	60	46	52	52	55	48	36	51	40
<i>dont films de coproduction</i>	12	17	14	19	21	20	16	12	22	13
films à majorité étrangère	8	10	8	13	10	10	6	8	7	5
total	57	70	54	65	62	65	54	44	58	45

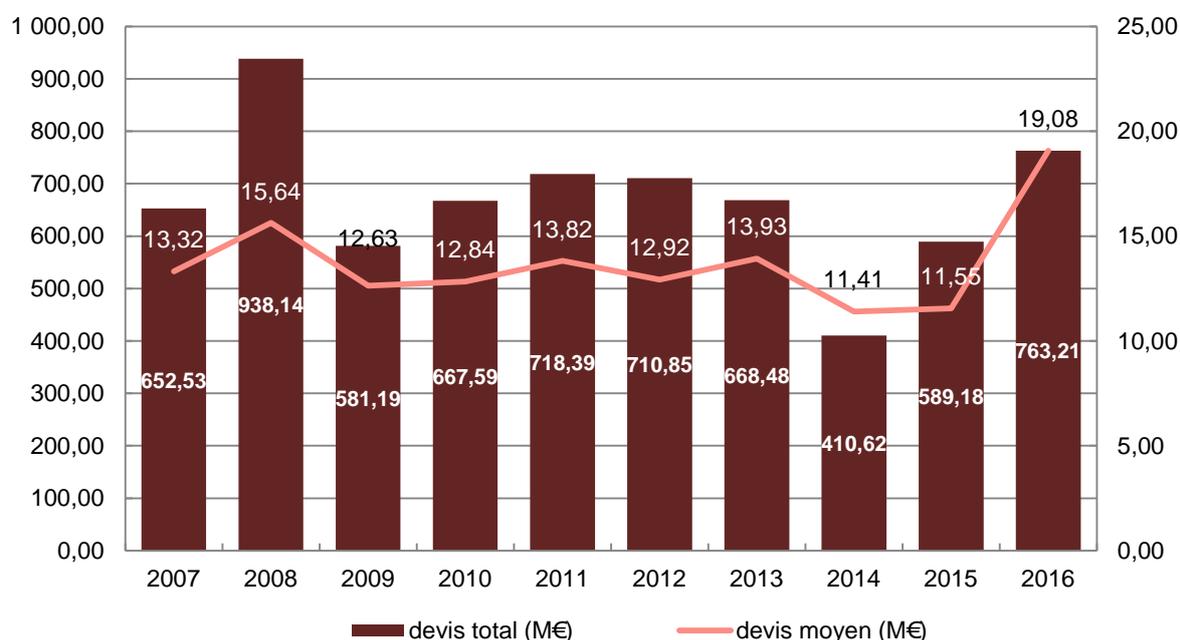
Source : CNC.

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à 7 M€ ou plus s'établit à 763,21 M€, en hausse de 29,5 % par rapport à 2015. 63,1 % des investissements totaux sont captés par les films à 7 M€ ou plus en 2016, contre 57,5 % en 2015.

Les 15 films à 15 M€ ou plus cumulent 42,9 % des investissements de l'ensemble des films d'initiative française en 2016, contre 18,7 % en 2015 (dix films). La part des investissements captée par les 25 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ s'élève à 20,2 % (38,9 % pour 41 films en 2015).

Le devis moyen des films d'initiative française de cette catégorie s'établit à 19,08 M€ en 2016, en hausse de 65,2 % par rapport à 2015. *Valérian et la cité des mille planètes* (197,47 M€) et de *The Lake* (66,19 M€) mis à part, le devis moyen des films à 7 M€ ou plus est de 13,15 M€.

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€



Source : CNC.

En 2016, tous les films dont le devis est supérieur à 7 M€ sont préachetés par une chaîne payante. 35 des 40 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (soit 87,5 %). 26 bénéficient d'un financement conjoint de Ciné+ et sept d'OCS dont un pour la première diffusion payante. Au total, OCS préachète 12 films d'initiative française et Ciné+ 27.

37 des 40 films d'initiative française à 7 M€ ou plus sont financés par au moins une chaîne en clair. 16 sont coproduits par TF1, 10 par France 2, sept par France 3, six par TMC, quatre par M6, trois par C8, trois par W9, deux par NT1, un par Arte, un par France 4 et un par HD1. 16 films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€ font l'objet d'un financement conjoint de deux chaînes en clair et un film de trois chaînes en clair.

16 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2016. Deux ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes avant réalisation et 17 ont bénéficié du soutien d'au moins une collectivité territoriale.

33 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2016.

Films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Valerian et la cité des mille planètes	BESSON Luc	fiction	197,47
2 The lake	QUALE Steven	fiction	66,19
3 Raid dingue	BOON Dany	fiction	32,45
4 Overdrive	NÉGRET Antonio	fiction	24,34
5 Odyssée (L')	SALLE Jerome	fiction	20,86
6 Stars 80... la suite	AUBURTIN Frédéric / LANGMANN Thomas	fiction	20,05
7 Au revoir là-haut	DUPONTEL Albert	fiction	19,75
8 Ms. Sloane	MADDEN John	fiction	18,36
9 Un sac de billes	DUGUAY Christian	fiction	18,18
10 Rock'n roll	CANET Guillaume	fiction	17,96
11 Demain tout commence	GELIN Hugo	fiction	17,54
12 Sivoupleee	DE CHAUVERON Philippe	fiction	17,21
13 Papa ou maman 2	BOURBOULON Martin	fiction	16,38
14 Boule et Bill II	BOURDIAUX Pascal	fiction	15,84
15 Dalida	AZUELOS Lisa	fiction	15,74
16 Grand saut (Le)	TOLEDANO Eric / NAKACHE Olivier	fiction	14,85
17 Gangsterdam	LEVY Romain	fiction	13,52
18 Zombillenium	DE PINS Arthur / DUCORD Alexis	anim	13,39
19 Happy end	HANEKE Michael	fiction	12,03
20 Fameuse invasion de la Sicile par les ours (La)	MATTOTI Lorenzo	anim	12,03
21 Mes trésors	BOURDIAUX Pascal	fiction	11,33
22 Croc Blanc	ESPIGARES Alexandre	anim	11,28
23 Redoutable (Le)	HAZANAVICIUS Michel	fiction	11,11
24 Carbone	MARCHAL Olivier	fiction	10,93
25 Marie Francine	LEMERCIER Valérie	fiction	9,85
26 Sous le même toit	FARRUGIA Dominique	fiction	9,55
27 Coexister	EBOUE Fabrice	fiction	9,52
28 Mon poussin	FORESTIER Frédéric	fiction	9,18
29 Django Melodies	COMAR Etienne	fiction	8,80
30 Drôles d'oiseaux	JUGNOT Gérard	fiction	8,64
31 Blessure la vraie (La)	KECHICHE Abdellatif	fiction	8,55
32 Drôles de petites bêtes	KRINGS Antoon / BOURON Arnaud	anim	8,55
33 Petit Spirou (Le)	BARY Nicolas	fiction	8,00
34 Petit vampire	SFAR Joann	anim	7,97
35 Iris	LESPERT Jalil	fiction	7,95
36 Maryline	GALLIENNE Guillaume	fiction	7,81
37 Seuls	MOREAU David	fiction	7,58
38 Alibi.com	LACHAUX Philippe	fiction	7,55
39 Chacun sa vie et son ultime conviction	LELOUCH Claude	fiction	7,53
40 Sales gosses	QUIRING Frederic	fiction	7,36

Source : CNC.

Les coproductions minoritaires à devis supérieur ou égal à 7 M€

Cinq coproductions minoritaires françaises ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ en 2016. Ces films sont d'initiative anglaise, belge, chinoise, danoise et tchèque.

Trois sont préachetées par au moins une chaîne payante, tous par Canal+ dont deux avec Ciné+ et un avec OCS. Aucun de ces films n'est financé par une chaîne en clair.

Films minoritaires à devis supérieur ou égal à 7 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Warrior's gate	HOENE Matthias	fiction	20,12
2 Antropoid	ELLIS Sean	fiction	8,88
3 The House that Jack built	VON TRIER Lars	fiction	8,74
4 Fidèle (Le)	ROSKAM Michael R.	fiction	8,22
5 Message from the King	DU WELZ Fabrice	fiction	7,95

Source : CNC.

G. Les coproductions internationales

124 films sont coproduits avec 40 partenaires étrangers en 2016 (142 avec 41 partenaires en 2015). Cette diminution des coproductions concerne principalement les films à majorité française (-14 films).

En 2016, les films de coproduction internationale composent 43,8 % de l'ensemble des films agréés, contre 47,3 % en 2015.

Nombre de films de coproduction internationale

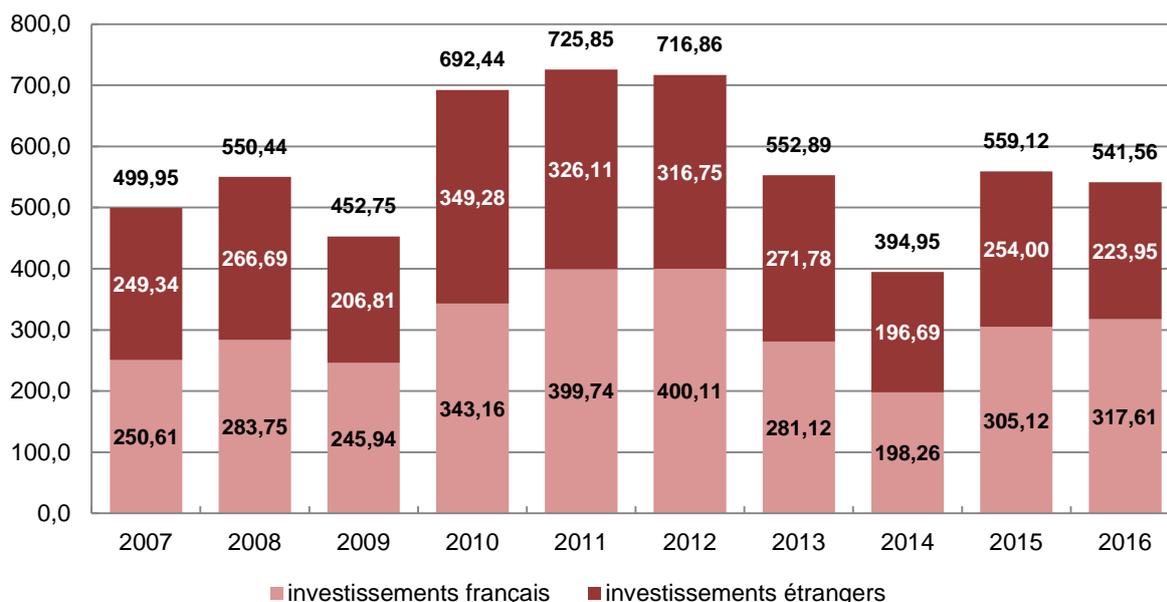
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films à majorité française	52	51	45	60	55	59	55	51	76	62
films à majorité étrangère	43	44	48	58	65	70	61	55	66	62
total	95	95	93	118	120	129	116	106	142	124

Source : CNC.

Au total, 541,56 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale, soit un recul de 3,1 % par rapport à 2015 pour 18 films de moins (-12,7 %).

En 2016, les investissements français dans les coproductions internationales s'élèvent à 317,61 M€, en hausse de 4,1 % par rapport à 2015. Les investissements étrangers s'établissent à 223,95 M€ (-11,8 % par rapport à 2015).

Investissements dans les coproductions internationales (M€)



Source : CNC.

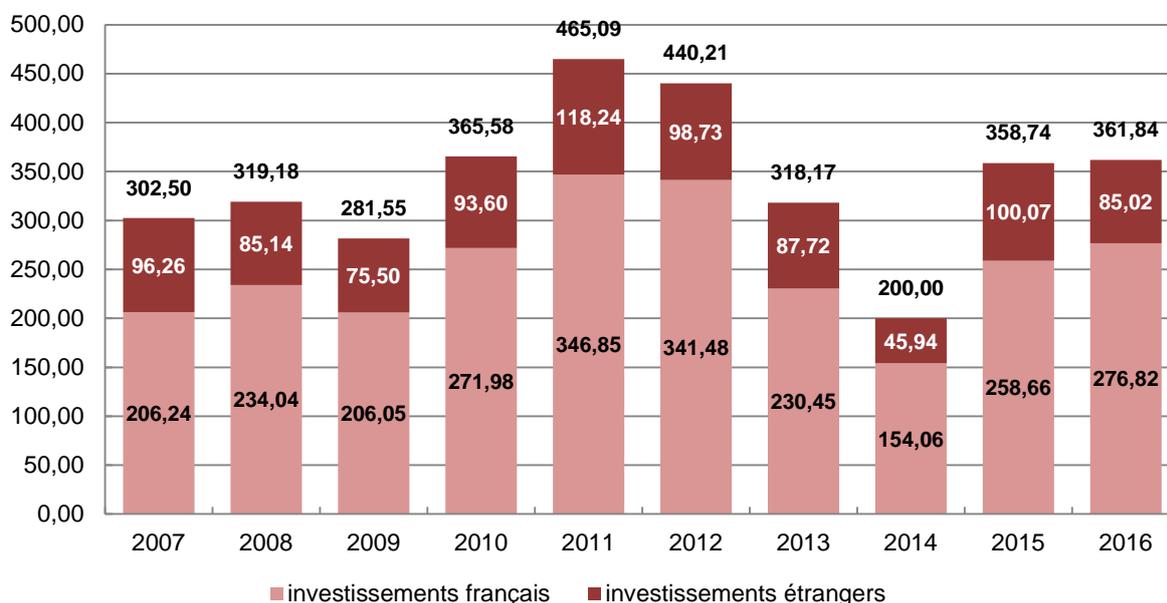
a. Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 62 en 2016, 14 titres de moins qu'en 2015. Les coproductions internationales représentent 28,1 % des films d'initiative française agréés en 2016 (32,5 % en 2015). Comme en 2015, 25 partenaires étrangers participent au financement de la production des films de coproduction à majorité française en 2016.

A 361,84 M€, les investissements totaux dans ces films sont relativement stables par rapport à 2015 (+0,9 %) pour 14 films de moins (-18,4 %).

La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 23,5 % en 2016 (27,9 % en 2015).

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)



Source : CNC.

L'année 2016 est marquée par une hausse sensible du nombre de coproductions à majorité française dont le devis est supérieur à 15 M€ (six films en 2016, soit +4 titres par rapport à 2015) et dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (10 films en 2016, soit cinq titres de plus qu'en 2015). Parallèlement, le nombre de films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ passe de 20 films en 2015 à sept films en 2016. Le nombre de films dont le devis est inférieur à 5 M€ recule à 39 films en 2016 (49 films en 2015).

Nombre de coproductions à majorité française selon le devis

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	4	4	4	3	7	11	5		2	6
10 M€ à 15 M€	6	7	4	7	5	5	3	4	7	3
7 M€ à 10 M€	2	6	6	9	9	4	8	8	13	4
5 M€ à 7 M€	7	4	4	9	7	6	6	4	5	10
4 M€ à 5 M€	2	6	4	11	5	2	1		3	1
2 M€ à 4 M€	13	14	11	11	15	20	15	18	16	14
1 M€ à 2 M€	13	6	9	4	6	4	10	8	14	11
moins de 1 M€	5	4	3	6	1	7	7	9	16	13
total	52	51	45	60	55	59	55	51	76	62

Source : CNC.

Les investissements captés par les films dont le devis est supérieur à 15 M€ sont multipliés par plus de quatre et atteignent 167,42 M€ en 2016, pour un nombre de films trois fois plus important. Les investissements des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ sont divisés par près de trois parallèlement à la diminution du nombre de films dans cette catégorie.

Les investissements captés par les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ progressent de 39,1 % pour trois titres de plus.

Avec huit titres de moins (-17,4 %), les financements dans les coproductions à majorité française à moins de 4 M€ reculent de 26,2 % pour s'établir à 63,87 M€ en 2016.

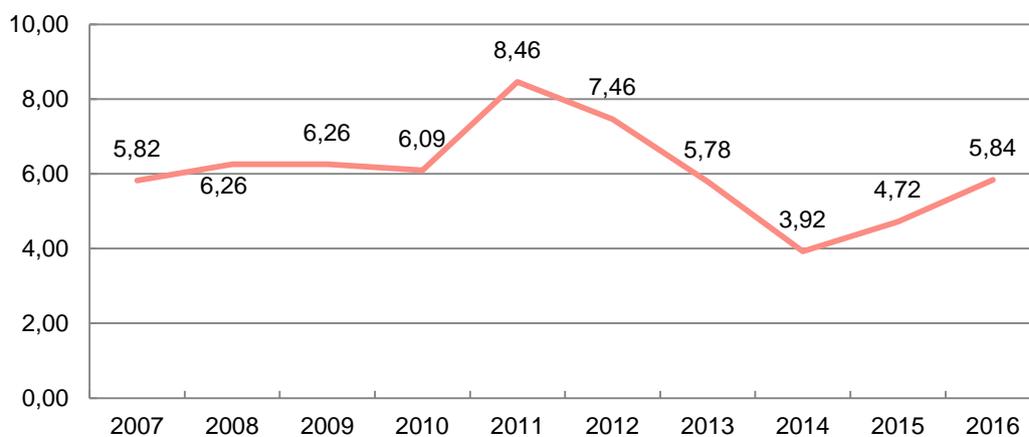
Investissements selon le devis des coproductions à majorité française (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	100,89	81,67	85,14	68,72	207,45	235,35	121,16	-	39,82	167,42
10 M€ à 15 M€	73,40	82,59	47,64	77,50	62,17	54,04	32,81	44,75	82,94	35,35
7 M€ à 10 M€	14,58	49,73	53,78	69,97	72,34	31,26	64,68	64,90	104,77	33,07
5 M€ à 7 M€	42,76	24,22	24,39	56,66	43,65	34,74	32,36	21,23	31,02	57,78
4 M€ à 5 M€	9,09	26,61	18,62	49,13	23,07	8,92	4,32	-	13,65	4,36
2 M€ à 4 M€	38,66	42,65	35,40	33,81	47,16	65,62	42,95	52,18	54,36	40,63
1 M€ à 2 M€	19,64	8,90	14,91	6,07	8,86	5,65	15,76	11,19	20,92	15,43
moins de 1 M€	3,47	2,81	1,67	3,70	0,38	4,62	4,13	5,74	11,25	7,82
total	302,50	319,18	281,55	365,58	465,09	440,21	318,17	200,00	358,74	361,84

Source : CNC.

En 2016, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 5,84 M€, soit une hausse de 23,6 % par rapport à 2015.

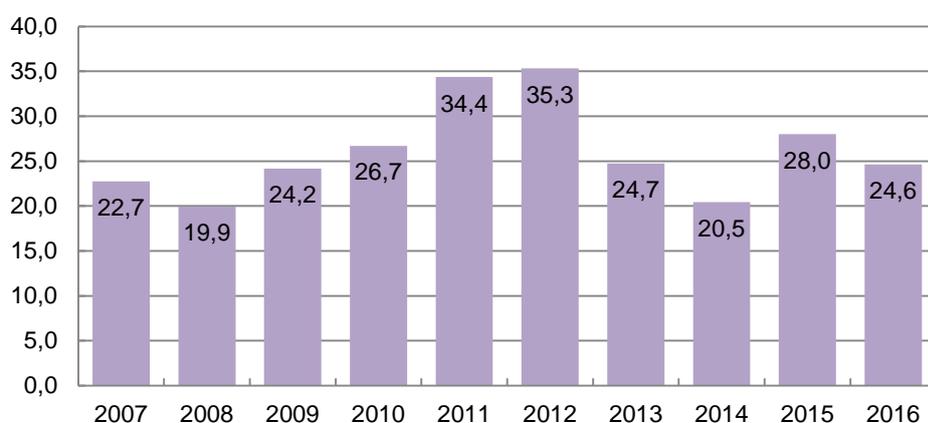
Devis moyen des coproductions à majorité française (M€)



Source : CNC.

Les films de coproduction concentrent 24,6 % des investissements français réalisés sur les films d'initiative française en 2016 (-3,4 points par rapport à 2015).

Part de la coproduction dans le total des investissements français dans les FIF* (%)



Source : CNC.

*FIF = films d'initiative française.

Depuis 10 ans, la Belgique est le partenaire privilégié de la France pour la coproduction d'initiative française avec 28 films en 2016 (22 coproductions bilatérales et six multilatérales). Vient ensuite l'Allemagne avec 11 films.

Nombre de films d'initiative française selon les principaux pays de coproduction

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Belgique	18	22	21	28	24	35	28	26	31	28
Allemagne	10	8	8	10	10	5	9	6	11	11
Luxembourg	3	7	3	5	7	9	5	3	1	3
Italie	9	13	5	7	6	4	4	3	4	3
Suisse	4	7	3	4	1	2	4	5	4	2
Canada	8	2	4	5	6	2	1	4	10	1
Israël	3	2	1	2	2	3	4	1	1	1
Espagne	3	2	2	1	4	2	2	1	3	1

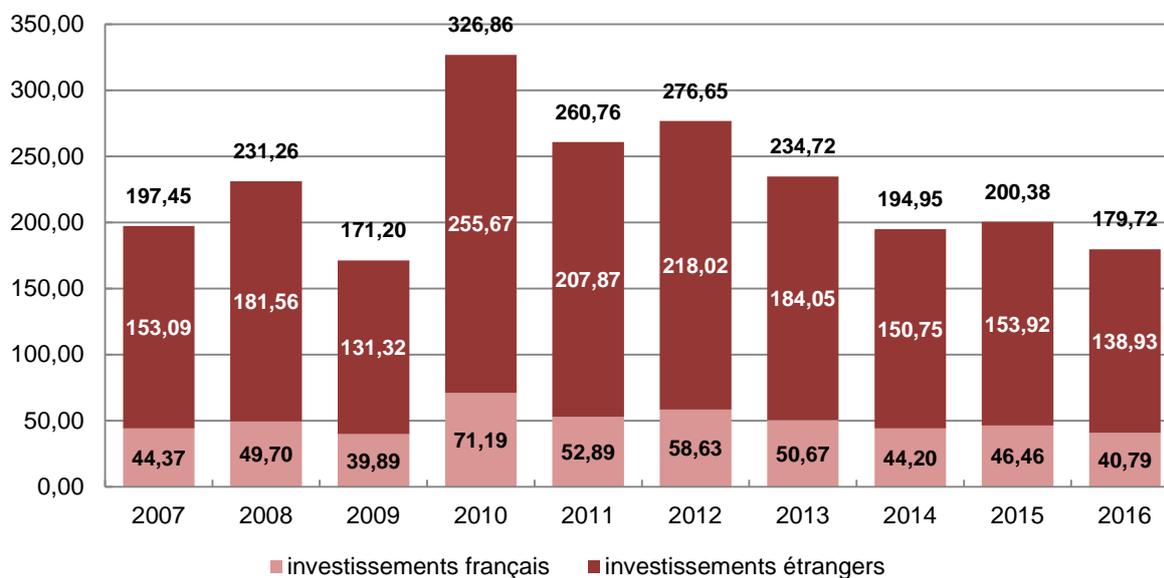
Source : CNC.

b. Les coproductions à majorité étrangère

A 62 titres en 2016, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger recule de quatre titres par rapport à 2015. 33 partenaires étrangers participent au financement de la production de ces films en 2016 (34 partenaires en 2015).

Les investissements totaux dans ces films atteignent 179,72 M€, soit un recul de 10,3 % par rapport à 2015. Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 46,46 M€ en 2015 à 40,79 M€ en 2016 (-12,2 %) et les investissements étrangers s'élèvent à 138,93 M€ en 2016 (-9,7 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 22,7 % en 2016 (23,2 % en 2015).

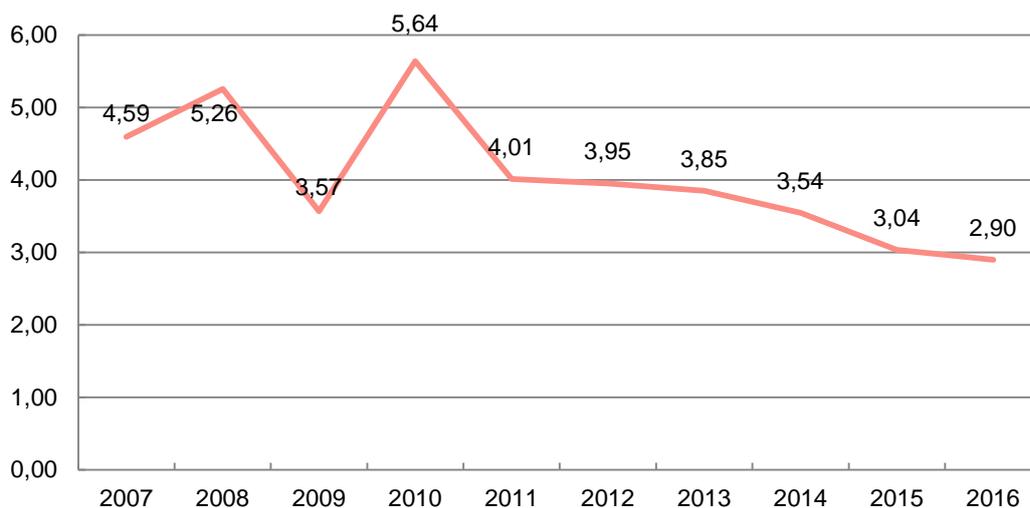
Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)



Source : CNC.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 2,90 M€ en 2016, soit le plus bas niveau de la décennie.

Devis moyen des coproductions à majorité étrangère (M€)



Source : CNC.

En 2016, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont l'Allemagne (13 films), l'Italie (11 films) et la Belgique (10 films). Les principaux pays initiateurs sont l'Italie (11 films), la Belgique (neuf films) et l'Allemagne (sept films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les principaux pays de coproduction

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	8	11	14	13	16	18	13	8	6	13
Italie	10	8	8	14	11	14	5	9	12	11
Belgique	9	13	6	11	15	11	10	10	17	10
Portugal	1		6	1	3	2	2	3	4	5
Suisse		1	7	5	3	6	3	6	4	4
Roumanie	3	3	2	1	3	5	4	2	4	4
Suède		1	5	2	1	3	1	5	1	3
Grande-Bretagne	5	4	2	3	6	5	5	4	3	3
Israël	2	4	4	5	2	1	3	3	2	3
Espagne	3	4	5	7	9	8	4	6	5	2
Canada	3	4	4	5	5	3	5	3	3	2
Luxembourg	2	2	1	3	9	6	1	2	2	1

Source : CNC.

Le nombre de coproductions à majorité étrangère dont le devis est inférieur à 4 M€ reste stable à 49 films en 2016 (un film de moins qu'en 2015). Le nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ passe de 11 films en 2015 à huit films en 2016. Globalement, 57 films ont un devis inférieur à 7 M€ en 2016, contre 59 films en 2015.

Les coproductions à majorité étrangère à devis supérieur ou égal à 7 M€ passent de sept films en 2015 à cinq films en 2016. Parmi ces derniers, il y a un film dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€ et aucun film dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€.

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon le devis

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	3	4	1	4	2	2	3	2	-	1
10 M€ à 15 M€	2	2	1	2	2	5	1	1	4	-
7 M€ à 10 M€	3	4	6	7	6	3	2	5	3	4
5 M€ à 7 M€	3	5	2	5	9	8	10	4	6	6
4 M€ à 5 M€	5	2	3	4	6	2	3	1	5	2
2 M€ à 4 M€	16	11	11	14	18	22	16	15	12	19
1 M€ à 2 M€	9	9	16	9	9	17	13	13	19	15
moins de 1 M€	2	7	8	13	13	11	13	14	17	15
total	43	44	48	58	65	70	61	55	66	62

Source : CNC.

Les investissements captés par les films de 4 M€ à 7 M€ reculent de 26,3 % par rapport à 2015 pour s'établir à 40,75 M€ en 2016, pour trois films de moins (-27,3 %). Les investissements dans les films à 7 M€ et plus diminuent à 53,91 M€ en 2016 (-22,2 % par rapport à 2015), pour deux films de moins.

Avec un titre de plus, les financements dans les coproductions à majorité étrangère à moins de 4 M€ augmentent de 12,3 % à 85,06 M€ en 2016.

Investissements selon le devis des coproductions à majorité étrangère (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	52,71	87,06	20,28	142,24	38,51	44,84	59,50	44,76	-	20,12
19 M€ à 15 M€	20,53	24,61	14,05	21,66	25,72	59,37	10,91	12,83	47,23	-
7 M€ à 19 M€	22,98	34,10	50,03	54,36	48,01	23,30	15,11	42,32	22,08	33,79
5 M€ à 7 M€	17,16	29,53	11,50	27,48	52,39	43,85	58,53	21,81	33,65	31,70
4 M€ à 5 M€	22,38	8,66	13,34	17,83	26,80	9,28	13,48	4,08	21,66	9,04
2 M€ à 4 M€	47,69	28,69	33,07	41,65	48,77	63,61	48,20	41,24	35,85	54,18
1 M€ à 2 M€	12,88	13,13	22,93	13,04	12,28	25,48	19,47	17,77	27,85	19,58
moins de 1 M€	1,12	5,47	5,99	8,61	8,28	6,92	9,52	10,14	12,05	11,30
total	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65	234,72	194,95	200,38	179,72

Source : CNC.

c. Les coproductions financières bilatérales à majorité étrangère

Il s'agit des coproductions dans lesquelles les apports artistiques et techniques français sont très limités voire inexistant, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Cinq coproductions financières bilatérales ont été agréées en 2016. Celles-ci sont toutes d'initiative italienne.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Italie	9	10	4	6	4	12	4	7	7	5
Espagne	1	2	1	2	6	5	3	2	3	-
Grande-Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	10	12	5	8	10	17	7	9	10	5

Source : CNC.

d. Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne

La France a ratifié la Convention européenne sur la coproduction cinématographique en 2002. Ce traité s'applique pour les coproductions réunissant au minimum trois pays européens signataires de ce texte. Cette Convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 124 films de coproduction agréés en 2016, 30 sont coproduits dans le cadre de cette Convention, soit 24,2 %. Huit sont des films d'initiative française et 22 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 17 des 22 films à majorité étrangère.

H. Les premiers et les deuxièmes films

a. Les premiers films

80 premiers films d'initiative française sont agréés en 2016, soit cinq de moins qu'en 2015. 36,2 % des films d'initiative française agréés en 2016 sont des premiers films (32,1 % en 2015). La production d'initiative française est constituée d'au moins une soixantaine de premières œuvres par an sur les cinq dernières années.

27,5 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation, soit 22 films.

Nombre de premiers films

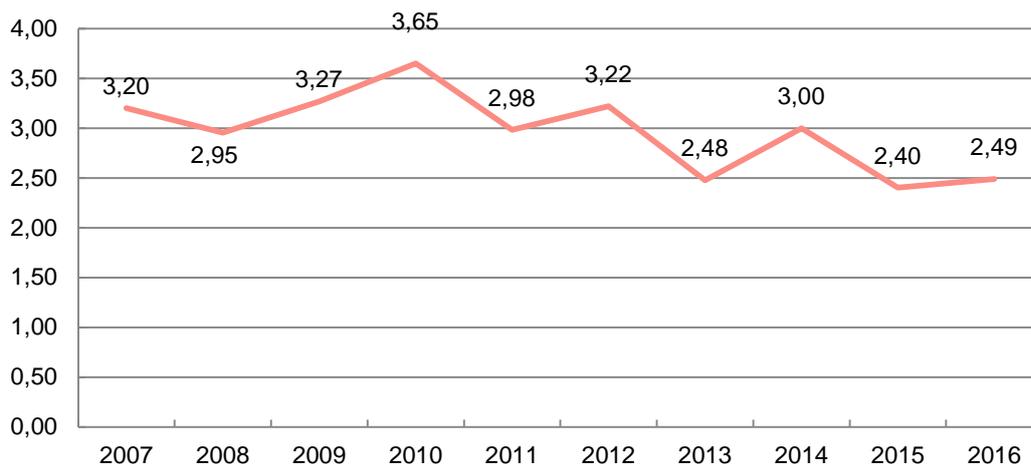
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	185	196	182	203	206	209	208	203	234	221
dont premiers films	72	74	77	63	73	77	67	60	75	80
dont avec avance avant*	15	18	17	18	19	16	20	16	23	22

Source : CNC.

*Avance sur recettes avant réalisation.

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 5,47 M€, celui des premiers films s'établit à 2,49 M€ en 2016 (+3,7 % par rapport à 2015). 28 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ dont six films un devis supérieur à 6 M€. Parmi ces six films, deux ont un devis supérieur à 10 M€ (deux films d'animation) : *Croc Blanc* d'Alexandre Espigares et *Zombillenium* d'Arthur de Pins et Alexis Ducord. Par ailleurs, alors que 43,0 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2016, 53,8 % des premiers films sont dans ce cas.

Devis moyen des premiers films (M€)



Source : CNC.

26 premiers films d'initiative française de 2016 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 32,5 % d'entre eux. L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 1,02 M€ en 2016. Ciné+ préachète 27 premiers films et OCS 14 films. Les chaînes en clair financent 22 premiers films, soit 27,5 % des premiers films agréés en 2016.

95 réalisateurs dirigent le tournage des 80 premiers films d'initiative française agréés en 2016 (83 réalisateurs en 2015). Selon les informations qui ont pu être recueillies, 67,4 % sont des hommes et 32,6 % sont des femmes (respectivement 73,5 % et 26,5 % en 2015). 76,8 % de ces 95 réalisateurs de premiers films ont une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 53,7 % des réalisateurs des premiers films agréés en 2016 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 22,7 % un programme audiovisuel, 12,6 % un documentaire et 23,2 % ont une expérience dans d'autres secteurs culturels.

Toujours selon les informations qui ont pu être recueillies, parmi les 95 réalisateurs de premiers films agréés en 2016, 80 réalisateurs (soit 84,2 %) ont déjà travaillé dans le secteur du cinéma dont 61 en qualité de scénariste (64,2 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma), 17 comme comédiens (17,9 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma), 33 en tant que techniciens (34,7 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma) et 25 comme producteurs (26,3 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le cinéma).

b. Les deuxièmes films

34 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2016 (quatre titres de moins qu'en 2015), soit 15,4 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés (16,2 % en 2015). 20,6 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (28,9 % en 2015).

Nombre de deuxièmes films

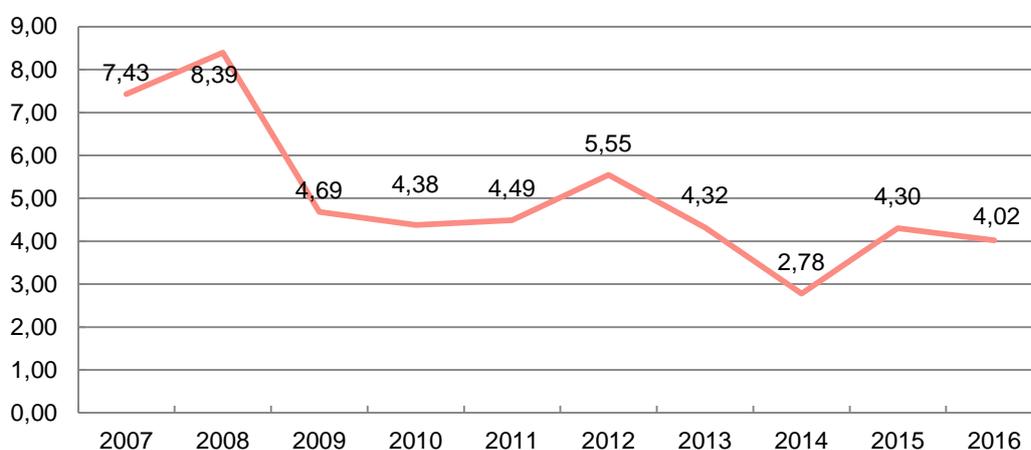
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	185	196	182	203	206	209	208	203	234	221
dont deuxièmes films	32	31	37	33	37	36	39	35	38	34
dont avec avance avant*	9	6	9	8	3	10	11	9	11	7

Source : CNC.

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 4,02 M€, en recul de 6,6 % par rapport à 2015.

Devis moyen des deuxièmes films (M€)



Source : CNC.

Canal+ finance 16 deuxièmes films, soit 47,1 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016. Ciné+ en finance 12 et OCS six. Les chaînes en clair financent 13 deuxièmes films en 2016.

I. Films d'animation et films documentaires

Nombre de films agréés selon le genre

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films de fiction	194	194	194	224	226	225	225	212	250	229
dont FIF*	156	153	151	168	172	161	168	163	189	170
films documentaires	29	36	31	28	35	42	38	37	47	44
dont FIF*	28	34	27	26	29	38	36	35	42	41
films d'animation	5	10	5	9	10	12	6	9	3	10
dont FIF*	1	9	4	9	5	10	4	5	3	10
total	228	240	230	261	271	279	269	258	300	283
dont FIF*	185	196	182	203	206	209	208	203	234	221

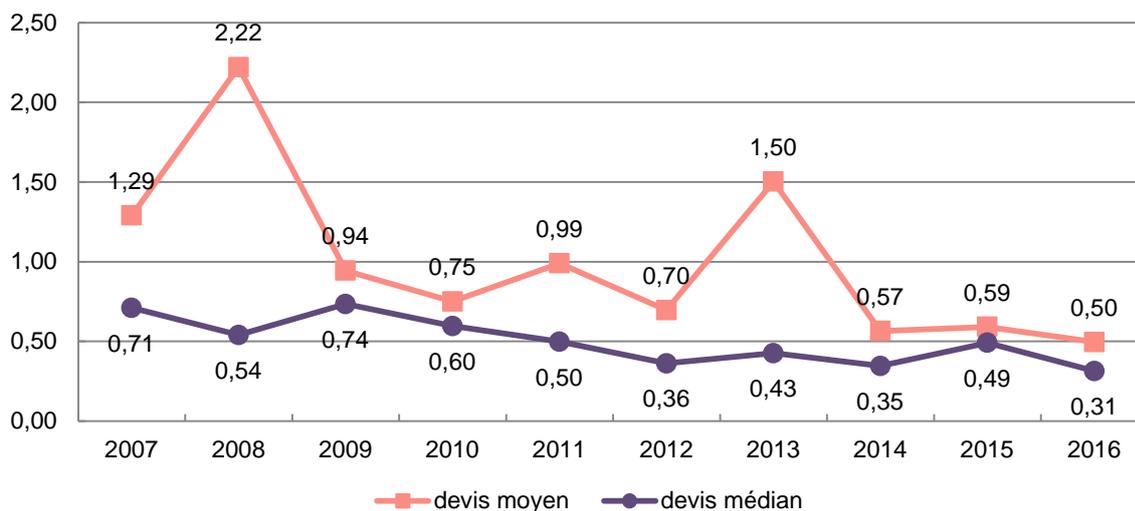
Source : CNC.

*Films d'initiative française

a. Les films documentaires

A 41 films sur les 44 agréés, le nombre de documentaires d'initiative française se maintient à un niveau élevé en 2016. Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,50 M€ (-16,1 % par rapport à 2015). 34 des 41 documentaires d'initiative française agréés en 2016 ont un devis inférieur à 1 M€, dont 28 un devis inférieur à 0,5 M€. *Napalm* de Claude Lanzmann est le documentaire pour lequel le devis est le plus élevé en 2016 (1,77 M€).

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Un documentaire d'initiative française est préacheté par Canal+ en 2016, trois par Ciné+, deux par OCS et un par TV5. Les chaînes de télévision en clair en financent six.

Parmi les 41 documentaires d'initiative française agréés en 2016, huit bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation de 165 000 € en moyenne et huit d'une avance après réalisation de 87 260 € en moyenne. Par ailleurs, un documentaire a bénéficié d'une aide aux cinémas du monde pour un montant de 80 000 €. Au total, 41,5 % des films documentaires d'initiative française bénéficient d'une aide sélective à la production (avant ou après réalisation).

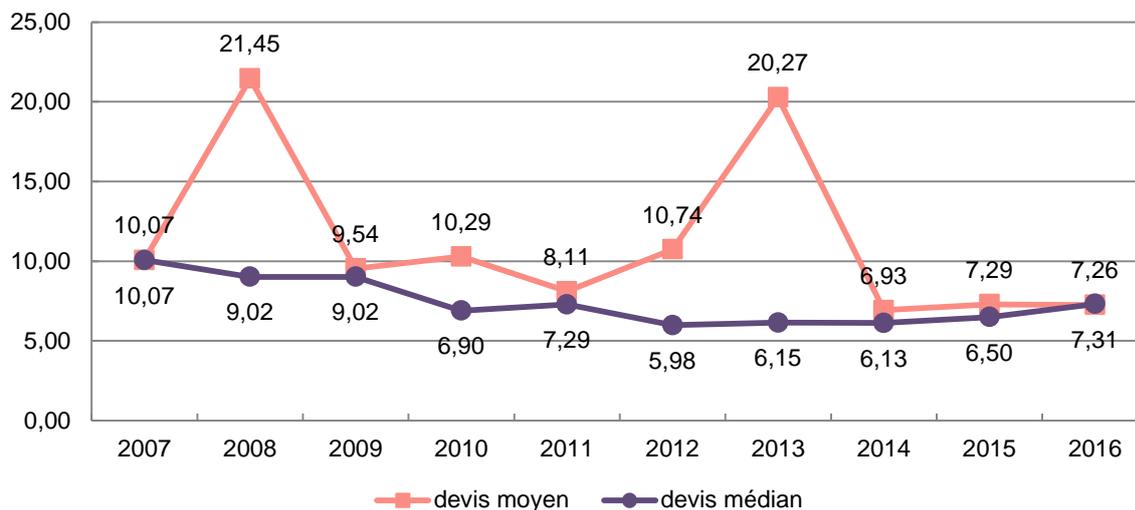
19 documentaires sollicitent le crédit d'impôt en 2015, soit 46,3 % des documentaires d'initiative française agréés.

b. Les films d'animation

En 2016, dix films d'animation, tous d'initiative française, sont agréés (sept de plus qu'en 2015).

Le devis moyen des films d'animation d'initiative française atteint 7,26 M€ (-0,5 % par rapport à 2015). Pour information, le devis moyen des films de fiction s'établit à 6,56 M€ et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 5,47 M€.

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Cinq des dix films d'animation d'initiative française agréés en 2016 sont financés par Canal+, Ciné+ en préachète trois, OCS trois et TV5 un. Sept films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2016. France 3 en finance cinq dont un avec France 4, Arte en finance un et TMC en finance un avec NT1.

Deux films d'animation d'initiative française bénéficient de l'avance sur recettes avant réalisation en 2016 : *Dilili à Paris* de Michel Ocelot et *la Fameuse Invasion de la Sicile par les ours* de Lorenzo Mattoti.

Huit films d'animation sollicitent le crédit d'impôt en 2016, soit 80,0 % des films d'animation d'initiative française agréés.

Films d'animation agréés

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Zombillenium	DE PINS Arthur / DUCORD Alexis	13,39	100%
Fameuse invasion de la Sicile par les ours (La)	MATTOTI Lorenzo	12,03	majoritaire
Croc Blanc	ESPIGARES Alexandre	11,28	majoritaire
Drôles de petites bêtes	KRINGS Antoon / BOURON Arnaud	8,55	majoritaire
Petit vampire	SFAR Joann	7,97	majoritaire
Dilili à Paris	OCELOT Michel	6,66	majoritaire
As de la jungle (Les) - le film	ALAUX David	5,32	100%
Funan	DO Denis	5,06	majoritaire
Tour (La)	GRORUD Mats	2,14	majoritaire
Kinoa	MARTIN Jean-Loup	0,19	100%

Source : CNC.

II. Le financement des films produits

A. Les investissements sur les films agréés

En 2016, 1 388,50 M€ sont investis dans la production des films agréés, soit une hausse de 13,4 % par rapport à 2015, pour un nombre de films en recul de 5,7 % (-17 titres). A 1 208,79 M€, les films d'initiative française captent 87,1 % des investissements totaux. Les films à majorité étrangère représentent 12,9 % des investissements totaux en 2016, contre 16,4 % en 2015.

Les investissements français sur les films agréés augmentent de 20,0 % entre 2015 et 2016 pour atteindre 1 164,56 M€. Les films d'initiative française captent 96,5 % des investissements français en 2016 (95,2 % en 2015), les films à majorité étrangère en captent 3,5 % (4,8 % en 2015).

223,95 M€ proviennent de partenaires étrangers en 2016, soit une baisse de -11,8 % par rapport à 2015. 62,0 % de ces investissements sont consacrés à la production de films à majorité étrangère (60,6 % en 2015). La part des films d'initiative française dans le total des investissements étrangers recule entre 2015 et 2016, passant de 39,4 % à 38,0 %.

Investissements sur les films agréés (M€)

(M€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements totaux										
initiative française	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15	1 127,62	1 065,68	1 019,22	799,18	1 023,79	1 208,79
majorité étrangère	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65	234,72	194,95	200,38	179,72
total	1 201,08	1 490,45	1 098,68	1 439,01	1 388,38	1 342,33	1 253,95	994,13	1 224,17	1 388,50
investissements français										
initiative française	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 009,38	966,95	931,50	753,24	923,72	1 123,77
majorité étrangère	44,37	49,70	39,89	71,19	52,89	58,63	50,67	44,20	46,46	40,79
total	951,74	1 223,76	891,87	1 089,74	1 062,27	1 025,58	982,17	797,44	970,17	1 164,56
investissements étrangers										
initiative française	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24	98,73	87,72	45,94	100,07	85,02
majorité étrangère	153,09	181,56	131,32	255,67	207,87	218,02	184,05	150,75	153,92	138,93
total	249,34	266,69	206,81	349,28	326,11	316,75	271,78	196,69	254,00	223,95

Source : CNC.

B. Le financement des films d'initiative française

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être couverte soit par l'obtention de financement complémentaire non identifié au moment de l'agrément des investissements, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du préfinancement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financière assumée par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc recouvrir aussi bien des dispositifs comme le crédit d'impôt cinéma, que des salaires et frais généraux en participation ou des apports en numéraire.

En 2016, les producteurs français sont les principaux financeurs des films d'initiative française devant les chaînes de télévision. Les apports des producteurs français progressent de 48,7 % entre 2015 et 2016 pour atteindre 462,60 M€ (38,3 % des devis), soit le plus haut niveau depuis 1994 (première année de la série statistiques). Les investissements des chaînes de télévision dans le financement des films d'initiative française (préachats + apports en coproduction) reculent sensiblement : -15,5 % en 2016 à 306,56 M€. La part du financement apporté par les chaînes de télévision diminue de 10,1 points, passant de 35,5 % en 2015 à 25,4 % en 2016. Il s'agit du plus bas niveau enregistré depuis 1994.

En 2016, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française augmentent de 71,8 % pour atteindre 251,30 M€. L'ensemble des mandats finance 20,8 % des devis des films d'initiative française en 2016, contre 14,3 % en 2015.

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 2,4 % en 2016 (-0,9 point par rapport à 2015). Les apports des SOFICA reculent en 2016 (-14,9 % par rapport à 2015) et s'élèvent à 29,55 M€

Les apports étrangers diminuent également en 2016 par rapport à 2015 (-15,0 %), en raison d'un nombre de films de coproduction en baisse (-18,4 %, soit -14 films). Ces apports assurent 7,0 % du financement des films d'initiative française en 2016 (-2,7 points)

Les financements publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) représentent 6,4 % des financements des films d'initiative française en 2016, contre 7,3 % en 2015. Les aides sélectives du CNC augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+3,1 %) mais leur part recule à 2,5 % des devis des films d'initiative française agréés en 2016 (-0,4 point par rapport à 2015). La contribution des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) au financement des films d'initiative française progresse de 2,9 % en 2016 et atteint 1,7 % du total des devis (-0,3 point par rapport à 2015).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	évol. 16/15
investissements français	966,95	931,50	753,24	923,72	1 123,77	+21,7%
apports des producteurs français ¹	316,94	297,80	237,77	311,06	462,60	+48,7%
apports des SOFICA	42,10	32,03	31,16	34,71	29,55	-14,9%
soutien automatique du CNC ²	28,39	29,66	26,14	25,47	26,49	+4,0%
aides sélectives du CNC	24,86	27,77	28,88	29,35	30,25	+3,1%
aides régionales ³	15,85	20,98	15,74	19,95	20,52	+2,9%
apports en coprod. des TV	44,95	33,75	39,27	55,48	42,59	-23,2%
préachats des TV	295,62	244,46	237,39	307,49	263,97	-14,2%
mandats groupés ^{4b}	113,24	87,10	62,76	76,80	113,07	+47,2%
à valoir des distributeurs français ⁵	17,95	12,87	10,81	16,55	21,56	+30,3%
à valoir des éditeurs vidéo français ⁵	8,78	7,03	6,96	5,99	9,89	+65,1%
mandats étrangers (part française) ^{5b}	58,27	138,07	56,37	40,88	103,28	+152,7%
investissements étrangers	98,73	87,72	45,94	100,07	85,02	-15,0%
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{5b}	7,31	4,71	1,38	6,05	3,49	-42,3%
total	1 065,68	1 019,22	799,18	1 023,79	1 208,79	+18,1%

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Données mises à jour. / ⁶ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements français	90,4	93,2	91,9	91,6	89,5	90,7	91,4	94,3	90,2	93,0
apports des producteurs français ¹	28,3	28,4	31,0	29,3	28,4	29,7	29,2	29,8	30,4	38,3
apports des SOFICA	3,9	2,8	3,8	4,3	3,0	4,0	3,1	3,9	3,4	2,4
soutien automatique du CNC ²	4,8	4,2	4,3	4,3	2,7	2,7	2,9	3,3	2,5	2,2
aides sélectives du CNC	2,6	2,1	2,5	2,7	2,1	2,3	2,7	3,6	2,9	2,5
aides régionales ³	1,6	1,9	2,0	1,9	1,7	1,5	2,1	2,0	1,9	1,7
apports en coprod. des TV	3,8	3,2	3,7	3,6	4,1	4,2	3,3	4,9	5,4	3,5
préachats des TV	26,8	24,5	28,7	28,9	28,3	27,7	24,0	29,7	30,0	21,8
mandats groupés ^{4,5}		9,8	8,8	5,2	7,0	10,6	8,5	7,9	7,5	9,4
à valoir des distributeurs français ⁵	9,5	2,3	3,3	4,4	4,4	1,7	1,3	1,4	1,6	1,8
à valoir des éditeurs vidéo français ⁵	2,1	1,7	0,7	0,9	1,3	0,8	0,7	0,9	0,6	0,8
mandats étrangers (part française) ^{5,6}	7,2	12,4	3,0	6,0	6,4	5,5	13,5	7,1	4,0	8,5
investissements étrangers	9,6	6,8	8,1	8,4	10,5	9,3	8,6	5,7	9,8	7,0
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{5,6}	1,0	0,4	0,2	0,6	0,6	0,7	0,5	0,2	0,6	0,3
total	100,0									

Source : CNC.

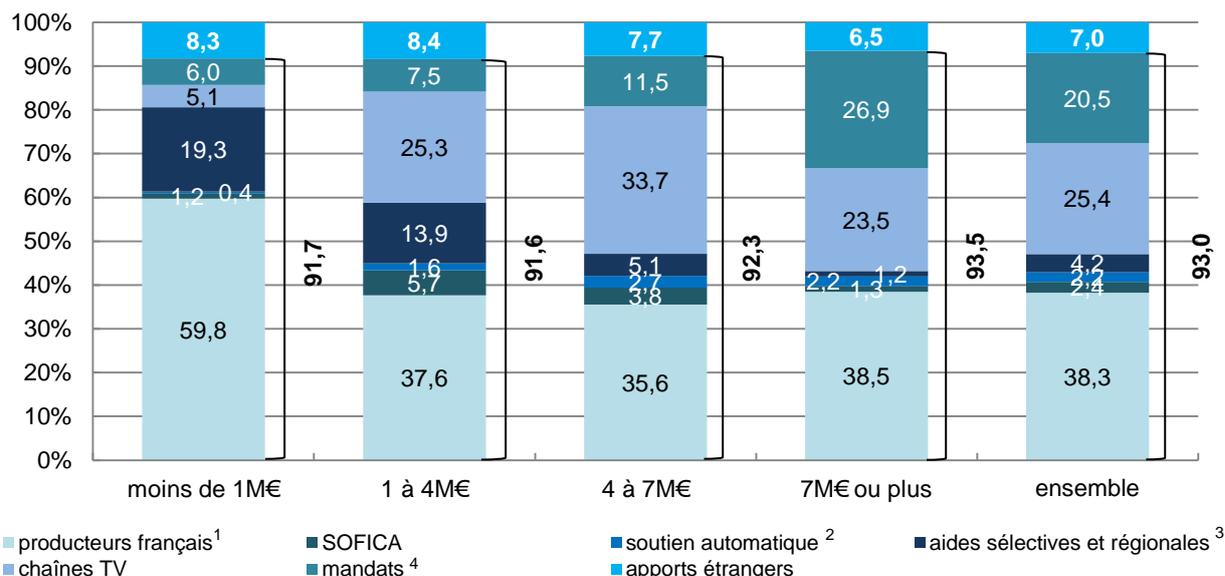
¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Données mises à jour. / ⁶ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides publiques (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) assurent 16,1 % du financement des films à moins de 4 M€ en 2016, contre 3,4 % des films supérieur ou égale à 7 M€. A l'inverse, la part des mandats (y compris part étrangère) est nettement plus élevée pour les films à devis élevé (20,8 % des financements en 2016) que pour les films dont le devis est inférieur à 4 M€ (7,5 % des financements).

En 2016, la part de financement assurée par les producteurs français avoisine 60 % pour les films à moins de 1 M€, contre 35,6 % pour les films de 4 M€ à 7 M€ (35,6 %). Ce manque à financer semble être comblé par les apports des chaînes de télévision. La part des chaînes de télévision est faible dans le financement des films à moins de 1 M€ (5,1 %) mais représente un tiers de celui des films de 4 M€ à 7 M€ (33,7 %).

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2016 (%)



Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / ² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Données mises à jour.

a. Les films à moins de 1 M€

En 2016, 59,8 % du devis des films à moins de 1 M€ est porté par les apports des producteurs français, en hausse par rapport à 2015 (+7,0 points par rapport à 2015). Les films à moins de 1 M€ sont largement financés par les soutiens publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC et aides régionales), qui représentent 19,7 % des devis en 2016 (+1,6 point par rapport à 2015). La part des apports des chaînes de télévision recule (10,1 % en 2015 à 5,1 % en 2016) ainsi que la part des financements étrangers atteint (-4,7 points par rapport à 2015 pour atteindre 8,3 %).

Répartition du financement des films d'initiative française à moins de 1 M€(%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements français	93,6	96,9	96,8	94,5	99,1	94,3	93,7	91,6	87,0	91,7
apports des producteurs français ¹	59,4	57,1	65,5	57,3	69,1	61,4	58,8	66,5	52,8	59,8
apports des SOFICA	2,1	0,5	0,3	0,8	0,5	0,4	1,1	1,8	0,7	1,2
soutien automatique du CNC ²	3,2	0,6	3,9	2,1	1,1	2,3	1,7	2,1	0,7	0,4
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	14,5	22,1	14,8	19,3	17,8	20,5	23,2	16,0	17,3	19,3
chaînes TV (coproductions + préachats)	8,3	10,5	5,8	10,0	7,6	4,4	3,6	0,5	10,1	5,1
mandats ⁴	6,1	6,1	6,4	5,0	3,1	5,3	5,3	4,8	5,3	6,0
investissements étrangers	6,4	3,1	3,2	5,5	0,9	5,7	6,3	8,4	13,0	8,3
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{4,5}	0,2	-	-	0,2	-	0,1	0,2	0,2	0,7	0,2
total	100,0									

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / ² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Données mises à jour. / ⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

b. Les films de 1 M€ à 4 M€

Les premiers financeurs des films de 1 M€ à 4 M€ sont les producteurs (37,6 % du total des devis en 2016), suivi des chaînes de télévision (25,3 %) et des aides publiques (15,5 %). Toutefois, la part des financements assurée par les chaînes de télévision est en recul entre 2015 et 2016 (-3,1 points par rapport à 2015), celle assurée par les soutiens publics est stable sur la période. Les mandats représentent 7,7 % du total des devis des films de 1 M€ à 4 M€ en 2016, en recul de 1,8 point par rapport à 2015 qui atteignait un niveau record au regard de la décennie.

Répartition du financement des films d'initiative française à devis compris entre 1 M€ et 4 M€(%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements français	91,7	89,8	93,3	91,6	90,3	88,8	91,6	92,0	91,5	91,6
apports des producteurs français ¹	39,4	36,5	40,5	35,7	32,6	32,6	36,2	34,3	34,4	37,6
apports des SOFICA	1,9	3,6	4,4	4,4	4,9	7,4	4,9	5,3	4,0	5,7
soutien automatique du CNC ²	2,8	3,4	1,5	2,1	2,8	2,2	1,9	2,4	3,0	1,6
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	14,9	14,5	14,8	16,1	13,3	12,6	17,3	13,9	12,6	13,9
chaînes TV (coproductions + préachats)	24,6	24,3	25,9	27,9	28,9	26,3	24,9	29,3	28,4	25,3
mandats ⁴	8,1	7,6	6,3	5,3	7,8	7,8	6,4	6,9	9,2	7,5
investissements étrangers	8,3	10,2	6,7	8,4	9,7	11,2	8,4	8,0	8,5	8,4
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{4,5}	0,5	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
total	100,0									

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / ² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Données mises à jour. / ⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

c. Les films de 4 M€ à 7 M€

En raison d'un recul de la part des apports des chaînes de télévision, les producteurs français deviennent les premiers financeurs des films de 4 M€ à 7 M€ (35,6 % du total des devis en 2016) devant les chaînes de télévision (33,7 %) pour la deuxième fois en dix ans. La part des soutiens publics recule (-0,7 point à 7,8 %), ainsi que celle des SOFICA (-2,8 points à 3,8 %). La part des apports étrangers progresse entre 2015 et 2016 (+1,9 point à 7,7 %).

Répartition du financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements français	94,0	90,1	91,9	87,9	90,5	91,7	93,6	96,1	94,2	92,3
apports des producteurs français ¹	30,0	31,9	43,9	26,5	29,2	25,0	31,8	32,1	26,9	35,6
apports des SOFICA	5,9	5,4	3,9	7,2	3,8	7,0	6,2	4,9	6,6	3,8
soutien automatique du CNC ²	4,9	2,8	3,1	4,9	2,5	3,4	4,3	2,9	3,5	2,7
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	3,7	5,7	3,2	5,1	4,0	3,2	3,0	3,3	5,0	5,1
chaînes TV (coproductions + préachats)	36,0	34,2	27,5	32,2	33,1	38,0	34,1	40,8	41,0	33,7
mandats ⁴	13,6	10,0	10,3	12,1	17,9	15,1	14,2	12,1	11,2	11,5
investissements étrangers	6,0	9,9	8,1	12,1	9,5	8,3	6,4	3,9	5,8	7,7
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{4b}	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,2
total	100,0									

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Données mises à jour.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

d. Les films à 7 M€ et plus

Les producteurs français apportent 38,5 % des devis totaux de ces films en 2016 (+9,6 points par rapport à 2015). Les mandats sont la deuxième source de financement des films à 7 M€ ou plus (27,2 % du total des devis en 2016, +9,8 points par rapport à 2015) devant les chaînes de télévision (23,5 % en 2016, -14,1 points). Les apports étrangers reculent. Ils représentent 6,5 % du total des devis des films à 7 M€ ou plus en 2016 (-4,9 points par rapport à 2015).

Répartition du financement des films d'initiative française à devis supérieur ou égal à 7 M€ (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements français	89,1	94,2	91,3	92,9	88,7	90,9	90,8	95,0	88,6	93,5
apports des producteurs français ¹	24,1	25,9	23,9	27,9	25,9	28,9	25,8	24,2	28,9	38,5
apports des SOFICA	4,0	2,3	3,6	3,2	2,4	2,5	2,1	2,9	2,3	1,3
soutien automatique du CNC ²	5,3	4,7	5,5	4,7	2,8	2,7	2,9	3,9	2,1	2,2
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	1,1	1,5	1,3	1,1	1,1	1,1	1,1	1,3	1,3	1,2
chaînes TV (coproductions + préachats)	31,4	27,7	36,5	34,5	33,8	33,2	27,3	37,4	37,5	23,5
mandats ⁴	23,1	32,2	20,4	21,4	22,7	22,6	31,7	25,1	16,6	26,9
investissements étrangers	10,9	5,8	8,7	7,1	11,3	9,1	9,2	5,0	11,4	6,5
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{4b}	1,4	0,5	0,1	0,8	0,8	0,9	0,6	0,2	0,8	0,3
total	100,0									

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Données mises à jour.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

C. Le financement des films minoritaires français

Les coproductions à majorité étrangère sont largement financées par les producteurs étrangers. Ces derniers financent 77,3 % des devis de ces films en 2016, contre 76,8 % en 2015. Les producteurs français assument 10,2 % des devis des films minoritaires français (6,5 % en 2015). Les chaînes de télévision participent à hauteur de 4,7 % des devis des coproductions à majorité étrangère en 2016 (7,5 % en 2015), soit le plus bas niveau de la décennie. Au total, les mandats représentent 6,3 % des devis des films minoritaires français en 2016 dont 4,0 % sont exclusivement le fait des mandats étrangers (6,2 % dont 2,7 % en 2015).

Répartition du financement des films minoritaires (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements français	22,5	21,5	23,3	21,8	20,3	21,2	21,6	22,7	23,2	22,7
apports des producteurs français ¹	7,8	10,3	7,4	8,2	8,3	7,7	8,0	7,3	6,5	10,2
apports des SOFICA	0,7	1,3	0,8	0,7	1,0	0,9	0,4	1,4	1,0	1,2
soutien automatique du CNC ²	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1
aides sélectives du CNC	4,4	1,4	1,6	1,3	1,8	1,5	2,2	2,2	3,0	3,0
aides régionales ³	0,1	0,2	0,3	0,3	0,5	0,1	0,2	0,2	0,7	0,2
apports en coprod. des TV	1,0	0,8	1,3	1,4	0,7	1,1	1,0	1,4	1,0	0,8
préachats des TV	5,4	5,0	7,1	7,2	4,8	5,8	4,8	6,1	6,4	3,9
mandats groupés ^{4,5}		0,8	0,0	0,5	0,1	1,4	1,5	1,7	2,3	1,6
à valoir des distributeurs français ⁵	1,6	0,8	3,6	1,4	1,5	1,6	1,4	0,7	1,1	0,6
à valoir des éditeurs vidéo français ⁵	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
mandats étrangers (part française) ^{5,6}	1,1	0,5	0,9	0,6	1,3	0,8	2,0	1,6	0,7	1,0
investissements étrangers	77,5	78,5	76,7	78,2	79,7	78,8	78,4	77,3	76,8	77,3
dont mandats étrangers (part étrangère) ^{5,6}	2,8	2,2	2,0	2,2	4,3	2,4	5,0	5,3	2,0	3,0
total	100,0									

Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique du CNC mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Données mises à jour. / ⁶ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Alors que les devis des coproductions à majorité étrangère reculent de 10,3 % par rapport à 2015, les évolutions selon les types de financeurs apparaissent plutôt hétérogènes. Les investissements des producteurs français progressent de 41,7 % entre 2015 et 2016 pour s'établir à 18,32 M€, ceux des partenaires étrangers diminuent, dans le même temps, de 9,7 % à 138,93 M€. Au global, les apports des chaînes de télévision s'élèvent à 8,44 M€, soit -43,8 % par rapport à 2015.

Tous modes d'exploitation confondus, les mandats atteignent 11,26 M€ en 2016, en recul de 8,8 % par rapport à 2015. A l'inverse, les mandats étrangers augmentent entre 2015 et 2016 (+33,5 % à 7,10 M€).

Le montant des aides sélectives du CNC et des aides régionales des collectivités allouées aux films minoritaires français diminue en 2016 par rapport à 2015 respectivement (-12,0 % et -75,7 %). Le soutien automatique du CNC mobilisé par les producteurs français pour le financement des coproductions à majorité étrangère baisse de 63,3 %.

Evolution du financement des films minoritaires (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016	évol. 16/15
investissements français	58,63	50,67	44,20	46,46	40,79	-12,2%
apports des producteurs français ¹	21,42	18,70	14,18	12,93	18,32	+41,7%
apports des SOFICA	2,56	0,86	2,82	2,03	2,16	+6,5%
soutien automatique ²	0,22	0,02	0,23	0,68	0,25	-63,3%
aides sélectives	4,03	5,21	4,29	6,04	5,32	-12,0%
aides régionales ³	0,38	0,58	0,30	1,44	0,35	-75,7%
apports en coprod. des chaînes de TV	3,02	2,24	2,82	2,08	1,50	-27,9%
préachats des chaînes de TV	16,03	11,32	11,90	12,92	6,94	-46,3%
mandats groupés ⁴	3,94	3,59	3,22	4,59	2,83	-38,3%
à valoir des distributeurs français	4,37	3,27	1,29	2,26	1,12	-50,7%
à valoir des éditeurs vidéo français	0,42	0,28	0,01	0,17	0,21	+19,2%
mandats étrangers (part française) ⁵	2,24	4,61	3,13	1,31	1,80	+37,5%
investissements étrangers	218,02	184,05	150,75	153,92	138,93	-9,7%
dont mandats étrangers (part étrangère) ⁵	6,51	11,69	10,27	4,01	5,30	+32,2%
total	276,65	234,72	194,95	200,38	179,72	-10,3%

Source : CNC.

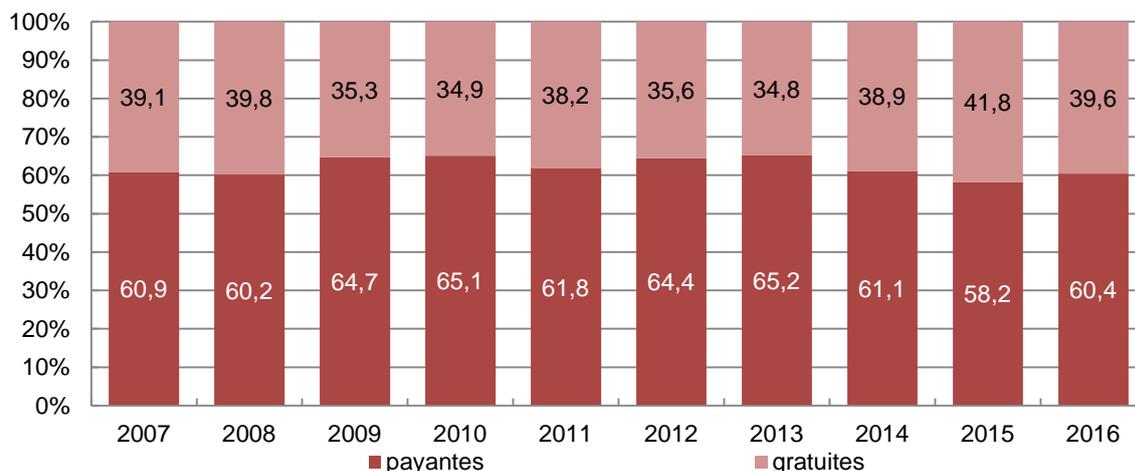
¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés. / ² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. / ³ Aides régionales incluant les apports du CNC. / ⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. / ⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

D. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante sans financements encadrés.

En 2016, les chaînes payantes représentent, à nouveau, plus de 60 % des apports des diffuseurs.

Répartition des apports des chaînes de télévision dans la production cinématographique



Source : CNC.

En 2016, les chaînes de télévision (payantes et gratuites) ont financé 165 films (58,3 % des films agréés), dont 150 d'initiative française (67,9 % des films d'initiative française agréés).

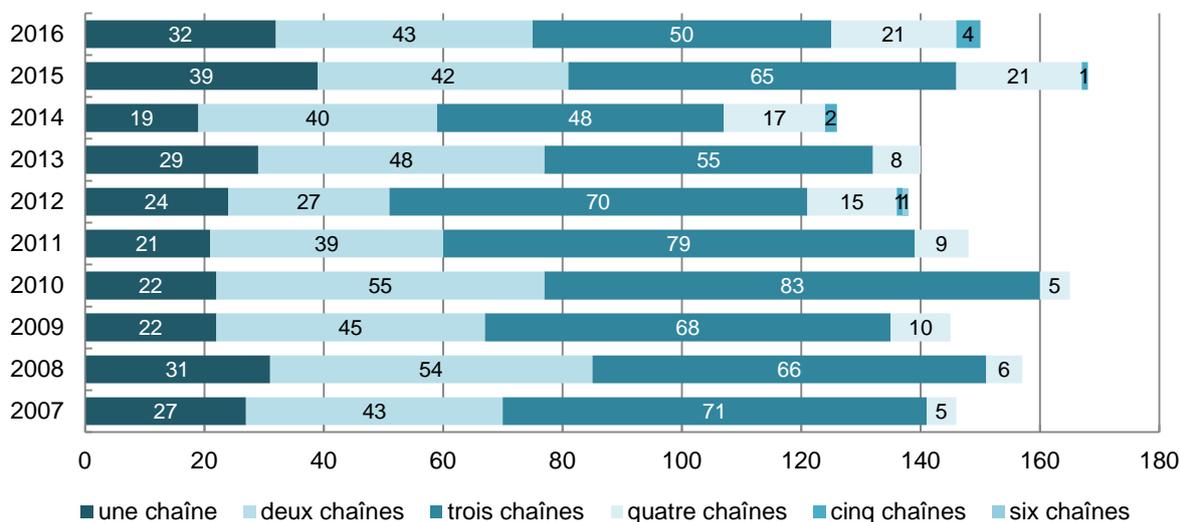
Nombre de films financés par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	146	157	145	165	148	138	140	126	168	150
coproductions minoritaires	19	24	24	33	25	29	21	17	23	15
total	165	181	169	198	173	167	161	143	191	165

Source : CNC.

32 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne de télévision en 2016 (39 en 2015), A l'inverse, quatre films sont financés par cinq chaînes (un en 2015). Il s'agit de *l'Ascension* de Ludovic Bernard (Canal+, Ciné+, France 2, D8 et France 4), *la Mélodie* de Rachid Hami (Canal+, OCS, France 2, D8 et France 4), *Sous le même toit* de Dominique Farrugia (Canal+, Ciné+, TF1, NT1 et TMC) et *les Ex* de Maurice Barthélémy (Canal+, Ciné+, TF1, TMC et NT1).

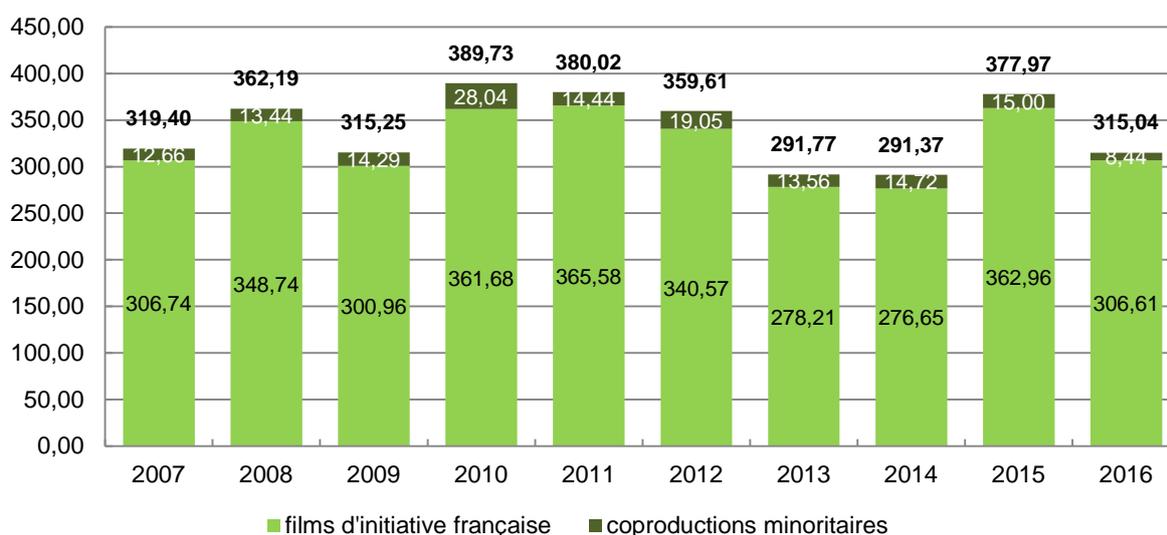
Films financés par les chaînes de télévision selon le nombre de chaînes



Source : CNC.

A 315,04 M€, les investissements des chaînes de télévision reculent sensiblement en 2016 (-16,6 %), pour un nombre de films financés en baisse de 13,6 %, soit -26 films.

Investissements des chaînes de télévision (payantes et gratuites) (M€)

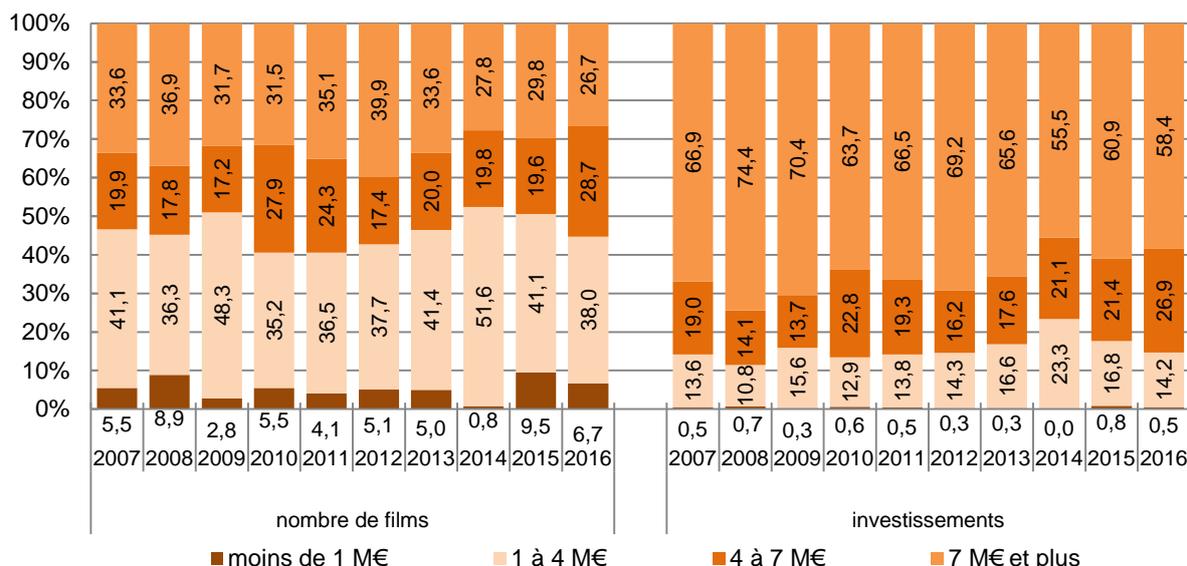


Source : CNC.

Les chaînes de télévision financent la totalité des films d'initiative française à 4 M€ ou plus et seulement 14,9 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2016. 80,3 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ sont financés par au moins une chaîne de télévision.

En 2016, 28 films d'initiative française sur les 149 financés par les chaînes de télévision mobilisent 50 % des investissements de ces dernières (18,8 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 20,2 % en 2015).

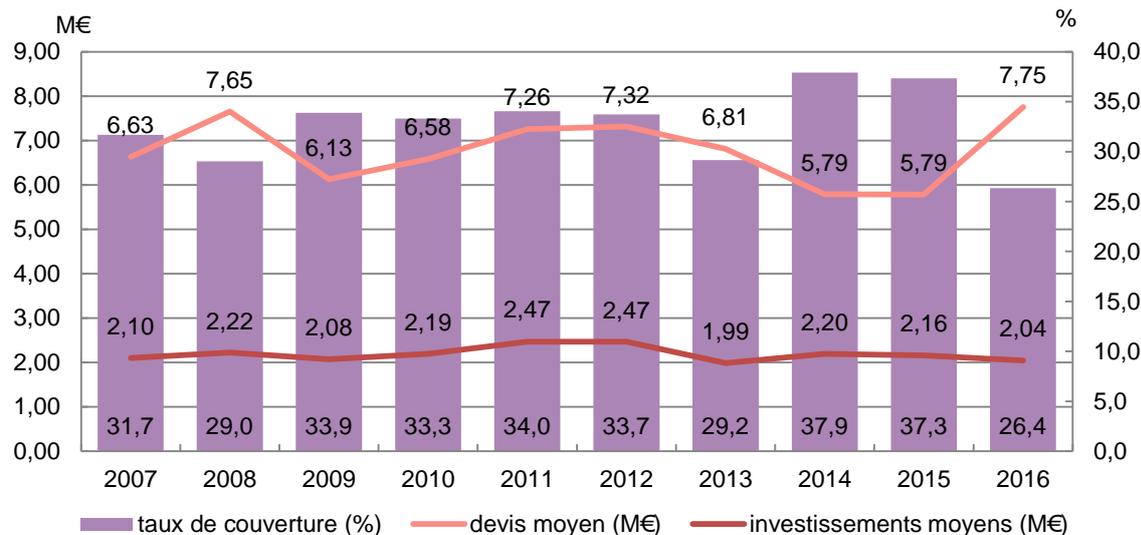
Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision (payantes et gratuites) selon le devis



Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision s'établit à 7,75 M€ en 2016. Elles apportent, en moyenne, 2,04 M€ aux films d'initiative française qu'elles financent et couvrent 26,4 % de leur devis.

Devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes de télévision



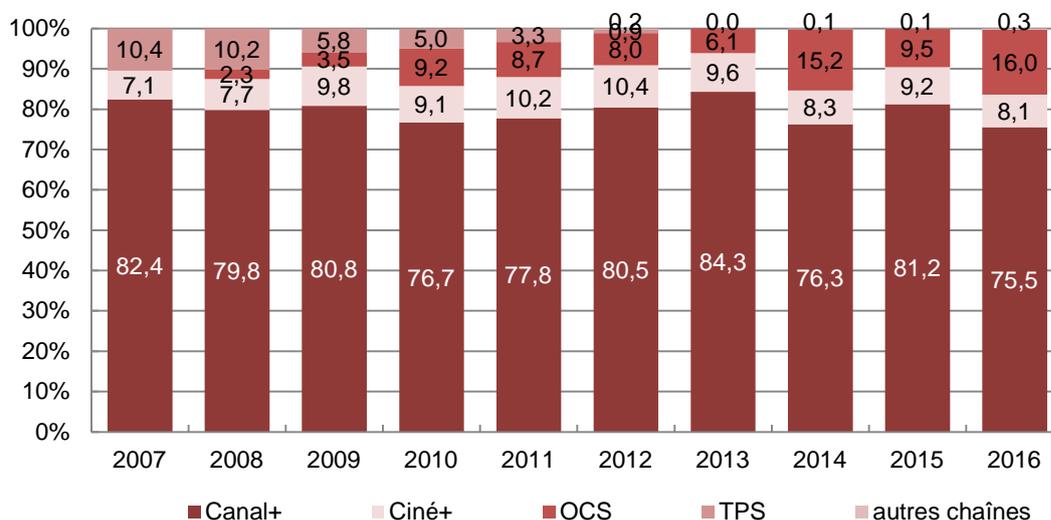
Source : CNC.

E. Les préachats des chaînes payantes

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et non agréés par le CNC. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissements déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Canal+ apporte chaque année plus des $\frac{3}{4}$ des investissements totaux des chaînes payantes. En 2016, la part de Canal+ dans le total atteint son niveau le plus bas au regard de la décennie à 75,5 %. OCS représente 16,0 % des apports des diffuseurs payants, soit son plus haut niveau depuis 2008 (année de sa première participation à la production des films agréés).

Répartition des apports des chaînes payantes¹ dans la production cinématographique



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes sur la période : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

En 2016, les chaînes payantes (Canal+, Ciné+, OCS et TV5) ont préacheté 152 films au total (53,7 % des films agréés), dont 143 d'initiative française (64,7 % des films d'initiative française).

Les chaînes payantes participent au financement de 41 premiers films d'initiative française et 22 deuxièmes films (respectivement 30 et 27 films en 2015), soit 51,3 % des premiers et 64,7 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016.

Nombre de films financés par les chaînes payantes¹

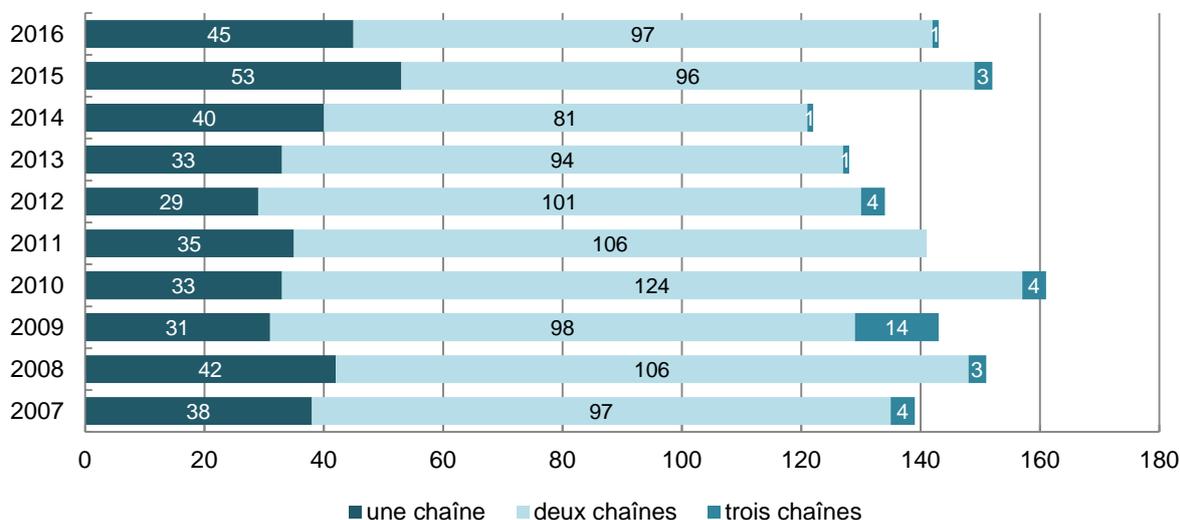
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	139	151	143	161	141	134	128	122	152	143
coproductions minoritaires	18	23	19	25	22	21	14	14	16	9
total	157	174	162	186	163	155	142	136	168	152

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes sur la période : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

45 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'une seule chaîne payante en 2016, 97 films de deux chaînes payantes et un film de trois chaînes payantes. Il s'agit de *Zombillénium* d'Arthur de Pins et Alexis Ducord préacheté par Canal+, OCS et TV5.

Films financés par les chaînes payantes¹ selon le nombre de chaînes

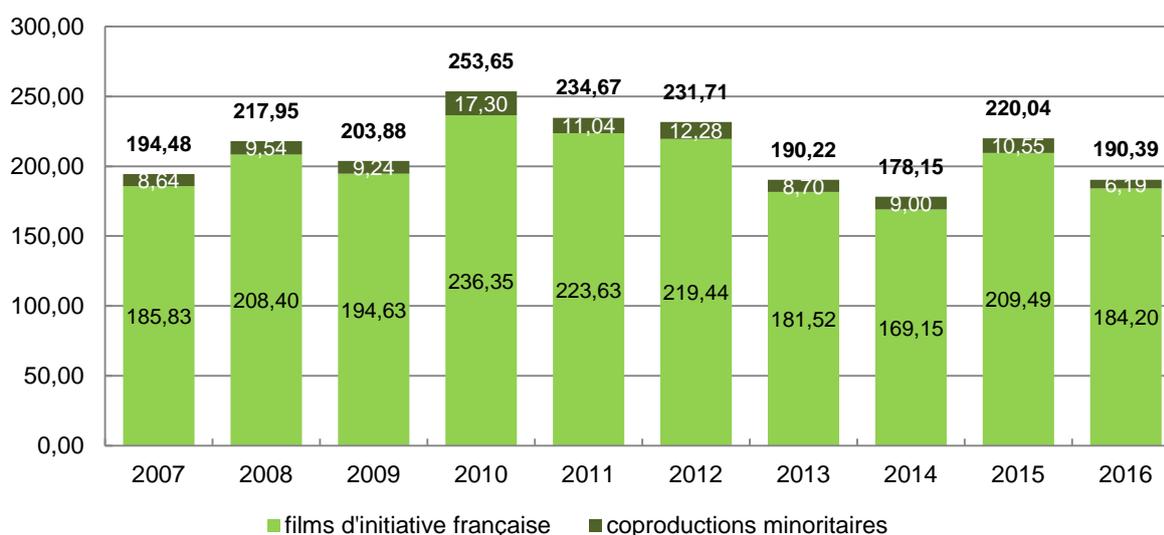


Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

Le volume global d'investissement des chaînes payantes recule de 13,5 % à 190,39 M€ en 2016, pour un nombre de films préachetés en baisse de 9,5 % (-16 films). Le niveau de financement des chaînes payantes diminue sur les films d'initiative française (-12,1 % par rapport à 2015 à 184,20 M€ en 2016). Il atteint 6,19 M€ sur les films minoritaires français (-41,3 % par rapport à 2015).

Investissements des chaînes payantes¹ (M€)



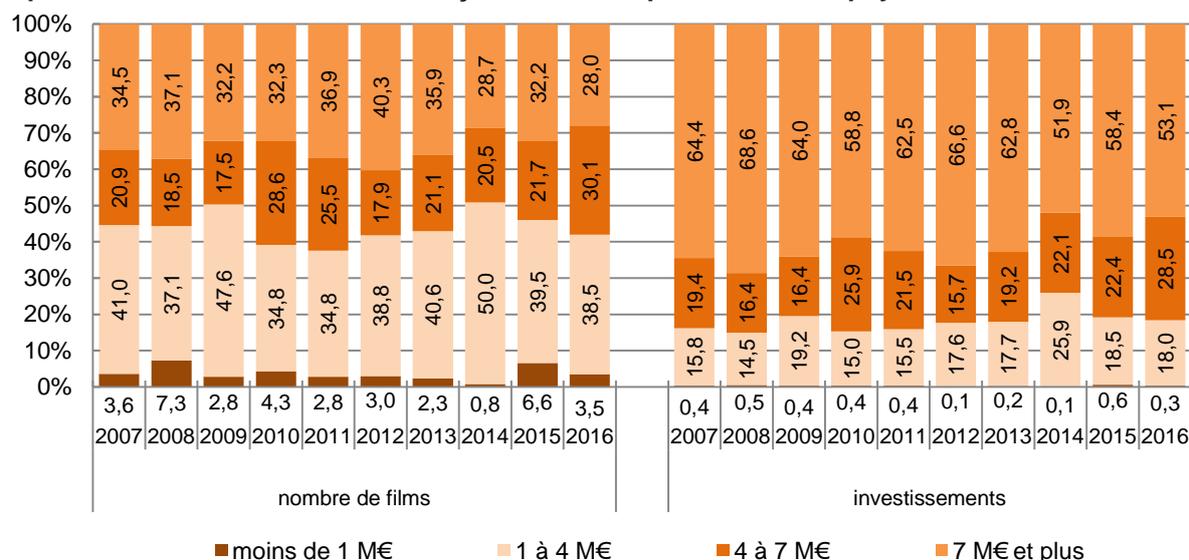
Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

La majeure partie des films financés par les chaînes payantes a un devis compris entre 1 M€ et 4 M€. Toutefois, leurs investissements se portent davantage sur des films à 7 M€ ou plus. Les chaînes payantes financent la totalité des films d'initiative française à 4 M€ ou plus et seulement 7,5 % de ceux dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2016. 77,5 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ sont financés par au moins une chaîne payante.

En 2016, 33 films d'initiative française sur les 142 financés par les chaînes payantes mobilisent 50 % des investissements de ces dernières (23,2 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 24,3 % en 2015).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes payantes¹ selon le devis

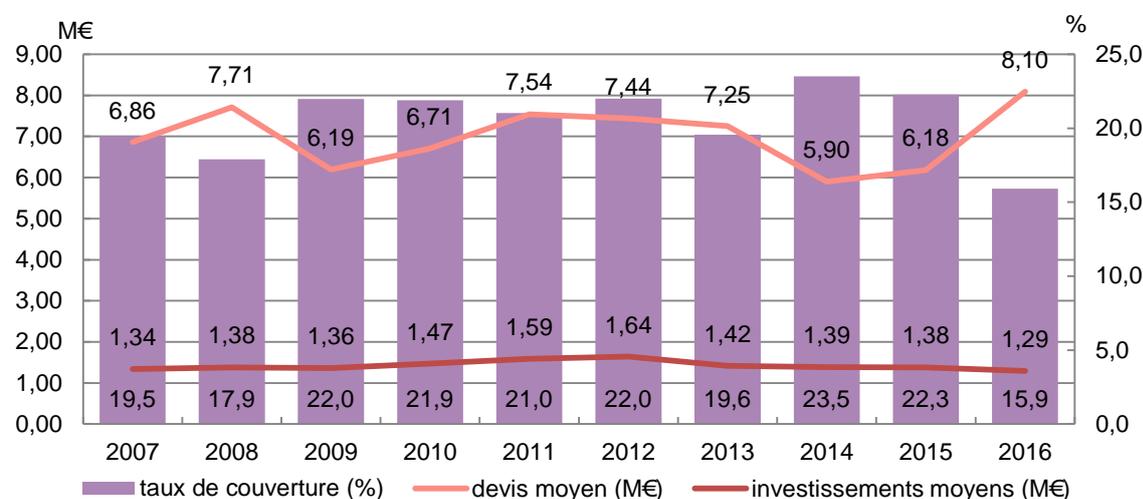


Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes payantes : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes payantes atteint 8,10 M€ en 2016. Elles apportent, en moyenne, 1,29 M€ aux films d'initiative française qu'elles financent et couvrent 15,9 % de leur devis. *Valérian et la cité des mille planètes*, préacheté par OCS, réduit sensiblement le taux de couverture des chaînes payantes en 2016. Ce film mis à part, le devis moyen des films préachetés par les chaînes payantes s'élève à 6,76 M€, leur apport moyen à 1,27 M€ et leur taux de couverture à 18,8 %.

Devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes payantes



Source : CNC.

a. Les préachats de Canal+

Les obligations de Canal+ : Canal+ regroupe plusieurs services (Canal+, Canal+ Cinéma, Canal+ Sport, Canal+ Family, Canal+ Séries et Canal+ Décalé). Ses obligations figurent dans l'accord professionnel passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma du 7 mai 2015 modifié ont été intégrées à la convention du 29 mai 2000 modifiée, régie par le décret 2010-747 du 2 juillet 2010.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 85 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant portent sur l'acquisition d'œuvres-dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Au moins 75 % des dépenses sont consacrés à la production indépendante.

En vertu du décret, les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, mais elles ne sont pas prévues dans l'accord du 7 mai 2015 ni dans la convention qui définit les dépenses prises au titre des « acquisitions ».

Par ailleurs, Canal+ s'est engagé à verser 5 M€ en 2015 et 2 M€ par an de 2016 à 2019 au titre de la contribution à la distribution des œuvres cinématographiques, dont respectivement 2 M€ en 2015 et 1 M€ comptabilisables dans les obligations de production d'œuvres européennes et d'expression originale française.

Enfin, Canal+ verse une contribution complémentaire au titre des primes au succès règlementaires, comptabilisables dans les seules obligations européennes.

107 films agréés en 2016 font l'objet d'un investissement de Canal+ (-16,4 % par rapport à 2015) pour un montant global de 143,76 M€ (-19,6 % par rapport à 2015).

98 films d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2016, 15 films de moins qu'en 2015. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ baisse, passant de 48,3 % en 2015 à 44,3 % en 2016.

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2016, figurent 26 premiers films et 16 deuxièmes films (respectivement 20 films et 21 films en 2015). La chaîne préachète 32,5 % des premiers et 47,1 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016.

Nombre de films préachetés par Canal+

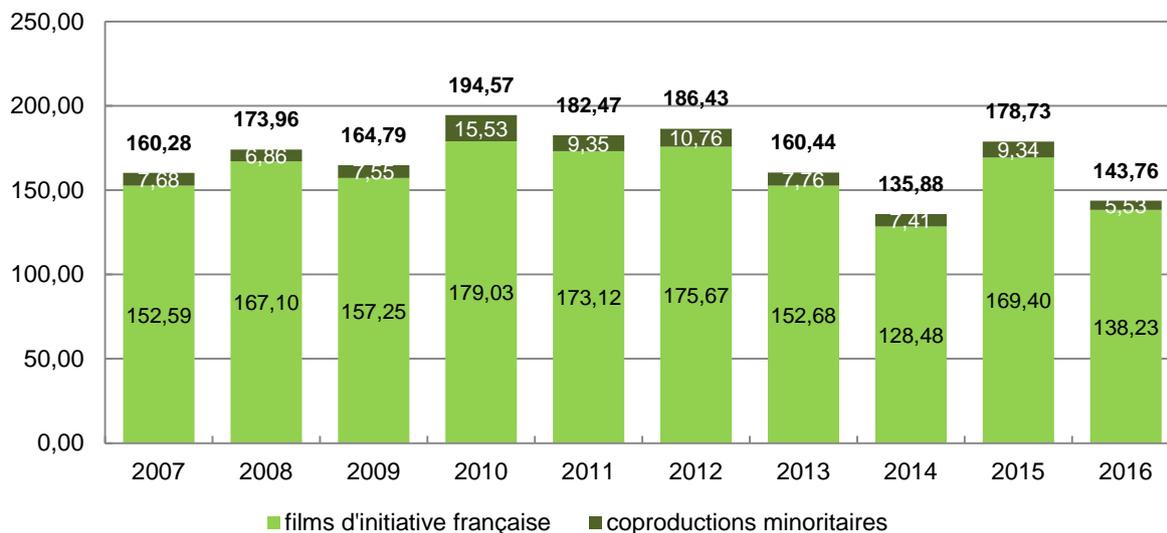
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	126	125	121	133	118	113	113	92	113	98
coproductions minoritaires	14	17	13	22	18	17	13	11	15	9
total	140	142	134	155	136	130	126	103	128	107

Source : CNC.

Par rapport à 2015, l'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises recule significativement : -40,7 % à 5,53 M€. En 2016, la chaîne apporte, en moyenne, 0,61 M€ à la production de neuf films minoritaires français, contre 0,62 M€ pour 15 films en 2015.

L'investissement de la chaîne dans les films d'initiative française est également en recul (-18,4 %) et atteint 138,23 M€ pour un nombre de films également en diminution (-13,3 %, soit -15 films).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

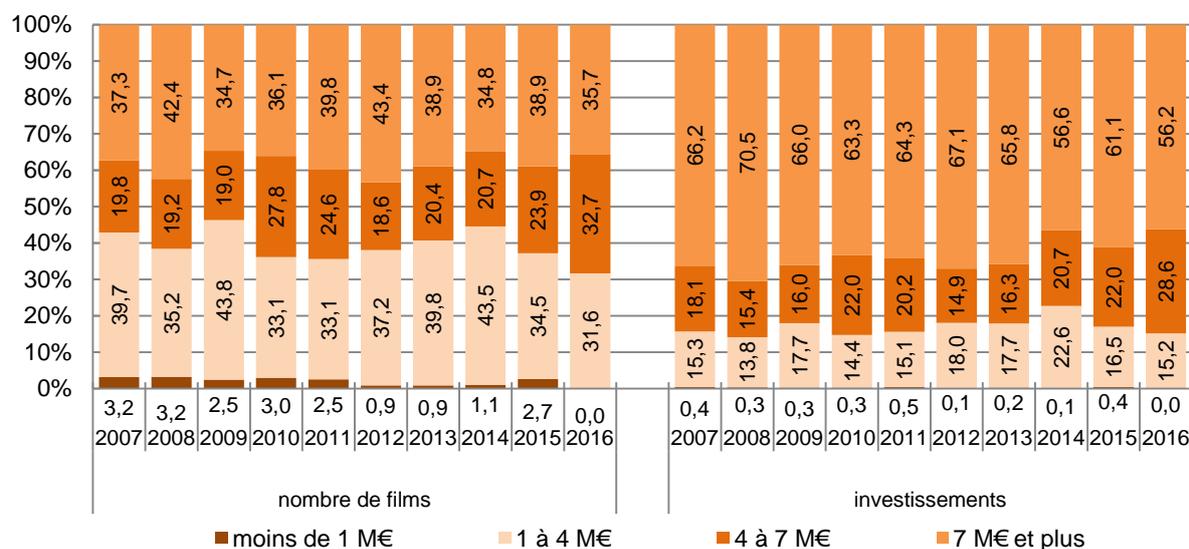


Source : CNC.

En 2016, parmi les 98 films d'initiative française préachetés par Canal+, un seul a été acheté par la chaîne pour la deuxième diffusion cryptée : *le Petit Spirou* de Nicolas Bary.

Canal+ continue d'intervenir dans des films aux devis variés. En 2016, la chaîne préachète 87,5 % des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ (62,5 % en 2015). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 31 des 138 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2016 (42 sur 150 en 2015).

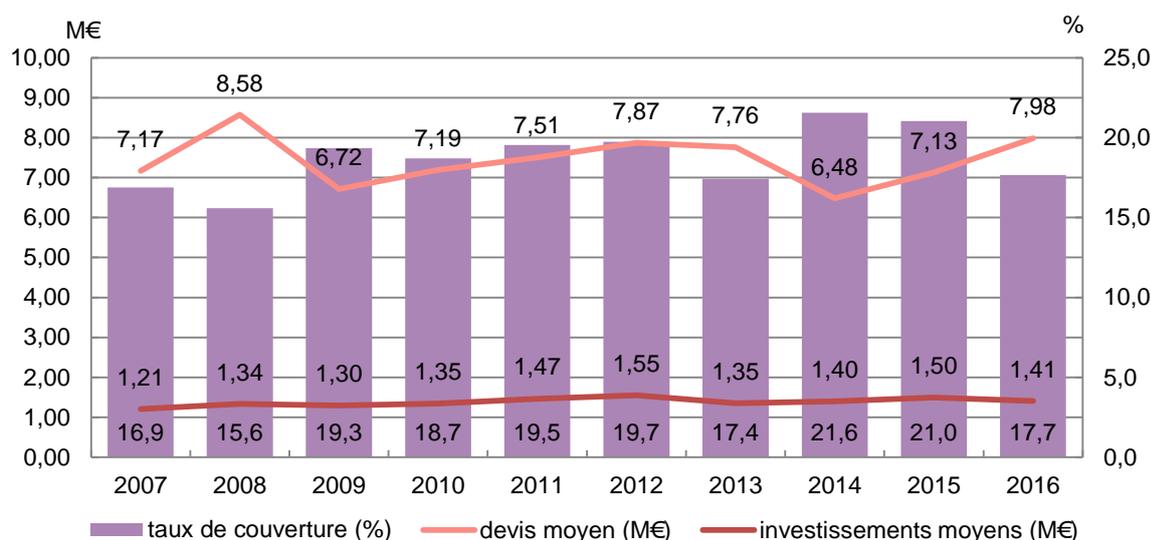
Répartition des films d'initiative française financés par Canal+ selon le devis



Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 7,98 M€ en 2016, contre 7,13 M€ en 2015. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de films à 15 M€ et plus dans la population des films soutenus par la chaîne : 12,2 % des films financés par Canal+ en 2016 ont un devis supérieur ou égal à 15 M€, contre 8,8 % en 2015. L'apport moyen de la chaîne par film d'initiative française recule en 2016 pour s'établir à 1,41 M€ (1,50 M€ en 2015), couvrant 17,7 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète (21,0 % en 2015). Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 25 000 € et 4,47 M€ en 2016 (entre 80 000 € et 4,15 M€ en 2015).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+



Source : CNC.

b. Les préachats de Ciné+

Les obligations de Ciné+ : Ciné+ regroupe plusieurs services (Ciné+ Premier, Ciné+ Frisson, Ciné+ Emotion, Ciné+ Famiz, Ciné+ Club et Ciné+ Classic). Ses obligations figurent dans la convention du 31 décembre 2012 modifiée, régie par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010.

Le groupement de services Ciné+ doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné+ s'engage à ce qu'au moins 28,4 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française portent sur les préachats d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

Ciné+ est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En vertu du décret, les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles ou malvoyantes peuvent être incluses dans la contribution, mais elles ne sont pas prévues dans la convention qui définit les dépenses prises au titre des « acquisitions ».

En 2016, Ciné+ investit 15,51 M€ (-23,3 %) dans 94 films dont 87 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné+ diminue à 15,06 M€ (-20,7 %), pour un nombre de films également en recul (-13,0 %). Ciné+ finance parallèlement sept films de coproduction à majorité étrangère en 2016 (sept de moins qu'en 2015). 0,45 M€ sont consacrés à ces films (-62,6 % par rapport à 2015).

87 films d'initiative française ont été préachetés par Ciné+ en 2016, 13 films de moins qu'en 2015. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 39,4 % en 2016 (42,7 % en 2015).

Ciné+ préachète 27 premiers films et 12 deuxièmes films d'initiative française en 2016 (19 premiers films et 19 deuxièmes films en 2015). Elle participe ainsi au financement de 33,8 % des premiers et 35,3 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016.

Nombre de films préachetés par Ciné+

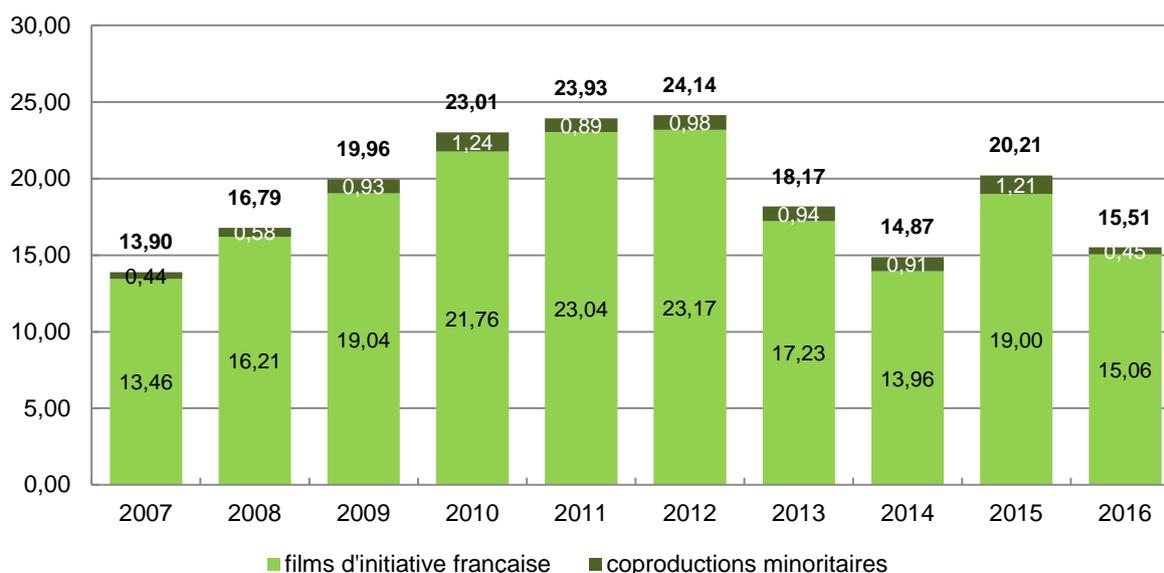
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	78	89	103	121	100	106	92	72	100	87
coproductions minoritaires	4	8	9	18	13	15	13	11	14	7
total	82	97	112	139	113	121	105	83	114	94

Source : CNC.

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,5 % des devis des films financés en 2016, contre 2,6 % en 2015.

En 2016, l'engagement financier de Ciné+ dans les coproductions minoritaires françaises baisse de 62,6 %, pour un nombre de films en recul de 50,0 %. L'apport moyen de la chaîne dans les coproductions minoritaires diminue de 25,1 % à 64,8 K€. La chaîne finance 0,9 % des devis des films concernés en 2016, contre 1,4 % en 2015.

Investissements de Ciné+ en préachats (M€)



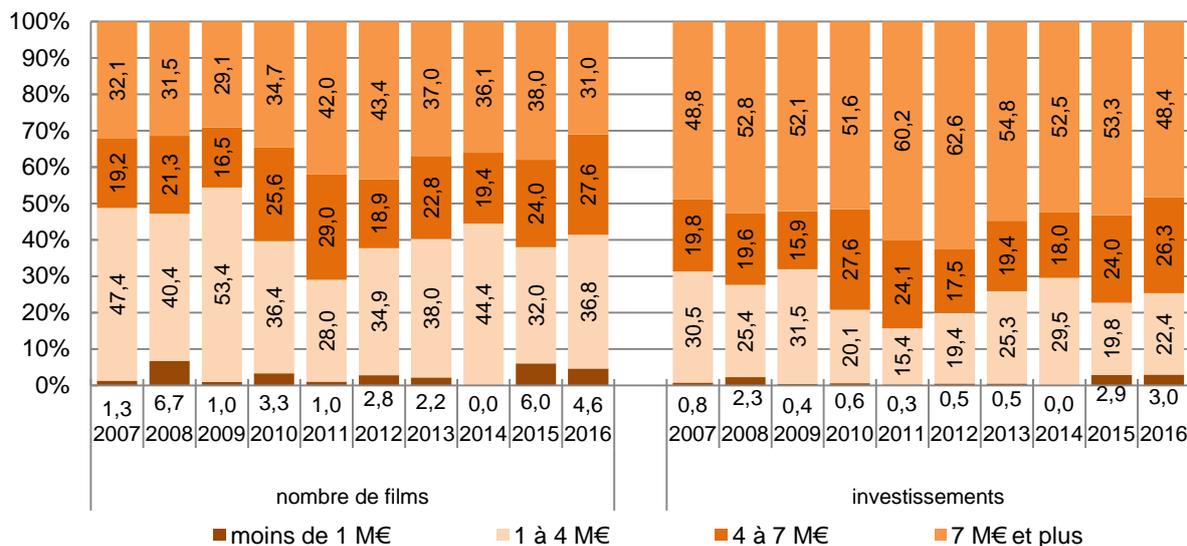
Source : CNC.

En 2016, Ciné+ consacre 1,75 M€ à l'achat de la première diffusion payante de 13 films d'initiative française (2,18 M€ pour 16 films en 2015). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 134,5 K€, contre 136,4 K€ en 2015. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 11,6 % des investissements de Ciné+ sur les films d'initiative française en 2016, contre 11,5 % en 2015. Pour 74 autres films d'initiative française financés en 2016 (83 films en 2015), Ciné+ préachète la deuxième diffusion payante. La chaîne consacre, en moyenne, 179,8 K€ par film à ces préachats (202,1 K€ en 2015). Un film était préacheté pour la troisième diffusion payante en 2015, aucun film n'est dans ce cas en 2016.

Ciné+ intervient dans des films aux devis variés mais continue de privilégier ceux dont le devis est supérieur à 4 M€. Elle préachète 61,4 % d'entre eux en 2016, contre 73,8 % en

2015. En 2016, 74,7 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€ (77,3 % en 2015).

Répartition des films d'initiative française financés par Ciné+ selon le devis

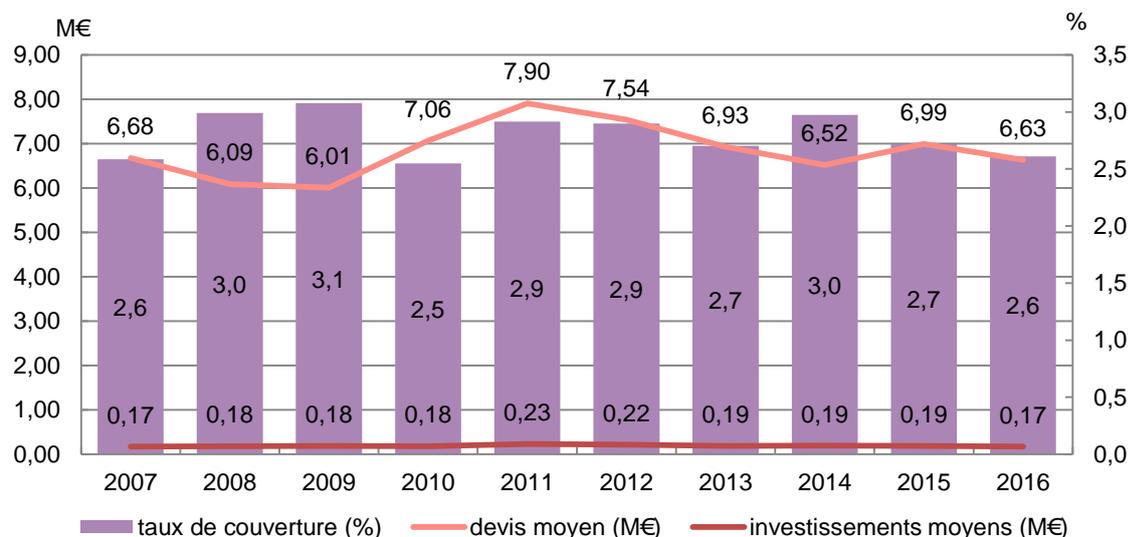


Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ s'établit à 6,63 M€ en 2016, contre 6,99 M€ en 2015. L'apport moyen de Ciné+ par film d'initiative française recule en 2016 pour la deuxième année consécutive pour s'établir à 173,0 K€ (-8,9 % par rapport à 2015). La chaîne couvre, en moyenne, 2,6 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2016 (2,7 % en 2015).

Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 15 000 € et 404 000 € en 2016 (entre 30 000 € et 404 000 € en 2015).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+



Source : CNC.

c. Les préachats de OCS (Orange cinéma séries)

Les obligations d'OCS : OCS regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (OCS Max, OCS City, OCS Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (OCS Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 17 juillet 2015 et ont été intégrées aux conventions du 20 décembre 2013, régies par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010.

Le groupement de services OCS doit consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 27 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 2,25 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés est supérieur à un million cinq cent mille. Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, et à 1,90 € H.T. lorsque ce nombre est supérieur à un million cinq cent mille. Les obligations sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

OCS s'est engagé à ce que sa contribution ne soit pas inférieure à 179,00 M€ dans la production d'œuvres cinématographiques européennes sur cinq ans (de 2014 à 2018), avec un engagement concernant ses acquisitions de droits linéaires d'œuvres européennes et d'œuvres EOF d'au moins respectivement 167,00 M€ et 136,53 M€, ces différents montants étant répartis annuellement.

En outre, OCS s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française, soient consacrés à des préachats et, d'autre part, au moins 30 % de ce même montant portent sur les préachats d'œuvres dont le devis est inférieur ou égal à 6,5 M€. OCS doit avoir une attention particulière pour les films ayant un devis inférieur ou égal à 4 M€.

OCS est parallèlement soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Par ailleurs, OCS s'est engagé à verser un montant passant progressivement de 0,80 M€ en 2014 à 1,00 M€ en 2018 au titre de la contribution à la distribution des œuvres cinématographiques, comptabilisables dans les seules obligations de production d'œuvres européennes.

De même, OCS verse une contribution complémentaire au titre des primes au succès règlementaires, comptabilisables dans les seules obligations européennes.

OCS finance 48 films agréés en 2016 dont la quasi-totalité est d'initiative française, pour un montant total de 30,52 M€ (+45,9 % par rapport à 2015).

Le groupe préachète 14 premiers films et six deuxièmes films (respectivement six et sept en 2015). 17,5 % des premiers et 17,6 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016 sont ainsi préachetés par OCS.

Nombre de films préachetés par OCS

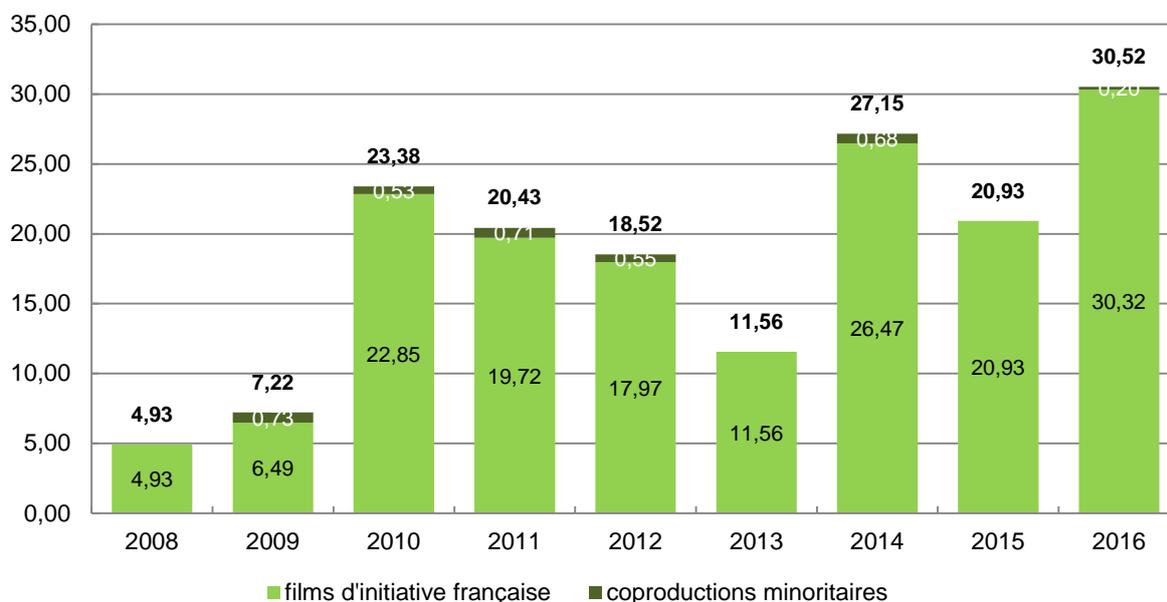
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	3	12	24	18	15	18	39	37	47
coproductions minoritaires	-	1	2	2	3	-	2	-	1
total	3	13	26	20	18	18	41	37	48

Source : CNC.

Le groupe investit 30,32 M€ dans les films d'initiative française en 2016 (+44,9 % par rapport à 2015), soit le plus haut niveau enregistré depuis 2008 (première année de déclaration des investissements de la chaîne).

26,68 M€ sont consacrés aux droits de première fenêtre payante de 28 films (18,40 M€ pour 22 films en 2015) et 3,64 M€ aux droits de deuxième fenêtre de 19 films (2,53 M€ pour 15 films en 2015).

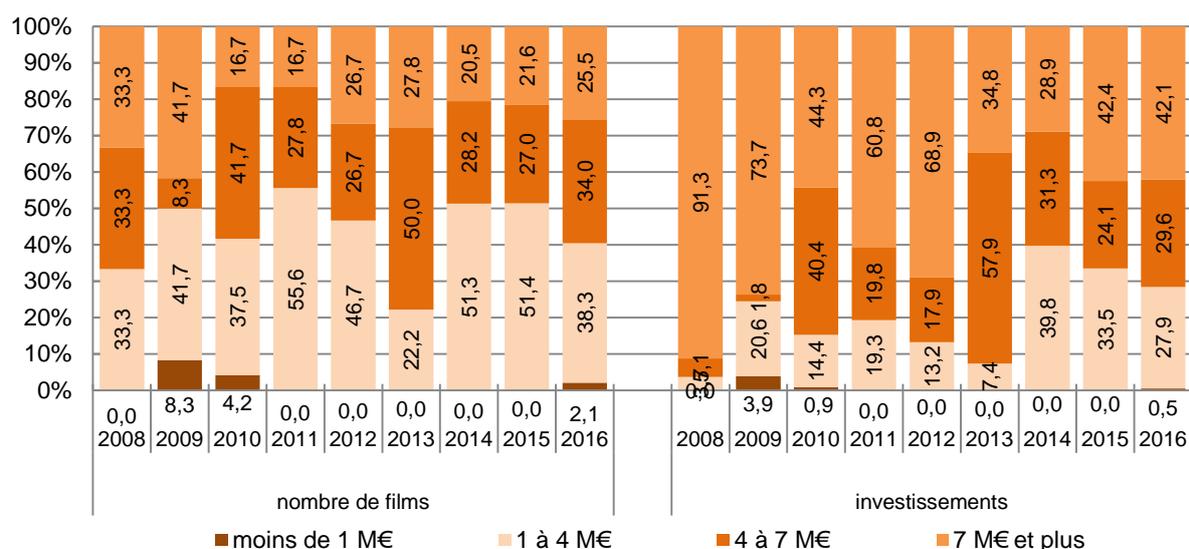
Investissements de OCS en préachats (M€)



Source : CNC.

OCS préachète 21,3 % des films d'initiative française en 2016, contre 15,8 % en 2015. La chaîne concentre un peu plus de la moitié de ses investissements sur des films dont le devis est compris entre 2 M€ et 7 M€ (55,2 % en 2016, contre 50,8 % en 2015).

Répartition des films d'initiative française financés par OCS selon le devis

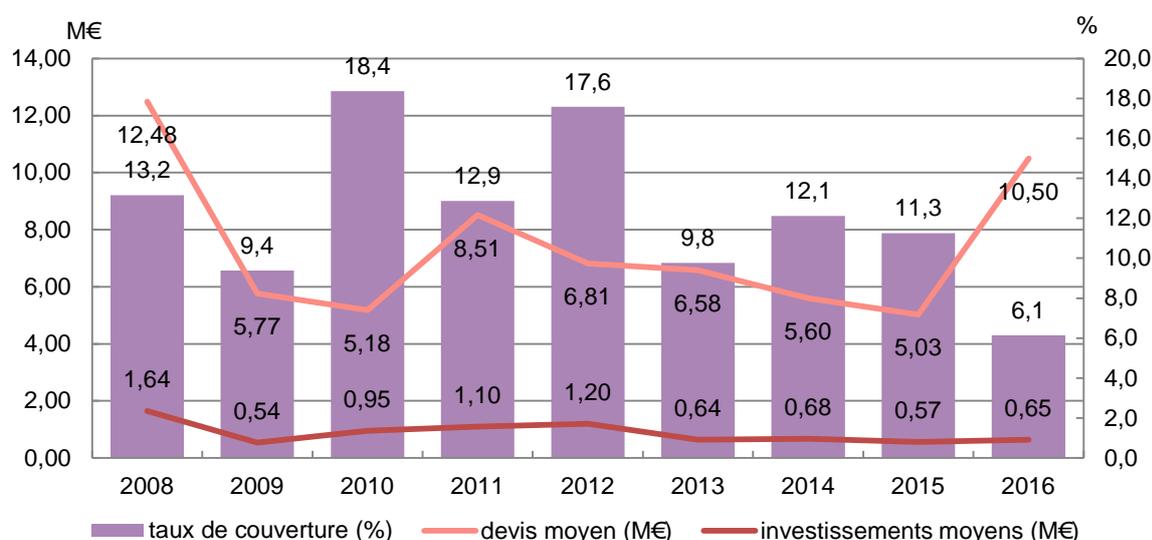


Source : CNC.

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS s'établit à 10,50 M€ en 2016, contre 5,03 M€ en 2015. L'apport moyen d'OCS par film d'initiative française progresse en 2016 pour s'établir à 645,1 K€ (565,6 K€ en 2015). En moyenne, OCS couvre 6,1 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2016 (11,3 % en 2015), soit le niveau le plus bas enregistré depuis 2008. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 100 000 € et 4,00 M€ en 2016 (entre 75 000 € et 2,60 M€ en 2015).

Les évolutions constatées en 2016 s'explique notamment par la présence de *Valérian et la cité des mille planètes* de Luc Besson dans les films préachetés par le groupe. Ce film mis à part, le devis moyen des films préachetés par Orange atteint 6,43 M€, l'apport moyen de la chaîne 0,57 M€ et le taux de couverture 8,9 %.

Devis moyen des films d'initiative française financés par OCS (M€)



Source : CNC.

F. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements du CNC et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ce périmètre explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au titre du respect des obligations de production. Les données ne peuvent donc pas être comparées.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques figurent dans les décrets cahiers des charges et les conventions avec le CSA, régies par le décret 2010-747 du 2 juillet 2010 pour les services hertziens et par le décret n° 2010-416 du 27 avril 2010 pour les services non hertziens.

Les services de télévision diffusés en clair, dès lors qu'ils diffusent plus de 52 œuvres cinématographiques ou 104 diffusions d'œuvres cinématographiques par an, doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française. Pour France Télévisions (France 2, France 3 et France 4), le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à des dépenses pour des œuvres européennes est porté à 3,5 %, ce qui constitue une des conditions pour pouvoir diffuser pour France 4 des films le mercredi soir (cf. II de l'article 10 du décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 et arrêté du 9 mai 2012 pris pour son application).

Les investissements pris en compte sont les achats et préachats de droits de diffusion, les investissements en parts de coproduction (ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet, celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué), les versements à un fonds pour la distribution en salles et les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles et malvoyantes.

Lorsque le chiffre d'affaires de l'éditeur de service atteint 75 M€, sa contribution doit inclure des dépenses de préachats ou de coproduction, dans des proportions fixées dans les conventions ; au-delà de 150 M€ de chiffre d'affaires, l'éditeur ne peut pas déclarer des dépenses d'achat de droits de diffusion autres que de préachat.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales.

75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Compte tenu de leurs chiffres d'affaires, sont soumis aux obligations de préfinancement de la production d'œuvres cinématographiques : France 2, France 3, M6, TF1 (ces quatre chaînes pour l'intégralité de leurs obligations), TMC, W9. Par engagement conventionnel, C8 doit également consacrer une part de ses dépenses à du préfinancement.

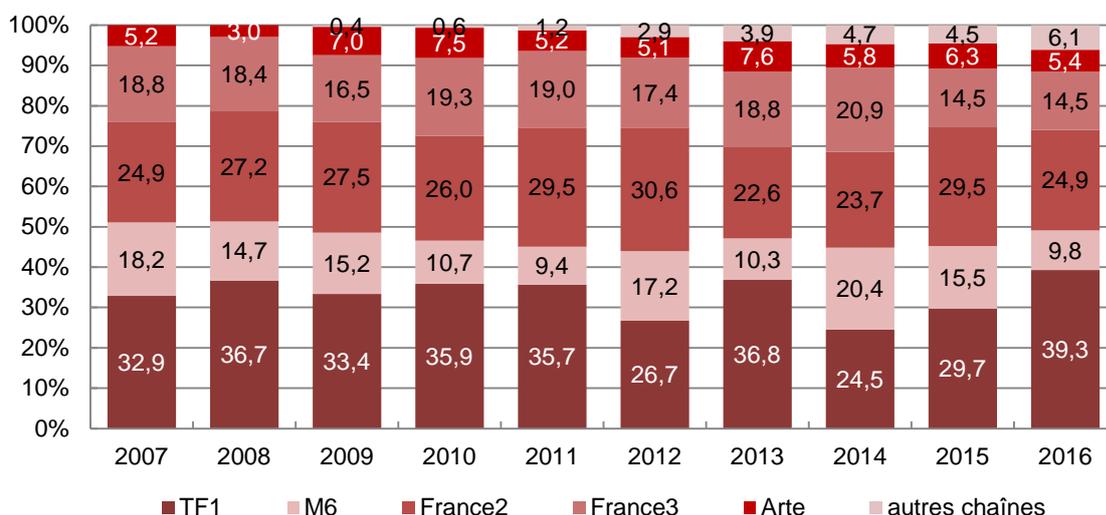
Les mêmes obligations (au moins 3,2 % du chiffre d'affaires pour des œuvres européennes dont au moins 2,5 % de ce même chiffre d'affaires pour des œuvres d'expression originale française) s'appliquent aux chaînes payantes « non cinéma » qui diffusent plus de 52 œuvres cinématographiques ou 104 diffusions d'œuvres cinématographiques par an.

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

TF1 est la première chaîne en clair en termes d'apports devant France2 et France 3. En 2016, elle totalise 39,3 % des apports des chaînes en clair, en nette hausse par rapport à 2015. La chaîne préfinance notamment *Valérian et la cité des mille planètes*.

La part assurée par les autres chaînes de la TNT est de plus en plus importante, notamment au détriment de celle d'Arte et de France 3.

Répartition des apports des chaînes en clair¹ dans la production cinématographique



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2016, les chaînes en clair (Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France O, HD1, M6, NT1, TF1, TMC et W9) financent 105 films au total dont 98 d'initiative française, soit 37,1 % des films agréés et 44,3 % des films d'initiative française.

Parmi les films d'initiative française, les chaînes en clair participent au financement de 22 premiers films et 13 deuxièmes films (respectivement 24 et 24 films en 2015). Ces chaînes financent ainsi 27,5 % des premiers et 38,2 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016.

Nombre de films financés par les chaînes en clair¹

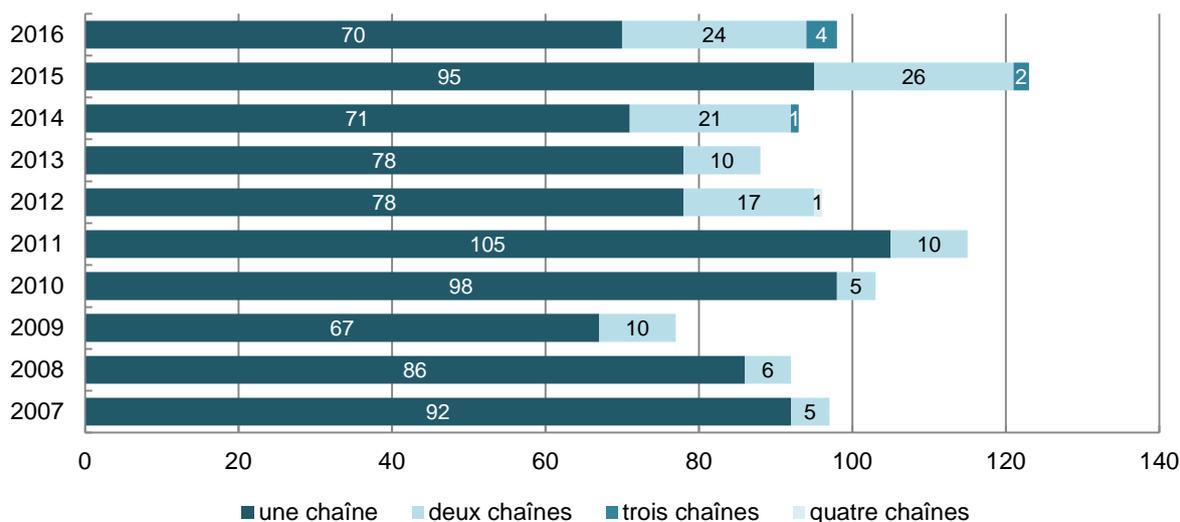
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	97	92	77	103	115	96	88	93	123	98
coproductions minoritaires	7	7	10	19	10	15	12	11	12	7
total	104	99	87	122	125	111	100	104	135	105

Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

70 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne en clair. A l'inverse, quatre films sont financés par trois chaînes en clair. Il s'agit de *l'Ascension* de Ludovic Bernard (France 2, D8 et France 4), *la Mélodie* de Rachid Hami (France 2, D8 et France 4), *Sous le même toit* de Dominique Farrugia (TF1, NT1 et TMC) et *les Ex* de Maurice Barthélémy (TF1, TMC et NT1).

Films financés par les chaînes en clair¹ selon le nombre de chaînes



Source : CNC.

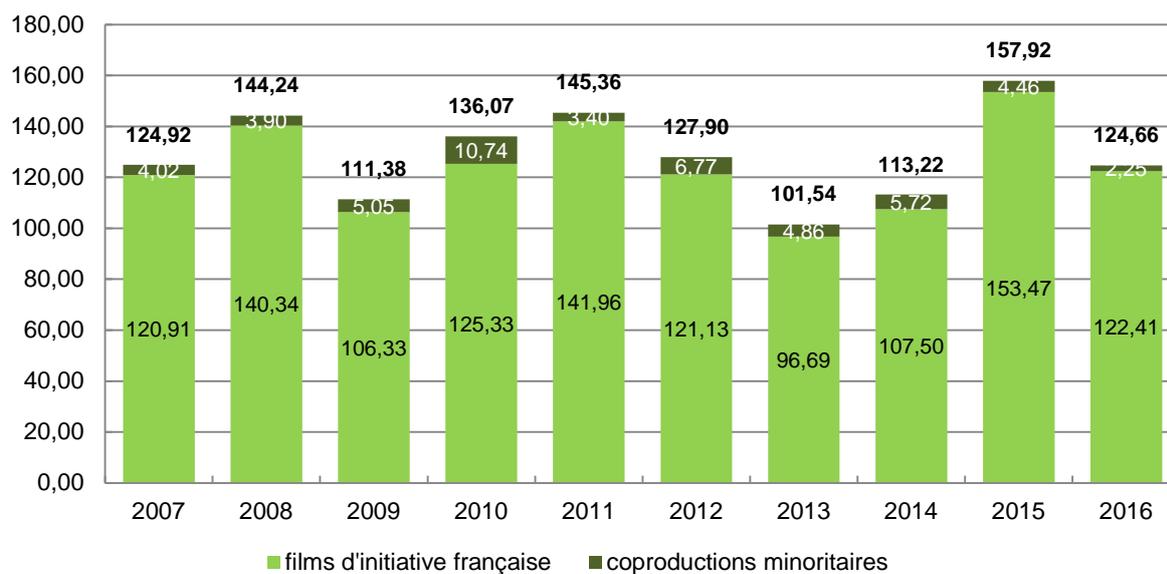
¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Les investissements des chaînes en clair dans la production cinématographique reculent de 21,1 % en 2016 à 124,66 M€, pour un nombre de films en diminution de 22,2 % (-30 films).

Les interventions des chaînes en clair baissent de 20,2 % sur les films d'initiative française (122,41 M€ en 2016) et de 49,5 % sur les coproductions minoritaires françaises (2,25 M€). Dans le même temps, le nombre de films d'initiative française préfinancés diminue de 20,3 %, celui des coproductions minoritaires de 41,7 %.

En moyenne, ces chaînes apportent 1,19 M€ aux films qu'elles financent en 2016 (1,17 M€ en 2015) : 1,25 M€ pour les films d'initiative française (comme en 2015) et 0,32 M€ pour les coproductions minoritaires (0,37 M€ en 2015).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2016, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 64,8 % par des préachats de droits de diffusion (63,6 % en 2015). La part des apports en coproduction est en légère baisse à 35,2 % (36,4 % en 2015).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
préachats	84,97	102,61	74,44	91,62	96,87	79,93	65,55	71,14	100,37	80,72
apports en coproduction	39,96	41,64	36,94	44,45	48,49	47,97	35,99	42,08	57,56	43,94
total	124,92	144,24	111,38	136,07	145,36	127,90	101,54	113,22	157,92	124,66

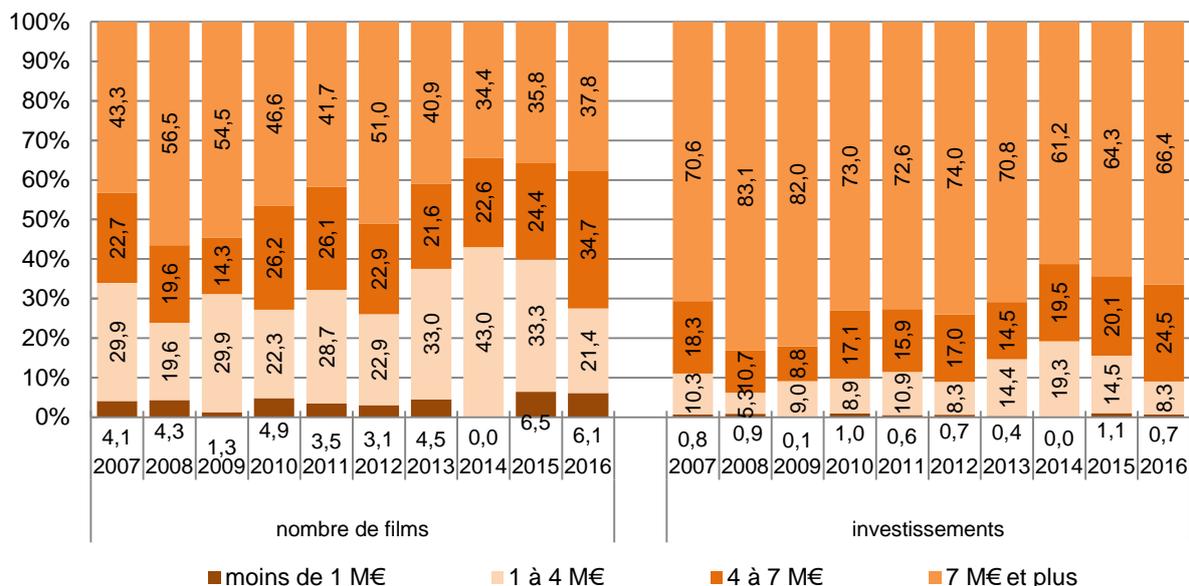
Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Sur les dix dernières années, la part des films à 7 M€ ou plus à tendance à diminuer. Leur part dans le total des investissements reste toutefois supérieur à 60 %. Les chaînes en clair financent 92,5 % des films à 7 M€ et plus et seulement 9,0 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2016.

En 2016, 20 films d'initiative française sur les 98 financés par les chaînes en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (20,4 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 21,1 % en 2015).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes en clair¹ selon le devis



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes en clair : Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

a. Les investissements des chaînes publiques en clair

En 2016, les chaînes publiques en clair (Arte, France 2, France 3, France 4 et France O) financent 75 films (26,5 % des films agréés) dont 68 d'initiative française (30,8 % du total). Six films sont financés simultanément par deux diffuseurs publics en clair en 2016 (un film en 2015).

Les chaînes publiques en clair participent au financement de 17 premiers films d'initiative française et huit deuxièmes films (respectivement 17 premiers et 17 deuxièmes films en 2015). Ces chaînes investissent ainsi dans la production de 21,3 % des premiers et 23,5 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016.

Nombre de films financés par les chaînes publiques en clair¹

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	64	64	58	79	81	66	61	65	92	68
coproductions minoritaires	6	7	9	17	9	13	12	10	10	7
total	70	71	67	96	90	79	73	75	102	75

Source : CNC.

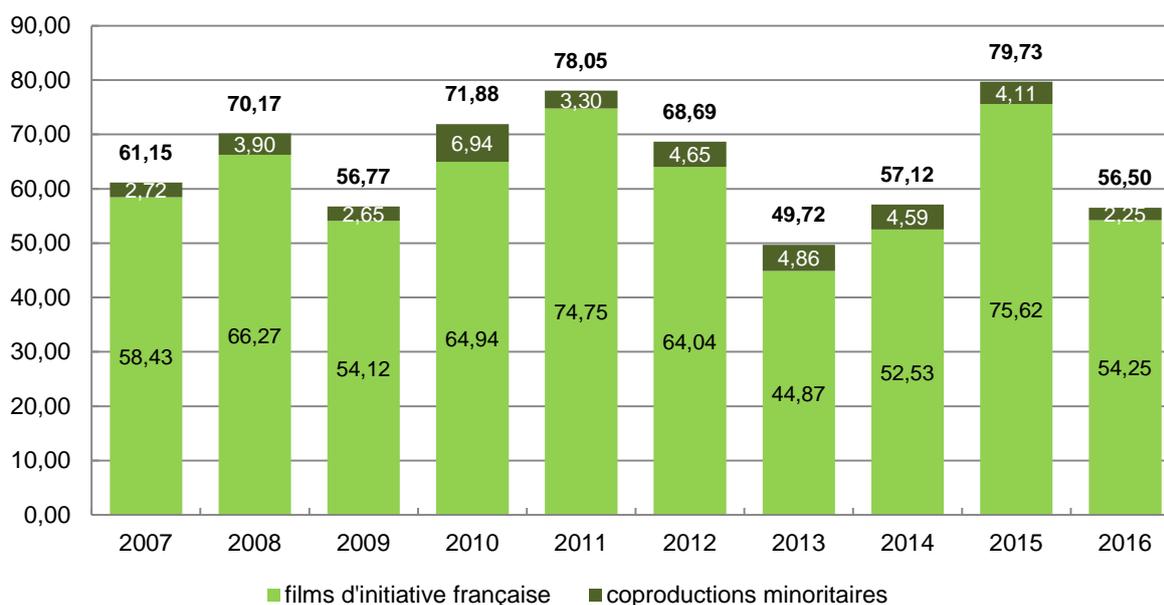
¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France O.

Les investissements des chaînes publiques en clair dans la production cinématographique diminuent de 29,1 % à 56,50 M€ en 2016 pour un nombre de films en baisse de 26,5 % (-27 films).

Les financements des chaînes publiques en clair reculent de 28,3 % sur les films d'initiative française (54,25 M€ en 2016). Le nombre de films d'initiative française préfinancés diminue également (-26,1 %, soit -24 films). Les investissements des chaînes publiques en clair baissent de 45,2 % dans les coproductions minoritaires françaises pour atteindre 2,25 M€ en 2016. Elles participent à la production de sept films à majorité étrangère (trois films de moins qu'en 2015).

En moyenne, ces chaînes apportent 0,75 M€ aux films qu'elles financent en 2016 (0,78 M€ en 2015) : 0,80 M€ pour les films d'initiative française (0,82 M€ en 2015) et 0,32 M€ pour les coproductions minoritaires (0,41 M€ en 2015).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France O.

En 2016, les investissements des chaînes publiques en clair sont constitués à 51,8 % par des préachats de droits de diffusion (49,7 % en 2015). La part des apports en coproduction est en légère hausse à 48,2 % (50,3 % en 2015).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
préachats	34,85	41,50	31,57	38,76	41,53	35,97	25,76	28,53	39,65	29,26
apports en coproduction	26,30	28,68	25,20	33,13	36,52	32,71	23,96	28,59	40,08	27,24
total	61,15	70,17	56,77	71,88	78,05	68,69	49,72	57,12	79,73	56,50

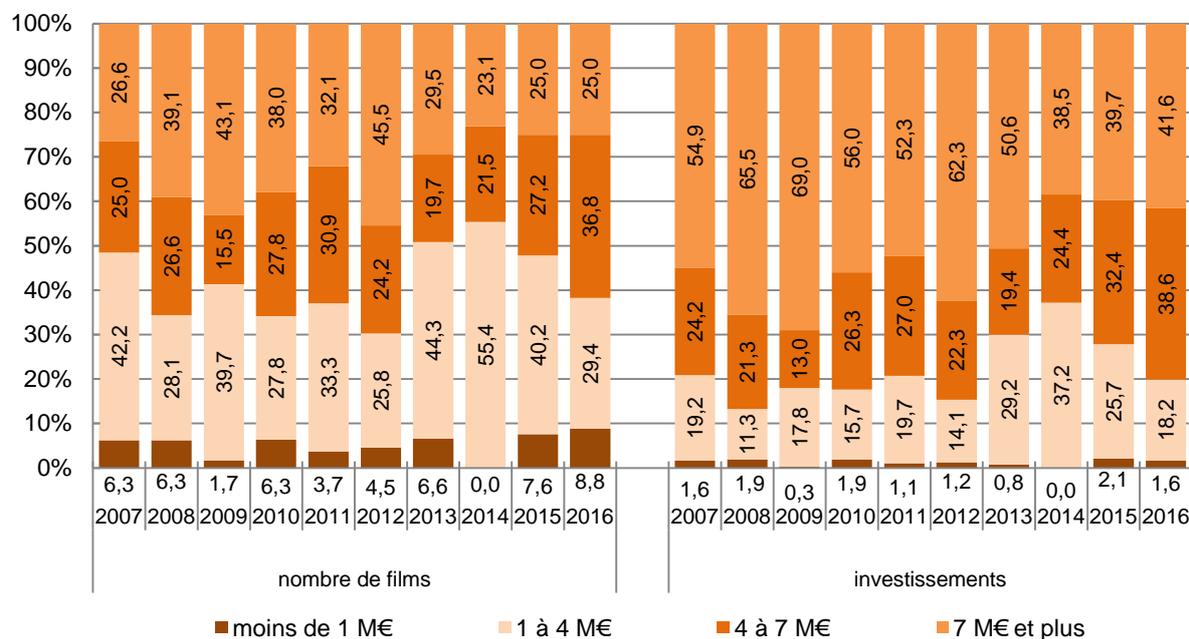
Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France O.

Depuis 2013, la part des films à 7 M€ ou plus financés par les chaînes publiques en clair reste sous la barre des 30 %. La part de ces films dans le total des investissements des chaînes publiques en clair s'élève à moins de 40 % depuis 2015. Ces chaînes financent 58,1 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et seulement 9,0 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2016.

En 2016, 20 films d'initiative française sur les 68 financés par les chaînes publiques en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (29,4 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 31,5 % en 2015).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes publiques en clair¹ selon le devis



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes publiques en clair : Arte, France 2, France 3, France 4, France 5, France O.

b. Les investissements des chaînes privées en clair

En 2016, les chaînes privées en clair (C8, HD1, M6, NT1, TF1, TMC et W9) ont financé 38 films au total, tous d'initiative française (13,4 % des films agréés et 17,2 % des films d'initiative française).

22 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne privée en clair (17 films en 2015) et 14 films sont financés simultanément par deux diffuseurs privés en clair (20 films en 2015). Deux films sont financés par trois diffuseurs privés en clair : *Sous le même toit* de Dominique Farrugia (TF1, NT1 et TMC) et *les Ex* de Maurice Barthélémy (TF1, TMC et NT1). Un film était dans ce cas en 2015.

Parmi les films d'initiative française, les chaînes privées en clair participent au financement de huit premiers films et sept deuxièmes films (respectivement sept et six films en 2015). 10,0 % des premiers et 20,6 % des deuxièmes films d'initiative française agréés en 2016 sont ainsi financés par ces chaînes.

Nombre de films financés par les chaînes privées en clair¹

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	33	28	20	25	34	33	27	31	38	38
coproductions minoritaires	1	-	1	2	1	2	-	1	2	-
total	34	28	21	27	35	35	27	32	40	38

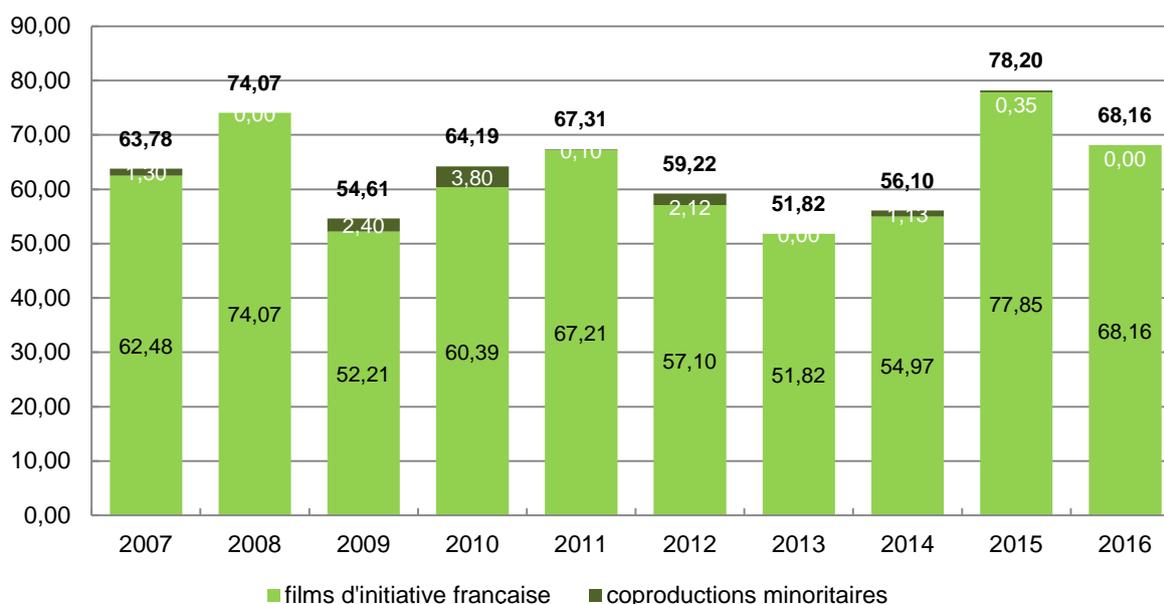
Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : C8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Les investissements des chaînes privées en clair dans la production cinématographique reculent de 12,8 % en 2016 à 68,16 M€ pour un nombre de films en baisse de 5,0 % (-2 films). Les investissements des chaînes privées en clair diminuent de 12,4 % sur les films d'initiative française (68,16 M€ en 2016). Le nombre de films d'initiative française préfinancés est stable sur la période. Les chaînes privées en clair investissent dans aucun film minoritaire français en 2016 (deux films en 2015).

En moyenne, ces chaînes apportent 1,79 M€ aux films qu'elles financent en 2016 (1,95 M€ en 2015) : 1,79 M€ pour les films d'initiative française (2,05 M€ en 2015).

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : C8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2016, les investissements des chaînes privées en clair sont constitués à 75,5 % par des préachats de droits de diffusion (77,6 % en 2015). La part des apports en coproduction recule à 24,5 % (22,4 % en 2015).

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
préachats	50,12	61,11	42,87	52,87	55,34	43,96	39,79	42,61	60,72	51,46
apports en coproduction	13,66	12,96	11,74	11,33	11,97	15,26	12,03	13,49	17,48	16,70
total	63,78	74,07	54,61	64,19	67,31	59,22	51,82	56,10	78,20	68,16

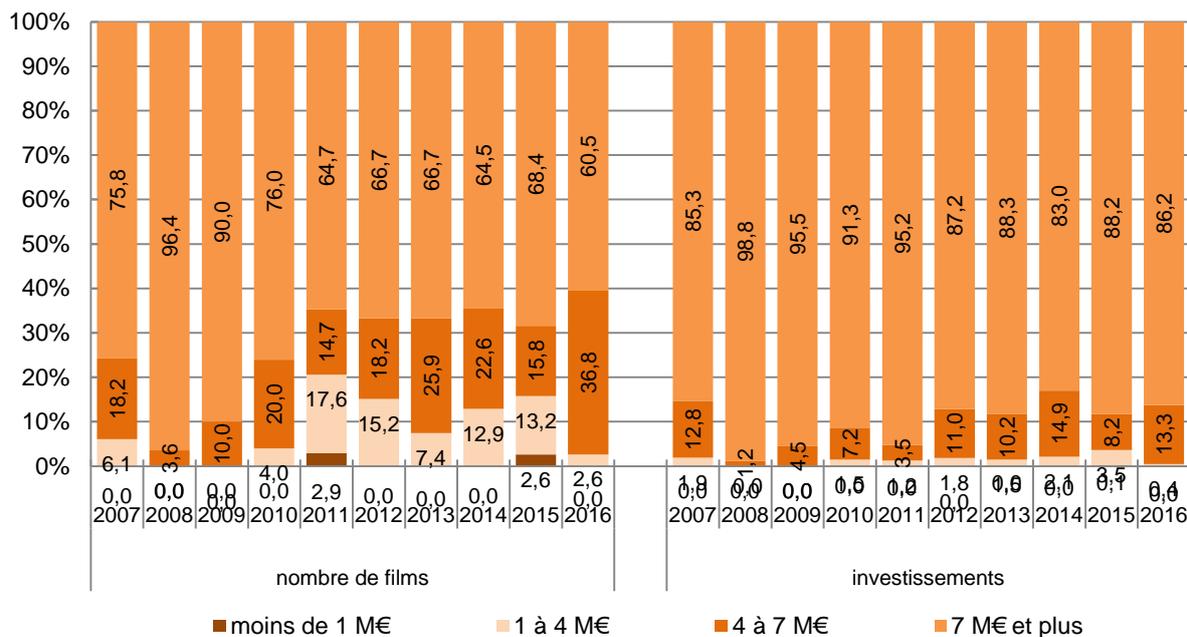
Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : C8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

Sur les dix dernières années, la part des films à 7 M€ ou plus dans le total des films financés par les chaînes privées en clair diminue, restant toutefois très majoritaire. Ces chaînes financent 57,5 % des films à 7 M€ et plus et aucun film d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2016.

En 2016, neuf films d'initiative française sur les 38 financés par les chaînes privées en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (23,7 % des films d'initiative française qu'elles financent, contre 26,3 % en 2015).

Répartition des films d'initiative française financés par les chaînes privées en clair¹ selon le devis



Source : CNC.

¹ Périmètre des chaînes privées en clair : C8, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

c. Les investissements de TF1

En 2016, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréée concernent 20 films, tous d'initiative française. Ses investissements progressent de 4,5 % par rapport à 2015 et atteignent 49,00 M€. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment.

70,8 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2016 (75,1 % en 2015).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen très élevé à 22,83 M€ en 2016. La chaîne consacre, en moyenne, 2,45 M€ à chaque film dans lequel elle investit et couvre, en moyenne, 10,7 % du devis (soit le niveau le plus bas des dix dernières années). Ses apports par film s'échelonnent entre 0,40 M€ et 5,00 M€. La présence de *Valérian et la cité des mille planètes* dans les films financés par la chaîne a pour effet de relever nettement le devis moyen. Ce film mis à part, le devis moyen des films financés par TF1 s'élève à 13,64 M€, l'apport moyen de la chaîne a 2,32 M€ et le taux de couverture à 17,0 %.

En 2016, TF1 coproduit aucun premier film et deux deuxièmes films (trois premiers films et deux deuxièmes films en 2015). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation (comme en 2015) et aucun documentaire (comme en 2015).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films financés	20	20	13	20	17	17	14	13	18	20
dont FIF*	20	20	13	19	17	16	14	13	18	20
préachats (M€)	32,45	44,50	29,46	40,05	42,29	25,45	28,55	19,75	35,20	34,70
apports en coproduction (M€)	8,65	8,41	7,70	8,78	9,53	8,74	8,85	7,97	11,70	14,30
investissements totaux (M€)	41,10	52,91	37,16	48,83	51,82	34,19	37,40	27,72	46,90	49,00
inv. moyen par film (M€)	2,06	2,65	2,86	2,44	3,05	2,01	2,67	2,13	2,61	2,45
devis des films (M€)	224,72	395,66	195,58	284,63	263,66	223,29	250,85	127,94	216,68	456,64
devis moyen des films (M€)	11,24	19,78	15,04	14,23	15,51	13,13	17,92	9,84	12,04	22,83
taux de couverture (%)	18,3	13,4	19,0	17,2	19,7	15,3	14,9	21,7	21,6	10,7

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

d. Les investissements de M6

En 2016, les apports de M6 dans la production agréée concernent cinq films, tous d'initiative française. A 12,25 M€, ses apports reculent de 49,9 % par rapport à 2015, pour moitié moins de films. Ces évolutions sont à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment.

M6 consacre 84,5 % de ses investissements à des préachats en 2016 (78,6 % en 2015).

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 14,06 M€ en 2016. La chaîne investit, en moyenne, 2,45 M€ par film, avec un minimum de 0,65 M€ et un maximum de 3,60 M€. Les apports de M6 couvrent en moyenne 17,4 % du devis des films financés.

En 2016, M6 coproduit un premier film et deux deuxièmes films (deux premiers films et aucun deuxième film en 2015). Elle ne finance aucun film d'animation (un en 2015) et aucun film documentaire (comme en 2015).

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films financés	15	10	8	6	9	12	5	11	10	5
dont FIF*	14	10	7	5	9	11	5	10	10	5
préachats (M€)	17,67	16,61	12,93	11,97	11,27	16,10	8,25	18,28	19,23	10,35
apports en coproduction (M€)	5,01	4,55	4,04	2,55	2,44	5,93	2,23	4,80	5,22	1,90
investissements totaux (M€)	22,68	21,16	16,97	14,52	13,71	22,03	10,48	23,08	24,45	12,25
inv. moyen par film (M€)	1,51	2,12	2,12	2,42	1,52	1,84	2,10	2,10	2,44	2,45
devis des films (M€)	215,53	153,06	87,64	86,43	103,24	187,33	102,01	174,08	116,11	70,31
devis moyen des films (M€)	14,37	15,31	10,95	14,41	11,47	15,61	20,40	15,83	11,61	14,06
taux de couverture (%)	10,5	13,8	19,4	16,8	13,3	11,8	10,3	13,3	21,1	17,4

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

e. Les investissements de France 2 et France 3

Les financements de France 2 et France 3 dans la production agréée reculent de 29,4 % par rapport à 2015 à 49,07 M€ et se répartissent sur 55 films en 2016 (75 films en 2015). L'évolution des investissements s'établit à -33,3 % pour France 2 et à -21,5 % pour France 3. Ces évolutions sont toutefois à considérer avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.

En 2016, France 2 finance 30 films tous d'initiative française à hauteur de 31,05 M€ (37,5 % de films et 33,3 % d'apports en moins par rapport à 2015). 52,3 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion (50,0 % en 2015).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 7,05 M€ en 2016. La chaîne finance des films aux devis variés : sept films à moins de 4 M€, 13 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et 10 films à devis supérieur ou égal à 7 M€.

En 2016, France 2 consacre, en moyenne, 1,04 M€ à chaque film dans lequel elle investit. Les investissements de France 2 couvrent les devis à hauteur de 14,7 %. Ses apports par film s'échelonnent entre 0,20 M€ et 3,20 M€ en 2016.

En 2016, France 2 préfinance huit premiers films et cinq deuxièmes films (sept premiers films et neuf deuxièmes films en 2015). France 2 finance un documentaire (trois en 2015) et aucun film d'animation en 2016 (comme en 2015).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films financés	27	33	28	35	40	35	24	27	48	30
dont FIF*	27	31	28	30	37	32	22	25	45	30
préachats (M€)	19,02	24,97	18,57	20,88	23,38	20,92	12,00	13,88	23,28	16,23
apports en coproduction (M€)	12,09	14,33	12,01	14,46	19,57	18,26	10,97	12,98	23,28	14,83
investissements totaux (M€)	31,10	39,30	30,58	35,34	42,95	39,18	22,96	26,85	46,55	31,05
inv. moyen par film (M€)	1,15	1,19	1,09	1,01	1,07	1,12	0,96	0,99	0,97	1,04
devis des films (M€)	236,24	333,14	265,29	336,52	395,22	348,64	182,64	174,78	314,07	211,37
devis moyen des films (M€)	8,75	10,10	9,47	9,61	9,88	9,96	7,61	6,47	6,54	7,05
taux de couverture (%)	13,2	11,8	11,5	10,5	10,9	11,2	12,6	15,4	14,8	14,7

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

France 3 intervient dans le financement de 23 films agréés en 2016 tous d'initiative française (-11,5 % par rapport à 2015). Sa contribution s'établit à 18,02 M€, -21,5 % par rapport à 2015. 55,0 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2016 (54,6 % en 2015).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 6,37 M€ en 2016. France 3 finance des films aux devis variés : sept films à moins de 4 M€, neuf films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ et sept films à devis supérieur ou égal à 7 M€.

La chaîne consacre, en moyenne, 0,78 M€ à chaque film dans lequel elle investit. Ses investissements couvrent 12,3 % des devis des films financés. Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 0,35 M€ et 1,20 M€.

En 2016, France 3 coproduit six premiers films et deux deuxièmes films (cinq premiers films et six deuxièmes films en 2015). France 3 investit dans cinq films d'animation en 2016 (un en 2015) et dans aucun documentaire (deux en 2015).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films financés	25	28	19	31	31	26	24	33	26	23
dont FIF*	23	26	19	29	29	25	22	30	25	23
préachats (M€)	13,10	14,84	10,33	14,02	15,40	12,01	10,74	12,55	12,53	9,91
apports en coproduction (M€)	10,40	11,76	8,03	12,25	12,15	10,21	8,30	11,12	10,43	8,11
investissements totaux (M€)	23,49	26,60	18,35	26,27	27,55	22,21	19,04	23,67	22,96	18,02
inv. moyen par film (M€)	0,94	0,95	0,97	0,85	0,89	0,85	0,79	0,72	0,88	0,78
devis des films (M€)	213,14	289,65	163,05	233,83	246,36	174,94	140,05	139,75	142,45	146,40
devis moyen des films (M€)	8,53	10,34	8,58	7,54	7,95	6,73	5,84	4,23	5,48	6,37
taux de couverture (%)	11,0	9,2	11,3	11,2	11,2	12,7	13,6	16,9	16,1	12,3

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

f. Les investissements d'Arte France

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre. Néanmoins, la chaîne prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2016, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 21 films dont 14 d'initiative française. Ses investissements baissent de 32,0 % par rapport à 2015 et atteignent 6,74 M€. 36,1 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2016 (36,8 % en 2015).

Les films financés par Arte France présentent un devis moyen de 3,24 M€ en 2016. La chaîne consacre, en moyenne, 0,32 M€ à chaque film dans lequel elle investit. Ses investissements couvrent, en moyenne, 9,9 % du devis et ses apports par film s'échelonnent entre 0,13 M€ et 0,50 M€.

En 2016, Arte France coproduit deux premiers films et un deuxième film (cinq premiers films et quatre deuxième films en 2015). Arte France investit dans un film d'animation en 2016 (comme en 2015) et dans six documentaires (cinq en 2015).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films financés	22	14	22	30	21	19	25	15	26	21
dont FIF*	18	11	13	20	17	10	17	10	20	14
préachats (M€)	2,74	1,69	2,68	3,86	2,75	2,30	2,98	2,10	3,65	2,43
apports en coproduction (M€)	3,82	2,59	5,17	6,42	4,80	4,25	4,70	4,50	6,26	4,31
investissements totaux (M€)	6,56	4,27	7,84	10,27	7,55	6,55	7,67	6,60	9,91	6,74
inv. moyen par film (M€)	0,30	0,31	0,36	0,34	0,36	0,34	0,31	0,44	0,38	0,32
devis des films (M€)	57,45	33,65	62,94	87,14	56,63	63,44	74,47	63,84	64,47	68,09
devis moyen des films (M€)	2,61	2,40	2,86	2,90	2,70	3,34	2,98	4,26	2,48	3,24
taux de couverture (%)	11,4	12,7	12,5	11,8	13,3	10,3	10,3	10,3	15,4	9,9

Source : CNC.

* Films d'initiative française.

g. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)

En 2016, 32 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (C8, France 4, France O, HD1, NT1, TMC et W9) tous d'initiative française (34 films dont 32 d'initiative française en 2015). Ces chaînes apportent 7,60 M€ (7,06 M€ en 2015), soit 237,5 K€ par film en moyenne (207,7 K€ en 2015). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 2,9 % des devis des films qu'elles préachètent en 2016, contre 2,4 % en 2015.

En 2016, sept chaînes de la TNT gratuite investissent dans la production cinématographique (six chaînes en 2015). C8 est la chaîne la plus active. Elle préachète 12 films tous d'initiative française pour 2,76 M€.

Interventions des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films								
C8	-	-	10	4	6	10	12	12
France 4	-	-	-	5	-	-	2	6
HD1	-	-	-	-	-	3	1	1
NT1	-	-	-	2	-	-	4	4
TMC	1	-	-	4	5	8	10	9
W9	6	4	7	7	5	7	7	5
autres chaînes ¹	-	1	-	1	2	-	-	1
total	7	5	17	22	17	28	34	32
investissements (M€)								
C8	-	-	1,16	1,17	2,24	2,40	2,61	2,76
France 4	-	-	-	0,75	-	-	0,21	0,66
HD1	-	-	-	-	-	0,30	0,15	0,20
NT1	-	-	-	0,17	-	-	0,25	0,35
TMC	0,05	-	-	0,53	0,70	1,40	1,57	1,90
W9	0,43	0,65	0,62	1,05	0,90	1,20	2,28	1,70
autres chaînes ¹	-	0,20	-	0,08	0,15	-	-	0,03
total	0,48	0,85	1,78	3,75	3,99	5,30	7,06	7,60
investissement moyen par film (K€)								
C8	-	-	116,0	292,5	373,3	240,0	217,1	230,0
France 4	-	-	-	150,0	-	-	105,0	110,0
HD1	-	-	-	-	-	100,0	150,0	200,0
NT1	-	-	-	85,0	-	-	62,5	87,5
TMC	50,0	-	-	132,8	140,0	175,1	157,0	211,1
W9	71,7	162,5	88,9	150,0	180,0	171,4	325,3	340,0
autres chaînes ¹	-	200,0	-	80,0	75,0	-	-	30,0
total	68,6	170,0	104,8	170,5	234,7	189,3	207,7	237,5

¹France O, Gulli et NRJ12

Source : CNC.

Parmi les 32 films préachetés par les chaînes de la TNT gratuite en 2016, 31 font l'objet d'un financement par une chaîne payante pour la première fenêtre dont 25 également pour la deuxième fenêtre. Un film financé par une chaîne de la TNT n'est donc pas préacheté par une chaîne payante en 2016 : *Un été en Provence* de Christian Lara.

24 films sont financés par une chaîne historique en clair. Sans tenir compte des investissements des chaînes payantes, un film préacheté par W9 n'est pas préfinancé par M6 en 2016 (*Loue-moi* de Coline Assous et Virginie Schwartz). Un film préacheté par TMC et NT1 ne l'est pas par TF1 (*Croc Blanc* d'Alexandre Espigares). France 4 préachète un film seule (*Les Philosophes* de Guilhem Amesland) et France O également (*Un été en Provence* de Christian Lara). C8 préachète quatre films seule en 2016.

G. Les films sans financement de chaîne de télévision

En 2016, 71 films d'initiative française ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit près d'un tiers des films d'initiative française agréés.

La moitié sont des premiers films (52,1 %) et 16,9 % sont des deuxièmes films. 26,8 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales. 30 sont des documentaires, soit 73,2 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année. 19 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (agrément de production direct), soit 86,4 % des films ayant obtenu directement l'agrément de production.

27 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (18 avant réalisation et neuf après réalisation). Par ailleurs, huit films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par au moins une SOFICA en 2016.

En 2016, la quasi-totalité des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 2 M€ (95,8 %) et 80,3 % affichent un devis inférieur à 1 M€. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 0,62 M€, contre 5,47 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française.

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

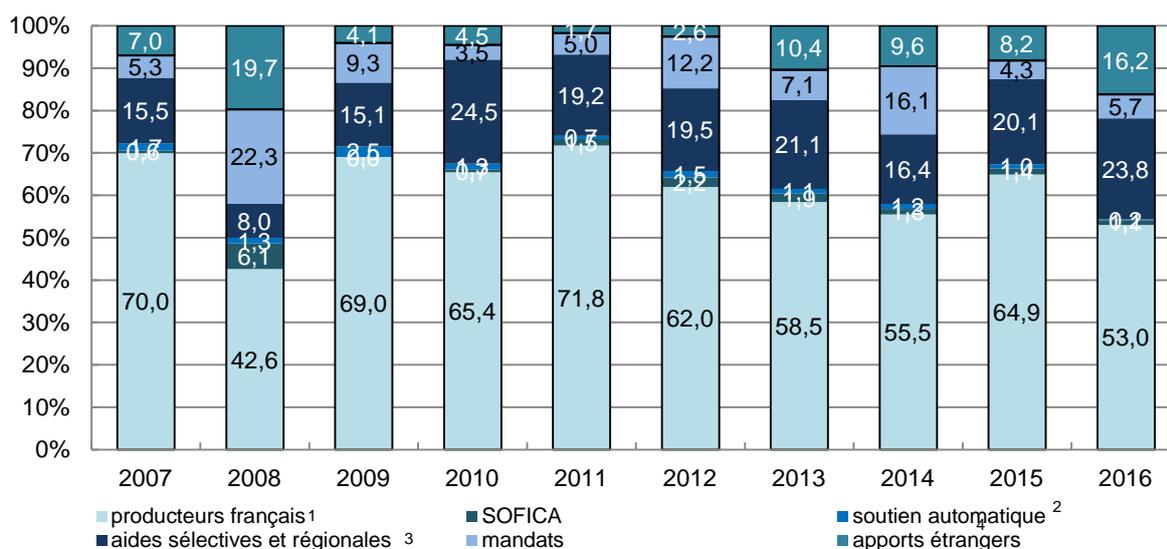
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films agréés sans TV	63	59	61	63	98	112	108	115	109	118
% du total des films agréés	27,6	24,6	26,5	24,1	36,2	40,1	40,1	44,6	36,3	41,7
FIF* sans TV	39	39	37	38	58	71	68	77	66	71
% du total des FIF*	21,1	19,9	20,3	18,7	28,2	34,0	32,7	37,9	28,2	32,1

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les films d'initiative française sans chaîne de télévision sont largement financés par les producteurs français. Ces derniers couvrent au global 56,4 % des devis de ces films en 2016, contre 38,3 % tous films d'initiative française confondus. 24,3 % du financement des films d'initiative française sans chaîne de télévision provient des aides publiques (aides sélectives + aides régionales + aides automatiques), contre 6,4 % tous films d'initiative française confondus.

Financement des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision (M€)



Source : CNC.

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

Les films sans chaîne en clair

En 2016, 55,7 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne en clair s'élève à 2,21 M€. Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,005 M€ et 66,19 M€ en 2016.

Films agréés sans financement de chaînes en clair

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films agréés sans TV en clair	124	141	143	139	146	168	169	154	165	178
% du total des films agréés	54,4	58,8	62,2	53,3	53,9	60,2	62,8	59,7	55,0	62,9
FIF* sans TV en clair	88	104	105	100	91	113	120	110	111	123
% du total des FIF*	47,6	53,1	57,7	49,3	44,2	54,1	57,7	54,2	47,4	55,7

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2016, 36,2 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne payante s'élève à 0,69 M€. Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,005 M€ et 2,41 M€ en 2016.

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films agréés sans TV payante	71	66	68	75	108	124	127	122	132	133
% du total des films agréés	31,1	27,5	29,6	28,7	39,9	44,4	47,2	47,3	44,0	47,0
FIF* sans TV payante	46	45	39	42	65	75	80	81	82	80
% du total des FIF*	24,9	23,0	21,4	20,7	31,6	35,9	38,5	39,9	35,0	36,2

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

H. L'intervention des SOFICA

Définition

Les SOFICA (sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) ont été créées par la loi du 11 juillet 1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et qui les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Depuis 2012, les personnes physiques qui souscrivent des parts de SOFICA bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 36 % (les « rabots » successifs appliqués à l'ensemble des avantages fiscaux sur le revenu ayant conduit à une diminution de la réduction d'impôt SOFICA de 48 % à 43 % à partir de la collecte 2011 et de 43 % à 36 % à partir de la collecte 2012), à condition que les SOFICA investissent au moins 10 % de leur collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et de conserver les parts souscrites 5 ans.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées (conventions de développement). Les investissements des SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

Les SOFICA sont intervenues dans le financement de 97 films agréés en 2016, soit 15 films de moins qu'en 2015. L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 327 000 €, contre 328 000 € en 2015. Il couvre, en moyenne, 6,7 % du devis des films concernés, contre 6,4 % en 2015.

En 2016, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est inférieur à la moyenne tous films agréés à 4,90 M€, contre 5,47 M€. Ce devis moyen est en baisse par rapport à 2015 (5,13 M€).

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films financés par les SOFICA	88	97	98	108	104	118	99	103	112	97
dont films d'initiative française	81	86	91	100	93	102	91	89	101	90
investissements des SOFICA (M€)	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43	44,66	32,89	33,99	36,73	31,70

Source : CNC.

14 SOFICA sont actives en 2016, contre 13 en 2015. La concentration de leur intervention est moins forte qu'en 2015 : les trois SOFICA les plus actives (La Banque Postale Image, Cinemage et Indefilms) assurent 34,7 % de l'investissement total à destination des œuvres cinématographiques en 2016, contre 41,1 % en 2015.

Les SOFICA actives en 2016¹

SOFICA	interventions	apports (M€)
1 La Banque Postale Image	20	3,81
2 Cinemage	23	3,62
3 Indefilms	23	3,50
4 Cofinova	21	3,46
5 Sofitvcine	15	3,38
6 Manon	15	2,56
7 Cineventure	16	2,28
8 Soficinema	12	2,25
9 Palatine Etoile	12	2,10
10 A Plus Image	13	1,83
11 Cofimage	10	1,27
12 UGC	2	1,20
13 B Media	1	0,23
14 B Media Kids	1	0,23

Source : CNC.

¹ Plusieurs SOFICA peuvent intervenir pour le financement d'une même œuvre.

90,7 % des films financés par les SOFICA en 2016 ont un devis inférieur à 8 M€. Les films à moins de 4 M€ représentent la moitié des films financés par au moins une SOFICA en 2016 (52,6 %). Les SOFICA investissent dans six films à 10 M€ ou plus (cinq de moins qu'en 2015), soit 6,2 % des films financés.

Films financés par les SOFICA selon le devis

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	5	13	9	4	2	5	1	2	3	4
10 M€ à 15 M€	11	8	9	8	7	9	5	6	8	2
7 M€ à 10 M€	13	15	17	20	17	17	16	12	14	11
5 M€ à 7 M€	16	12	12	24	22	22	14	14	22	26
4 M€ à 5 M€	8	12	4	12	8	4	7	2	8	3
2 M€ à 4 M€	23	27	35	32	32	39	33	50	38	34
1 M€ à 2 M€	7	8	11	4	14	18	17	8	16	11
moins de 1 M€	5	2	1	4	2	4	6	9	3	6
total	88	97	98	108	104	118	99	103	112	97
<i>moins de 8 M€</i>	<i>64</i>	<i>64</i>	<i>68</i>	<i>90</i>	<i>85</i>	<i>101</i>	<i>87</i>	<i>90</i>	<i>96</i>	<i>88</i>

Source : CNC.

En 2016, 78,0 % des investissements des SOFICA dans les films agréés concernent les films à moins de 8 M€ (75,7 % en 2015). 33,0 % des montants versés sont alloués à la production des films dont le devis est inférieur à 4 M€ (26,4 % en 2015) et 12,4 % à la production des films à 10 M€ et plus (19,7 % en 2015).

Investissements des SOFICA selon le devis des films financés (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
15 M€ et plus	6,55	12,61	7,23	2,50	2,52	3,57	0,30	1,95	1,42	1,67
10 M€ à 15 M€	9,56	6,00	5,67	8,21	5,01	5,71	3,50	2,85	5,82	2,28
7 M€ à 10 M€	10,13	5,14	8,61	11,96	10,19	9,62	9,96	8,02	6,15	6,76
5 M€ à 7 M€	7,96	4,09	4,67	14,39	6,92	9,74	5,19	6,04	10,59	9,62
4 M€ à 5 M€	2,47	4,56	1,21	4,97	2,36	1,25	4,11	1,05	3,07	0,90
2 M€ à 4 M€	3,08	5,26	7,91	7,27	7,50	11,88	7,40	12,05	7,62	9,14
1 M€ à 2 M€	0,44	0,51	0,86	0,46	1,85	2,66	2,05	1,20	1,86	0,98
moins de 1 M€	0,42	0,17	0,05	0,28	0,10	0,23	0,39	0,83	0,21	0,35
total	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43	44,66	32,89	33,99	36,73	31,70
<i>moins de 8 M€</i>	<i>15,76</i>	<i>15,54</i>	<i>18,09</i>	<i>34,33</i>	<i>21,67</i>	<i>33,63</i>	<i>25,06</i>	<i>26,87</i>	<i>27,82</i>	<i>24,72</i>

Source : CNC.

33 premiers films sont financés par des SOFICA en 2016. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 10,39 M€, soit 32,8 % du montant total investi par les SOFICA. En 2016, les SOFICA ne financent que des films réalisés en langue française. Près de 50 % des films dans lesquels elles interviennent ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (49,5 %). Les SOFICA financent 32 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation (15 premiers films et cinq deuxièmes films) pour un montant global de 7,23 M€.

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés pour lesquels la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Afin d'améliorer la précision de l'analyse, un enrichissement des données a été réalisé. Les informations relatives aux mandats de distribution en salles ont pu être complétées à partir des plans définitifs de financement des œuvres remis au CNC au moment de la procédure d'agrément de production et par les dossiers de mobilisation en minimum garanti du soutien automatique des distributeurs. En ce qui concerne les mandats étrangers, l'ADEF (Association des exportateurs de films) a transmis à la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC des informations complémentaires.

En 2016, 264,25 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger (+66,6 % par rapport à 2015) de 207 films agréés (-6,3 %, soit -14 films) dont 166 d'initiative française (-8,3 %, soit -15 films). 73,1 % des films agréés et 75,1 % des films d'initiative française de 2016 reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films.

En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 20,9 % des devis des films concernés en 2016, contre 14,7 % en 2015.

Les mandats d'exploitation

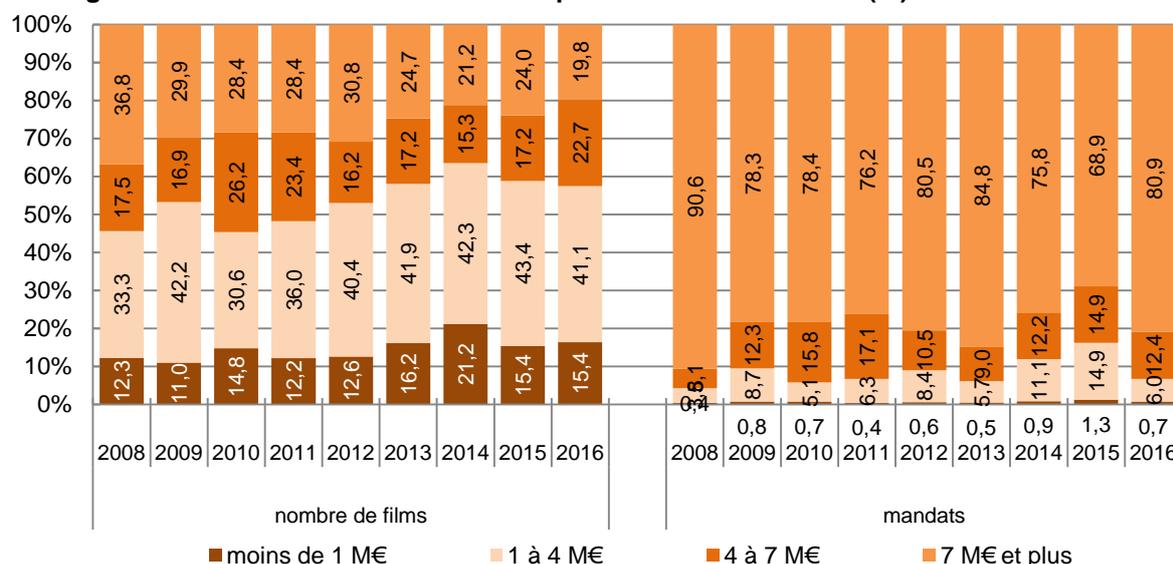
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ¹	2015 ¹	2016
nombre de films concernés	171	154	183	197	198	198	189	221	207
dont FIF ²	144	121	150	157	152	157	156	181	166
montant total (M€)	345,20	159,65	206,25	241,36	223,09	273,76	156,58	158,60	264,25
moyenne par film (M€)	2,02	1,04	1,13	1,23	1,13	1,38	0,83	0,72	1,28
devis moyen des films concernés (M€)	7,36	5,67	6,23	6,12	6,04	5,54	4,53	4,88	6,10

Source : CNC.

¹ Données mises à jour / ² FIF : films d'initiative française.

En 2016, les mandats d'exploitation concernent 41,5 % des films agréés dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2016 (42,0 % en 2015), 81,0 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (82,1 % en 2015), 92,2 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (86,4 % en 2015) et 91,1 % des films à 7 M€ et plus (91,4 % en 2015).

Films agréés bénéficiaires d'un mandat d'exploitation selon le devis (%)



Source : CNC.

a. Les mandats groupés

Dans le financement de la production cinématographique, il existe des mandats dits « groupés », qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation sans qu'il soit possible d'attribuer une valeur à chaque type de droits. Pour les films concernés, le montant des mandats est déclaré en une seule valeur avec mention des différents droits couverts.

En 2016, 115,91 M€ ont été investis sous forme de mandats groupés dans 97 films agréés (34,3 % des films agréés) dont 85 d'initiative française (38,5 % des films d'initiative française agréés). Les mandats groupés couvrent, en moyenne, 17,7 % des devis des films concernés en 2016 (12,4 % en 2015).

Ces mandats concernent des films aux devis élevés. 11,0 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat groupé en 2016 (16,0 % en 2015), 30,5 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (40,2 % en 2015), 60,8 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (61,4 % en 2015), 48,3 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (52,1 % en 2015) et 68,8 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (70,0 % en 2015).

Les mandats groupés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ¹	2015 ¹	2016
nombre de films concernés	79	41	49	80	117	105	98	119	97
dont FIF ²	71	41	46	75	97	86	84	102	85
montant total (M€)	125,50	81,73	59,81	79,51	117,19	90,94	65,99	81,38	115,91
moyenne par film (M€)	1,59	1,99	1,22	0,99	1,00	0,87	0,67	0,68	1,19
devis moyen des films concernés (M€)	8,15	8,54	7,80	7,69	6,81	5,94	5,10	5,52	6,76

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

b. Les mandats de distribution en salles

Mandats groupés y compris, 183 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2016. Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour la distribution en salles d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 23 films sont dans ce cas en 2016.

A l'exclusion des mandats groupés, les distributeurs de films en salles investissent 22,68 M€ dans la production des films agréés en 2016. Ce montant est en hausse marquée par rapport à 2015 (+20,5 %). Les minima garantis concernent 88 films dont 68 d'initiative française en 2016, soit 31,1 % des films agréés dans l'année et 30,8 % des films d'initiative française agréés.

En moyenne, les distributeurs investissent 0,26 M€ par film financé en 2016. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. Cinq films bénéficient d'un mandat de distribution en salles dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€, ils concentrent 40,4 % des apports totaux des distributeurs en 2016.

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 5,78 M€ en 2016. Les mandats de distribution en salles couvrent, en moyenne, 4,5 % des devis des films concernés en 2016.

Les distributeurs financent des films aux devis variés. 24,4 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat salles en 2016 (23,5 % en 2015), 41,0 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (36,8 % en 2015), 25,5 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (20,5 % en 2015), 31,0 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (31,3 % en 2015) et 18,8 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (10,0 % en 2015).

Les mandats de distribution en salles

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ¹	2015 ¹	2016
nombre de films concernés	71	92	117	100	51	75	75	87	88
dont FIF ²	59	65	94	73	41	59	61	70	68
montant total (M€)	30,82	36,70	53,78	53,49	22,32	16,14	12,10	18,81	22,68
moyenne par film (M€)	0,43	0,40	0,46	0,53	0,44	0,22	0,16	0,22	0,26
devis moyen des films concernés (M€)	7,38	5,07	5,76	5,46	5,69	4,59	3,66	3,83	5,78

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

c. Les mandats vidéo

Mandats groupés y compris, 137 films bénéficient d'un mandat de commercialisation en vidéo. Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour l'édition en vidéo d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 18 films sont dans ce cas en 2016.

A l'exclusion des mandats groupés, les éditeurs vidéo financent la production de 40 films agréés en 2016 (dont 37 d'initiative française) pour un montant total de 10,09 M€. En moyenne, ils apportent 0,25 M€ par film, soit 2,4 % du devis.

Les mandats vidéo sont concentrés sur quelques films. En 2016, quatre films bénéficient d'un mandat vidéo dont le montant est supérieur ou égal à 0,50 M€, ils cumulent 51,5 % des mandats vidéo de l'année.

Les 40 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen très élevé à 10,44 M€ en 2016. S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis. 4,9 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ font l'objet d'un mandat vidéo en 2016 (2,5 % en 2015), 16,2 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (comme en 2015), 15,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (18,2 % en 2015), 24,1 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (25,0 % en 2015) et 25,0 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (20,0 % en 2015).

Les mandats vidéo

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ¹	2015 ¹	2016
nombre de films concernés	53	35	59	40	34	37	33	43	40
dont FIF ²	49	32	51	33	30	31	32	37	37
montant total (M€)	21,63	6,97	10,72	14,55	9,20	7,31	6,97	6,16	10,09
moyenne par film (M€)	0,41	0,20	0,18	0,36	0,27	0,20	0,21	0,14	0,25
devis moyen des films concernés (M€)	8,31	5,39	5,43	6,76	6,37	6,61	6,21	5,85	10,44

Source : CNC.

¹ Données mises à jour.

² FIF : films d'initiative française.

d. Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Mandats groupés y compris, 154 films disposent d'un mandat d'exportation (162 en 2015). Par ailleurs, certaines sociétés s'engagent pour l'exportation d'un film dès sa phase de production mais sans investir de minimum garanti. 63 films sont dans ce cas en 2016.

A l'exception des mandats groupés, 129 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2016, pour un montant global de 113,90 M€. En moyenne, les apports en mandats étrangers atteignent 0,88 M€ par film, soit 12,9 % du devis des films concernés.

Les mandats étrangers apparaissent également concentrés sur quelques films. En 2016, 15 films bénéficient d'un mandat étranger dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ ; ils totalisent 82,2 % des mandats.

Les 129 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger présentent un devis moyen relativement élevé à 6,84 M€ en 2016. Les exportateurs financent néanmoins des films dans toutes les tranches de devis : 22,0 % des films agréés à devis inférieur à 1 M€ (19,8 % en 2015), 49,5 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (43,6 % en 2015), 58,8 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (54,5 % en 2015), 58,6 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (68,8 % en 2015) et 75,0 % des films à devis supérieur ou égal à 15 M€ (60,0 % en 2015).

Les mandats étrangers¹

	2008	2009	2010	2011	2012	2013 ²	2014 ²	2015 ²	2016
nombre de films concernés	89	89	85	114	105	98	87	130	129
dont FIF ³	72	71	63	95	73	78	67	101	104
montant total (M€)	167,24	34,24	81,94	93,82	74,33	159,08	71,24	52,25	113,90
moyenne par film (M€)	1,88	0,38	0,96	0,82	0,71	1,62	0,82	0,40	0,88
devis moyen des films concernés (M€)	8,12	5,21	6,27	6,98	6,91	7,25	5,55	5,36	6,84

Source : CNC.

¹ Hors mandats étrangers portés par des SOFICA.

² Données mises à jour.

³ FIF : films d'initiative française.

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

a. Le soutien automatique mobilisé dans l'année

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui effectivement mobilisé dans l'année par les producteurs (année = année de mobilisation). Ce soutien sert au financement de la production d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements dans l'année ou ultérieurement, de courts métrages ou d'œuvres en phase de préparation et n'ayant pas encore reçu l'agrément des investissements.

En 2016, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC. 234 entreprises de production cinématographique mobilisent 59,67 M€ de soutien automatique, majorations comprises. Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées et hors majorations) s'élève à 48,06 M€ en 2016.

44,5 % du soutien est mobilisé par dix sociétés : TF1 Films Production, M6 Films, France 2 Cinéma, Gaumont, Pathé Production, EuropaCorp, Splendido, les Films du 24, Why Not Productions et Chapter 2. Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 36 sociétés qui totalisent 32,1 % du soutien total mobilisé en 2016. 188 sociétés se partagent les 23,4 % du solde de soutien investi en 2016.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
soutien investi hors majorations (M€)	53,77	58,54	55,33	55,70	52,18	45,08	45,63	51,47	40,95	48,06
soutien investi avec majorations (M€)	63,35	69,88	66,03	66,96	63,49	54,96	55,98	63,66	50,92	59,67
sociétés concernées	189	183	179	196	208	209	203	214	235	234

Source : CNC.

b. Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui mobilisé par les producteurs pour le financement d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements au cours de l'année (année = année d'agrément des films). La mobilisation de soutien peut être antérieure ou postérieure à l'année d'agrément.

Les producteurs français ont mobilisé 28,89 M€ de soutien automatique pour le financement de 78 films agréés en 2016, soit 27,6 % des films agréés dans l'année.

Soutien automatique à la production cinématographique agréée

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films concernés	116	126	107	123	122	109	107	108	117	78
dont FIF*	113	120	103	120	116	104	102	102	111	73
mobilisation dans l'année (M€)	48,39	53,41	40,14	48,44	30,83	28,62	29,68	26,37	26,15	26,74
mobilisation totale (M€)	63,42	76,85	54,41	73,02	50,24	47,81	55,93	38,68	44,79	28,89

Source : CNC.

*FIF : films d'initiative française

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

a. L'avance sur recettes avant réalisation

Les données analysées ci-dessous correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés pour les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordées chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2016, 53 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Une coproduction minoritaire française figure parmi ces films, *Hier* de Balint Kenyeres. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 23,5 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2016.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 23 sont des premiers films dont 22 d'initiative française. 43,4 % des films agréés en 2016 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films. Sept deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2016 tous d'initiative française.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2016 s'élève à 23,45 M€ et couvre, en moyenne, 15,2 % des devis des films aidés. Les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 100 000 € et 700 000 €.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films	54	46	44	56	49	51	57	54	60	53
dont films d'initiative française	49	44	42	52	44	50	52	53	57	52
montant accordé (M€)	20,05	17,69	20,07	24,57	20,28	21,24	23,42	25,57	25,38	23,45

Source : CNC.

Canal+ finance 21 des 53 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 39,6 % d'entre eux. Ciné+ contribue au financement de 19 films bénéficiaires de l'avance et OCS en préachète neuf. 15 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation, tous d'initiative française sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair. France Télévisions finance 10 films bénéficiaires de l'avance et Arte en finance six.

Par ailleurs, 32 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA et 34 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale.

Le crédit d'impôt est sollicité pour 37 des 52 films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 71,2 % d'entre eux.

b. L'avance sur recettes après réalisation

13 films agréés en 2016 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation, tous sont d'initiative française. Le montant total des allocations s'élève à 0,78 M€, soit une moyenne de 30 000 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 0,28 M€. L'avance après réalisation représente, en moyenne, 21,7 % du devis des films aidés.

Parmi les films aidés figurent 10 premiers films et aucun deuxième film. Huit films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires et cinq sont des fictions.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films	7	6	7	7	8	8	11	2	5	13
dont films d'initiative française	7	6	6	7	8	8	11	2	5	13
montant accordé (M€)	0,59	0,43	0,64	0,49	0,72	0,66	0,87	0,15	0,29	0,78

Source : CNC.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, trois sont financés par une chaîne de télévision en clair et aucun par une chaîne de télévision payante. Aucun film ne bénéficie du financement d'une SOFICA et sept sont soutenus par une collectivité territoriale.

L. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1er janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français.

Depuis le 1er janvier 2016, le crédit d'impôt est égal à 30 % des dépenses éligibles, et est ouvert aux films tournés en langue étrangère à hauteur de 30% pour les films à forts effets visuels, et à 20% pour les films en langue étrangère pour des raisons scénaristiques. Le plafond s'élève à 30 M€ par film. Il est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

En 2016, parmi les 221 films d'initiative française agréés, 146 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt. Le total des devis de ces films s'élève à 924,23 M€ dont 747,00 M€ sont intégralement dépensés en France (80,8 %). Ceci illustre l'effet relocalisant du crédit d'impôt sur les dépenses de production. A titre de comparaison, la part de dépenses en France s'établit à 49,1 % pour les 75 films d'initiative française agréés en 2016 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films demandeurs du crédit d'impôt représentent 84,2 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française en 2016 (77,0 % en 2015).

En 2016, 66,1 % des films d'initiative française font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (61,1 % en 2015).

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt (CIC)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
films d'initiative française	120	124	125	137	130	121	131	128	143	146
% du total	64,9	63,3	68,7	67,5	63,1	57,9	63,0	63,1	61,1	66,1

Source : CNC.

Tous les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 81,4 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ demandent le bénéfice du crédit d'impôt (respectivement 65,9 % et 84,8 % en 2015). Globalement, 88,2 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont demandé le crédit d'impôt en 2016 (74,3 % en 2015). Cette proportion s'établit à 53,3 % pour les films à 15 M€ ou plus (40,0 % en 2015) et à 56,5 % pour les films à moins de 4 M€ (56,0 % en 2015).

Parmi les 15 films d'initiative française dont le devis est supérieur ou égal à 15 M€, sept films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt : deux de ces films sont tournés en langue anglaise, principalement à l'étranger et la part des dépenses en France se situe entre 20 % et 30 %. Les cinq autres, en langue française, sont tournés principalement ou intégralement à l'étranger (Belgique, Roumanie, République Tchèque, Afrique du Sud) et présentent des dépenses significatives sur place. Il est à noter que trois de ces films sont coproduits avec la Belgique et un avec le Canada.

Entre 4 M€ et 7 M€, huit films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Sept de ces films sont intégralement (six en Belgique) ou principalement (un en République Tchèque et en Grande-Bretagne) tournés à l'étranger et présentent moins de 50 % de dépenses localisées en France. Le dernier est un film d'animation coproduit avec le Luxembourg et la Belgique, pays où est effectuée une partie significative des travaux de fabrication.

Parmi les 60 films à moins de 4 M€ qui n'ont pas accès au crédit d'impôt, 22 ont été agréés une fois terminés (agrément de production direct), pour quatre films l'agrément des investissements a été demandé en cours de tournage.

Les raisons pour lesquelles les autres films (34) ne font pas la demande de crédit d'impôt sont multiples et cumulatives :

- films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics (15 films ont bénéficié d'une avance avant réalisation, neuf films d'aides des collectivités territoriales, sept d'une aide aux cinémas du monde),
- films dont les sujets imposent tout ou partie importante du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France,
- films tournés intégralement ou partiellement à l'étranger sans raisons artistiques.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt selon le devis

	2012		2013		2014		2015		2016	
	FIF ¹	avec CIC ²								
15 M€ et plus	18	9	12	4	3	1	10	4	15	8
7 M€ à 15 M€	37	32	36	30	33	26	41	27	25	25
4 M€ à 7 M€	25	20	28	25	25	24	33	28	43	35
moins de 4 M€	129	60	132	72	142	77	150	84	138	78
total	209	121	208	131	203	128	234	143	221	146

Source : CNC.

¹ Films d'initiative française / ² Crédit d'impôt cinéma

En 2016, 83,7 % des films d'initiative française effectuent plus de 70 % de leurs dépenses de production en France (77,8 % en 2015). Cette proportion était de 73,8 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90%	129	62,3	123	58,9	143	68,4	135	66,5	127	54,3	134	60,6
70% à 90%	34	16,4	42	20,1	30	14,4	35	17,2	55	23,5	51	23,1
50% à 70%	32	15,5	26	12,4	20	9,6	17	8,4	24	10,3	19	8,6
moins de 50%	12	5,8	18 ²	8,6	16	7,7	16	7,9	28	12,0	17	7,7
total	207	100,0	209	100,0	209	100,0	203	100,0	234	100	221	100

Source : CNC.

M. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) dans la production agréée en 2016 s'élèvent à 20,87 M€ pour 101 films. Trois films bénéficiant d'une aide des collectivités territoriales ne sont pas d'initiative française. Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 4,19 M€. Les aides couvrent, en moyenne, 4,9 % des devis des films concernés.

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 17 films agréés en 2016, tous d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève, au total, à 3,75 M€, soit 221 000 € en moyenne par film.

Au total, la contribution des collectivités territoriales (Rhône-Alpes Cinéma + aides régionales) s'établit à 24,62 M€ sur 111 films en 2016.

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 93,0 % des aides totales en 2016.

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films aidés	65	96	90	99	93	84	96	80	112	101
dont FIF ¹	62	92	85	92	83	79	92	74	99	98
montant des aides (M€) ²	15,86	23,86	19,36	22,01	20,90	16,22	21,56	16,04	21,39	20,87

Source : CNC.

¹ Films d'initiative française.

² Y compris apports du CNC.

La région Ile-de-France apporte 54,2 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales en 2016. Elle intervient sur 43 films (42,6 % des films aidés par les collectivités territoriales) pour un montant de 11,31 M€.

En 2016, 18 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales et trois films par trois collectivités. Un film est financé par quatre collectivités en 2016 : *Funan* de Denis Do (La Réunion, Centre – Val de Loire, Grand Est et Eurométropole Strasbourg).

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2016

	films	aides (M€)*		films	aides (M€)*
Ile-de-France	43	11,31	Bourgogne-Franche-Comté	2	0,31
Nouvelle-Aquitaine	14	1,59	Alpes-Maritimes	2	0,15
PACA	13	1,50	Eurométropole Starsbourg	3	0,13
Occitanie	11	1,39	Corse	1	0,10
Grand-Est	9	1,13	Pays de la Loire	1	0,05
Reunion	3	1,08	Aude	1	0,05
Bretagne	5	0,64	Marseille	1	0,03
Hauts-de-France	4	0,60	Landes	2	0,03
Normandie	7	0,40	Auvergne-Rhône-Alpes	1	0,02
Centre-Val de Loire	5	0,37			

Source : CNC.

* Y compris apports du CNC.

Parmi les 101 films aidés par les collectivités territoriales figurent 39 premiers films et 17 deuxièmes films.

48 des 100 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+, 47 par Ciné+, 20 par OCS et quatre par TV5. Les chaînes en clair participent au financement de 43 films aidés par les collectivités territoriales en 2016 et les SOFICA à celui de 52 films aidés par les collectivités locales.

41 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. 79 films aidés par les collectivités territoriales font, par ailleurs, une demande de crédit d'impôt.

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

206 entreprises différentes produisent les 221 films d'initiative française agréés en 2016, parmi lesquels 53 productions co-déléguées sont dénombrées. Au cours des cinq dernières années, les productions co-déléguées ont significativement augmenté.

Le secteur de la production cinématographique reste peu concentré. Gaumont est la société la plus active en 2016 avec six films d'initiative française produits (les six en coproduction co-déléguée) avec un devis moyen de 8,90 M€. Vient ensuite Nolita Cinéma avec cinq films (dont un film en coproduction co-déléguée) d'un devis moyen de 4,40 M€. Suivent Agat Films et Cie, Alfama Films Production, EuropaCorp, Les Films d'Ici et Les Films du 24 avec quatre films chacune.

Sept sociétés ont produit trois films et 30 sociétés en ont produit deux en 2016. Enfin, 162 sociétés produisent un seul film.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films d'initiative française	185	196	182	203	207	209	209	203	234	221
nombre de sociétés de production	159	162	161	175	181	191	188	189	215	206
nombre de productions co-déléguées	25	30	26	29	34	41	43	49	55	53

Source : CNC.

B. Durée de tournage

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 080 jours, soit -11,2 % par rapport à 2015 pour 19 films de moins (-10,1 %). La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française s'établit à 36 jours (comme en 2015).

Le nombre de jours de tournage sur le territoire français s'élève à 4 514 jours en 2016 (-4,6 % par rapport à 2015). Cette diminution concerne uniquement les tournages en décors naturels (-318 jours, soit -7,0 %). Les tournages en studio progressent de 101 jours (+55,8 %).

62 films d'initiative française, soit 36,5 % des 170 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (87 films, soit 46,0 % en 2015). Ces films comptent 1 566 jours de tournage à l'étranger en 2016 (-26,0 % par rapport à 2015), soit une moyenne de 25 jours par film (24 jours en 2015). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2016, 20 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (21 en 2015). La durée moyenne de tournage en studio est de 14 jours (10 jours sans *Valérian et la cité des mille planètes*), contre neuf jours en 2015.

Les films tournés en studio présentent des devis élevés : huit films affichent un devis supérieur ou égal à 10 M€ et cinq films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen des 20 films d'initiative française partiellement tournés dans les studios français en 2016 s'établit à 19,36 M€ (9,98 M€ sans *Valérian et la cité des mille planètes*).

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
jours de tournage	6 626	6 635	5 892	6 921	6 879	6 064	6 099	5 718	6 847	6 080
dont : extérieur en France	4 584	4 500	4 200	4 657	4 693	3 979	4 229	4 072	4 550	4 232
studios en France	281	496	218	302	309	264	373	287	181	282
à l'étranger	1 761	1 639	1 474	1 962	1 877	1 821	1 497	1 359	2 116	1 566
nombre de films	156	155	151	169	173	162	169	163	189	170
durée moyenne de tournage	42	43	39	41	40	37	36	35	36	36

Source : CNC.

Sept films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France en 2016, contre neuf en 2015.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
semaines de tournage en France	14	38	24	45	29	24	31	13	30	15

Source : CNC.

C. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la plupart des 221 films d'initiative française agréés en 2016. Huit films d'initiative française, soit 3,6 % de l'ensemble, ont été post-produits dans des laboratoires étrangers, contre 15 films en 2015 (6,4 %). Parmi ces huit films, trois sont post-produits dans des laboratoires belges.

Les travaux de postproduction sont effectués à l'étranger pour 13 films d'initiative française (14 en 2015). La Belgique (sept films) est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 51,6 % des films à majorité étrangère (32 films sur 62), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (43,9 % en 2015). Des auditoriums français ont également participé à la production de 32 films à majorité étrangère (29 films en 2015).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2016 (1/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
12 jours	DEPARDON Raymond	1,44	docu	3		OCS	F2	X	X	X	Fr-100
120 battements par minute	CAMPILLO Robin	5,38	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
16 levers de soleil	LE GOFF Pierre-Emmanuel / HANSEN Jurgen	0,64	docu	1 / 1					X		Fr-100
20 ans après - histoire d'une délibération	VASSAULT Florent	0,30	docu	2					X	X	Fr-100
9 doigts	OSSANG François Jacques	1,22	fiction	3	avant					X	Fr-80 / Port-20
A Gentle Creature	LOZNITSA Serguei	2,11	fiction	3			Arte				Fr-57 / All-20 / Pays-Bas-13 / Lituanie-10
A la rencontre de mon père	DIAGO Alassane	0,31	docu	1	avant						Fr-100
A la sueur de ton front	GRAS Emmanuel	0,20	docu	3		Ciné+		X	X	X	Fr-100
A perdre haleine	DAARWIN Didier D.	0,21	fiction	1					X	X	Fr-100
A Prayer before Dawn	SAUVAIRE Jean-Stephane	1,72	fiction	3		C+ Ciné+					Fr-100
Ady Gasy	LOVA Nantenaina	0,16	docu	1						X	Fr-100
Alibi.com	LACHAUX Philippe	7,55	fiction	3		C+ Ciné+	TF1	X	X		Fr-100
Amant d'un jour (L')	GARREL Philippe	2,41	fiction	3	avant		Arte	X	X		Fr-100
Amour des hommes (L')	BEN ATTIA Medhi	1,13	fiction	3	avant						Fr-79 / Tunisie-21
Amour qu'il nous faut (L')	MARCHAK Nathalie	2,96	fiction	1		C+ Ciné+			X		Fr-100
Après la guerre	ZAMBRANO Annarita	1,67	fiction	1	avant			X		X	Fr-80 / It-20
Art d'accommoder les restes (L')	GAUTIER Patrice	0,95	fiction	2					X		Fr-100
As de la jungle (Les) - le film	ALAUX David	5,32	anim	1		C+ Ciné+	F3 F4		X	X	Fr-100
Ascension (L')	BERNARD Ludovic	5,59	fiction	1		C+ Ciné+	F2 C8 F4	X	X		Fr-100
Atelier (L')	CANTET Laurent	3,50	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Au revoir là-haut	DUPONTEL Albert	19,75	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-100
Aurore	LENOIR Blandine	3,27	fiction	2		C+ OCS	F3	X	X	X	Fr-100
Ava	MYSIUS Lea	2,80	fiction	1	avant	C+		X	X	X	Fr-100
Avril et Djam	GATLIF Tony	2,49	fiction	3		C+			X		Fr-70 / Grèce-20 / Turquie-10
Bad buzz	KAZANDJIAN Stéphane	4,08	fiction	3		OCS	TMC TF1		X		Fr-100
Banc d'attente	GASMELBARI Suhaib	0,36	docu	1					X		Fr-100
Belinda	DUMORA Marie	0,49	docu	3	avant				X	X	Fr-100
Bienvenue à Marly-Gomont	RAMBALDI Julien	6,50	fiction	2		C+	TF1 NT1				Fr-100
Bienvenue au Gondwana	MUSTAPHA Mohamed	3,92	fiction	1		C+ Ciné+		X	X		Fr-100
Blessure la vraie (La)	KECHICHE Abdellatif	8,55	fiction	3		C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-90 / It-10
Blockbuster	HYGRECK July	0,74	fiction	1					X		Fr-100
Bloody Milk	CHARUEL Hubert	3,24	fiction	1	avant	C+ OCS	F2	X	X	X	Fr-100
Bonne Pomme	QUENTIN Florence	5,67	fiction	3		OCS	F3		X	X	Fr-100
Boule et Bill II	BOURDIAUX Pascal	15,84	fiction	3		OCS	TF1	X			Fr-66 / Belg-34
Cancer (Le)	VECCHIALI Paul	0,16	fiction	3	après				X		Fr-100
Carbone	MARCHAL Olivier	10,93	fiction	3		OCS Ciné+			X		Fr-100
Carnivores (Les)	RENIER Yannick / RENIER Jeremie	3,99	fiction	1 / 1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-84 / Belg-16
Carré 35	CARAVACA Eric	0,62	docu	2	avant			X	X	X	Fr-90 / All-10
Chacun sa vie et son ultime conviction	LELOUCH Claude	7,53	fiction	3		C+ OCS	F2	X	X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2016 (2/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Cherchez la femme	ABADI Sou	3,99	fiction	2	avant	C+ OCS	F2	X	X	X	Fr-100
Chez nous	BELVAUX Lucas	5,31	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-86 / Belg-14
Chouquette	GODEAU Patrick	5,78	fiction	1		OCS		X	X	X	Fr-100
Ciel attendra (Le)	MENTION SCHAAR Marie-Castille	3,95	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Clichy kids	FROMENTAL Antoine	0,23	docu	1					X		Fr-100
Coexister	EBOUE Fabrice	9,52	fiction	3		C+ OCS	F2 C8		X		Fr-100
Comme des lions	DAVISSE Françoise	0,24	docu	1	après					X	Fr-100
Comme ils respirent	PATRONIK Claire	0,07	docu	1							Fr-100
Comment j'ai rencontré mon père	MOTTE Maxime	4,36	fiction	1		OCS Ciné+	C8	X			Fr-60 / Belg-40
Confession (La)	BOUKHRIEF Nicolas	5,69	fiction	3		OCS					Fr-52 / Belg-48
Cornélius, le meunier hurlant	LE QUELLEC Yann	4,70	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Corporate	SILHOL Nicolas	2,34	fiction	1		C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Corps étranger	AMARI Raja	1,43	fiction	3	avant	Ciné+ TV5		X			Fr-80 / Tunisie-20
Croc Blanc	ESPIGARES Alexandre	11,28	anim	1		C+ Ciné+	TMC NT1	X	X	X	Fr-59 / Lux-41
Dalida	AZUELOS Lisa	15,74	fiction	3		C+ OCS	TF1 HD1		X	X	Fr-100
Dans la tête d'Alain Ducasse	DE MAISTRE Gilles	1,04	docu	3					X		Fr-100
Dans les pas de Trisha Brown	REBOIS Marie-Helene	0,27	docu	1	après						Fr-100
Demain tout commence	GELIN Hugo	17,54	fiction	2		C+ Ciné+	TF1	X	X		Fr-80 / GB-20
Dérive d'un été	BRAGARD Magali / ENJOLRAS Severine	0,18	docu	1 / 1						X	Fr-100
Dernières nouvelles du cosmos	BERTUCCELLI Julie	0,40	docu	3	après		Arte			X	Fr-100
Deux Rémi, deux	LEON Pierre	0,18	fiction	3	après					X	Fr-100
Diamond Island	CHOU Davy	0,91	fiction	2			Arte			X	Fr-62 / All-22 / Cambodge-16
Diane a les épaules	GORGEART Fabien	2,14	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Dieudonné	KRAMSKI Kris	0,01	fiction	3							Fr-100
Dilili à Paris	OCELOT Michel	6,66	anim	3	avant	OCS	Arte	X	X	X	Fr-70 / All-17 / Belg-13
Divan du monde (Le)	DE PAUW Swen	0,29	docu	1						X	Fr-100
Django Melodies	COMAR Etienne	8,80	fiction	1		C+ Ciné+	F2		X	X	Fr-100
Douleur (La)	FINKIEL Emmanuel	6,56	fiction	3	avant	C+ OCS	F3	X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Dream Team (La)	SORRIAUX Thomas	6,82	fiction	3		OCS	TF1 TMC	X	X		Fr-100
Drôles de petites bêtes	KRINGS Antoon / BOURON Arnaud	8,55	anim	1 / 1		OCS	F3	X	X	X	Fr-67 / Lux-33
Drôles d'oiseaux	JUGNOT Gérard	8,64	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC	X	X	X	Fr-100
Embrasse moi	VIAL Cyprien / MICHEL Oceane	3,75	fiction	2 / 1		C+ OCS		X	X		Fr-100
Entre les frontières	MOGRABI Avi	0,47	docu	3	avant						Fr-54 / Israël-36 / Suisse-10
Espèces menacées	BOURDOS Gilles	3,60	fiction	3	avant	OCS Ciné+		X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Et derrière moi une cage vide	ARDANT Fanny	1,87	fiction	3		C+		X			Fr-80 / Port-20
Etoile du jour (L')	BLONDY Sophie	1,60	fiction	2							Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2016 (3/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Evolution	HADZIHALILOVIC Lucile	2,40	fiction	3	après	C+ Ciné+		X			Fr-51 / Es-49
Ex (Les)	BARTHELEMY Maurice	5,80	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC NT1		X		Fr-100
Exotica, Erotica, Etc.	KRANIOTI Evangelia	0,09	docu	1						X	Fr-100
Fameuse invasion de la Sicile par les ours (La)	MATTOTI Lorenzo	12,03	anim	2	avant	C+	F3		X	X	Fr-87 / It-13
Fantômes d'Ismaël (Les)	DESPLECHIN Arnaud	5,90	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Félicité	GOMIS Alain	1,04	fiction	3		C+ TV5				X	Fr-49 / Sénégal-28 / Belg-23
Femme de mon oncle grec (La)	DUMAS Sandrine	0,22	docu	1							Fr-80 / Grèce-20
Fête est finie (La)	GAREL WEISS Marie	1,22	fiction	1		Ciné+			X		Fr-100
Filles de Reims (Les)	HALLARD Julien	4,02	fiction	1		C+ Ciné+	C8	X	X	X	Fr-100
Filles du feu	BRETON Stephane	0,18	docu	1	avant		Arte		X		Fr-100
Forêt des Quinconces (La)	LEPRINCE-RINGUET Gregoire	0,38	fiction	1	après		Arte				Fr-100
Funan	DO Denis	5,06	anim	1		TV5				X	Fr-55 / Lux-32 / Belg-13
Game girls	SKRZESZEWSKA Alina	0,42	docu	2						X	Fr-76 / All-24
Gangsterdam	LEVY Romain	13,52	fiction	2		C+ Ciné+	F2 M6		X		Fr-100
Garçon manqué	MADANI Nawell / COLBEAU- JUSTIN Ludovic	3,82	fiction	1 / 1		OCS	F2 F4		X		Fr-100
Gaspard va au mariage	CORDIER Antony	3,07	fiction	3	avant	OCS		X	X	X	Fr-100
Georges et mavie	GIRARD Elise	0,51	fiction	2					X		Fr-100
Grand bal (Le)	CARTON Laetitia	0,64	docu	3					X	X	Fr-100
Grand froid	PAUTONNIER Gerard	3,99	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X			Fr-50 / Belg-39 / Pol-11
Grand saut (Le)	TOLEDANO Eric / NAKACHE Olivier	14,85	fiction	3 / 3		C+ Ciné+	TF1	X	X		Fr-100
Gueule du loup (La)	SEGUR Jerome	0,32	docu	1							Fr-100
H4-93	AYACHE-VIDAL Olivier	3,30	fiction	1		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Happy end	HANEKE Michael	12,03	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F3 Arte		X	X	Fr-70 / All-15 / Autriche-15
Hérétique (L')	NION Didier	1,82	fiction	2	avant			X	X	X	Fr-100
Hommes du feu (Les)	JOLIVET Pierre	5,83	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Il a déjà tes yeux	JEAN BAPTISTE Lucien	5,90	fiction	3		C+ OCS	F2 C8	X	X		Fr-100
Indivision	KILANI Leila	1,60	fiction	3							Fr-56 / Maroc-44
Insight	MENNEGUN Cyril	0,88	fiction	2		Ciné+		X	X	X	Fr-100
Insulte (L')	DOUEIRI Ziad	2,41	fiction	3		C+ Ciné+					Fr-77 / Liban-23
Invitation (L')	COHEN Michaël	2,95	fiction	2		OCS TV5		X	X	X	Fr-100
Iris	LESPERT Jalil	7,95	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Jeune femme	SERAILLE Leonore	0,99	fiction	1	avant			X	X	X	Fr-86 / Belg-14
Jour J	KHERICI Reem	6,90	fiction	2		C+ Ciné+	F2 C8		X		Fr-100
Jusqu'à la garde	LEGRAND Xavier	3,14	fiction	1	avant	C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Just divorced	GOVARE Maxime	5,73	fiction	2		C+ OCS		X	X		Fr-100
K.O.	GOBERT Fabrice	6,06	fiction	2		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Karim	UZAN Dan	0,29	fiction	1	après						Fr-100
Kinoa	MARTIN Jean-Loup	0,19	anim	1							Fr-100
Ladies	DAVAL Anne-Gaelle	5,79	fiction	1		C+ OCS	F2		X		Fr-100
Links of life	ROUX Marie-Helene	0,50	fiction	1							Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2016 (4/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Lion est mort ce soir (Le)	SUWA Nobihuro	2,18	fiction	3	avant				X	X	Fr-100
Lola Pater	MOKNECHE Nadir	2,50	fiction	3		Ciné+ TV5		X	X	X	Fr-88 / Belg-12
Loue moi	ASSOUS Coline / SCWARTZ Virginie	3,11	fiction	1 / 1		OCS	W9		X		Fr-100
Luna	DIRINGER Elsa	2,10	fiction	1	avant	Ciné+		X	X	X	Fr-100
Madame	STHERS Amanda	4,87	fiction	2		C+ Ciné+	C8		X		Fr-100
Madame Hyde	BOZON Serge	4,64	fiction	3	avant	C+ Ciné+	Arte		X	X	Fr-100
Maman a tort	FITOUSSI Marc	3,97	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Mariage (blanc) pour tous	BOUDALI Tarek	5,23	fiction	1		C+ Ciné+	M6 W9		X		Fr-100
Marie Francine	LEMERCIER Valérie	9,85	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 TMC		X		Fr-100
Marvin	FONTAINE Anne	6,99	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Maryline	GALLIENNE Guillaume	7,81	fiction	2		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-100
Mécanique de l'ombre (La)	KRUTHOF Thomas	5,15	fiction	1		C+ OCS		X			Fr-64 / Belg-36
Mélodie (La)	HAMI Rachid	6,11	fiction	1	avant	C+ OCS	F2 C8 F4		X		Fr-100
Menina	PINHEIRO Cristina	1,22	fiction	1	avant			X		X	Fr-100
Merci patron !	RUFFIN François	0,17	docu	1							Fr-100
Mes trésors	BOURDIAUX Pascal	11,33	fiction	3		C+ OCS	TF1 TMC		X		Fr-100
Milla	MASSADIAN Valérie	0,67	fiction	2					X	X	Fr-70 / Port-30
Mon poussin	FORESTIER Frédéric	9,18	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 C8	X	X		Fr-100
Monsieur et Madame Adelman	BEDOS Nicolas	5,98	fiction	1		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Moutonnière (La)	DJAMA Sofia	1,15	fiction	1	avant	Ciné+		X			Fr-90 / Belg-10
Ms. Sloane	MADDEN John	18,36	fiction	3		C+ Ciné+	F2				Fr-100
Napalm	LANZMANN Claude	1,77	docu	3	avant				X	X	Fr-100
Niaque (La)	CHENOUGA Chad	2,75	fiction	2	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Night Fare	SERI Julien	0,54	fiction	3							Fr-100
Nino Nadie	GUZZONI Fernando	0,59	fiction	2							Fr-39 / Chili-38 / All-13 / Grèce-10
Nos années folles	TECHINE André	6,49	fiction	3	avant	C+			X	X	Fr-100
Nos patriotes	LE BOMIN Gabriel	6,21	fiction	3		C+	F3		X		Fr-100
Numéro une	MARSHALL Tonie	6,30	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X		Fr-100
Odysée (L')	SALLE Jerome	20,86	fiction	3		C+ OCS	TF1				Fr-100
On revient de loin	CARLES Pierre / FAURE Nina	0,17	docu	3 / 1	après				X		Fr-100
Otez-moi d'un doute	TARDIEU Carine	5,20	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X		Fr-87 / Belg-13
Overdrive	NEGRET Antonio	24,34	fiction	3		OCS	TF1		X		Fr-100
Papa ou maman 2	BOURBOULON Martin	16,38	fiction	2		C+ Ciné+	M6	X	X	X	Fr-100
Paranoïa Park	MERCIER Bruno	0,02	fiction	3							Fr-100
Paris la blanche	TERKI Lidia	1,55	fiction	1	avant	Ciné+			X	X	Fr-100
Passade	APRIKIAN Gorune	0,65	fiction	1					X	X	Fr-100
Passeurs	VARELA Pamela	0,19	docu	2							Fr-100
Patients	MARSAUD Fabien / IDIR Mehdi	3,99	fiction	1 / 1		OCS Ciné+			X	X	Fr-100
Pauline s'arrache	BRISAVOINE Emilie	0,24	docu	1	après					X	Fr-100
Personal Shopper	ASSAYAS Olivier	5,92	fiction	3		C+ Ciné+	Arte				Fr-77 / All-23
Peshmerga	LEVY Bernard-Henri	1,64	docu	3			Arte		X		Fr-100
Petit Locataire (Le)	LOISEAU Nadege	4,00	fiction	1		OCS Ciné+	F2	X	X		Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2016 (5/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
Petit Spirou (Le)	BARY Nicolas	8,00	fiction	3		OCS C+	F2 F4	X	X		Fr-89 / Belg-11
Petit vampire	SFAR Joann	7,97	anim	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-85 / Belg-15
Philosophes (Les)	AMESLAND Guilhem	0,74	fiction	1		Ciné+	F4		X	X	Fr-100
Plonger	LAURENT Mélanie	5,18	fiction	3		OCS	F2	X	X		Fr-100
Pour le réconfort	MACAIGNE Vincent	0,40	fiction	1							Fr-100
Prendre le large	MOREL Gael	1,22	fiction	3	avant	Ciné+		X			Fr-100
Prince de Nothingwood (Le)	KRONLUND Sonia	0,69	docu	1	avant			X	X	X	Fr-78 / All-22
Profession cinéaste	BRAL Jacques	0,39	docu	3							Fr-100
Quand on a 17 ans	TECHINE André	5,33	fiction	3		C+ Ciné+	F2	X	X	X	Fr-100
Que le diable nous emporte	BRISSEAU Jean-Claude	0,59	fiction	3	avant			X			Fr-100
Raid dingue	BOON Dany	32,45	fiction	3		C+ Ciné+	TF1				Fr-85 / Belg-15
Rattrapage	SEGUELA Tristan	6,08	fiction	2		C+ Ciné+	C8	X			Fr-71 / Belg-29
Razzia	AYOUCH Nabil	3,38	fiction	3		C+ OCS	F3	X			Fr-69 / Belg-20 / Maroc-10
Redoutable (Le)	HAZANAVICIUS Michel	11,11	fiction	3		C+ Ciné+	F3		X	X	Fr-100
Révolution Sida	CHAUDIER Frédéric	1,02	docu	2		Ciné+ TV5			X	X	Fr-100
Rire de ma mère (Le)	SAVIGNAC Colombe / RALITE Pascal	2,77	fiction	1 / 1		OCS		X	X	X	Fr-90 / Belg-10
Rocco	DEMAIZIERE Thierry / TEURLAI Alban	0,90	docu	3 / 3		OCS			X		Fr-100
Rock'n roll	CANET Guillaume	17,96	fiction	3		C+ Ciné+	M6 W9		X		Fr-100
Rodin	DOILLON Jacques	5,35	fiction	3	avant	C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Sales gosses	QUIRING Frederic	7,36	fiction	1		C+ Ciné+	F3 C8	X	X		Fr-100
Secret de Hiroshi Amano (Le)	LABRUNE Jeanne	1,22	fiction	3			F3		X		Fr-90 / Cambodge-10
Sel	HESPEL Olivier	0,19	docu	1						X	Fr-69 / Belg-31
Semur (Le)	FRANSSEN Marine	2,68	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-88 / Belg-12
Seuls	MOREAU David	7,58	fiction	3		C+ Ciné+			X		Fr-100
Si tu voyais son cœur	CHEMLA Joan	3,08	fiction	1	avant	C+ Ciné+		X	X	X	Fr-100
Sivouplee	DE CHAUVERON Philippe	17,21	fiction	3		C+ Ciné+	M6 W9				Fr-72 / Belg-28
Sociologue et l'ourson (La)	CHAILLOU Etienne / THERY Mathias	0,28	docu	1 / 1	après						Fr-100
Sofas	VILLOVITCH Helena	0,26	fiction	2							Fr-100
Soif de vivre (La)	RIBIS Frederique	0,07	docu	1							Fr-100
Soleil battant	LAPERROUSAZ Laura / LAPERROUSAZ Clara	0,99	fiction	1 / 1	avant						Fr-100
Sous le même toit	FARRUGIA Dominique	9,55	fiction	3		C+ Ciné+	TF1 NT1 TMC		X		Fr-100
Sparring	JOUY Samuel	2,99	fiction	1	avant	C+ OCS		X	X	X	Fr-100
Stars 80... la suite	AUBURTIN Frédéric / LANGMANN Thomas	20,05	fiction	3 / 3		C+ Ciné+	TF1 TMC	X	X	X	Fr-100
Tamara	CASTAGNETTI Alexandre	6,16	fiction	3		OCS					Fr-52 / Belg-48
Tazze	GAUD Jean-Paul	0,82	fiction	1							Fr-87 / Maroc-13
Telle mère, telle fille	SAGLIO Noemie	6,68	fiction	3		C+ Ciné+	F2 C8	X	X		Fr-100
Têtes de l'emploi (Les)	CHARLOT Alexandre / MAGNIER Franck	5,91	fiction	3 / 3		OCS		X	X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2016 (6/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CIC ³	CT ⁴	pays coproducteurs
The lake	QUALE Steven	66,19	fiction	3		C+					Fr-80 / All-20
Tour (La)	GRORUD Mats	2,14	anim	1					X	X	Fr-49 / Norvège-40 / Suède-11
Tous les rêves du monde	FERREIRA BARBOSA Laurence	2,21	fiction	3	avant			X			Fr-70 / Port-30
Tout nous sépare	KLIFA Thierry	3,60	fiction	3		OCS Ciné+		X	X	X	Fr-100
Un berger à l'Elysée	CARLES Pierre / LESPINASSE Philippe	0,17	docu	3 / 2					X	X	Fr-100
Un été en Provence	LARA Christian	0,30	fiction	3			France O		X		Fr-100
Un homme d'Etat	COURREGÉ Pierre	0,85	fiction	2		Ciné+				X	Fr-100
Un jour ça ira	ZAMBEAUX Stanislas	0,57	docu	1					X		Fr-100
Un sac de billes	DUGUAY Christian	18,18	fiction	3		C+ Ciné+	TF1			X	Fr-89 / Can-11
Un vrai bâtard	LUSSI-MODESTE Teddy	3,30	fiction	2	avant	C+ OCS		X	X		Fr-100
Une saison en France	HAROUN Mahamat-Saleh	3,35	fiction	3		C+ Ciné+	Arte		X	X	Fr-100
Une vie ailleurs	PEYON Olivier	1,17	fiction	3		OCS TV5		X	X		Fr-100
Valerian et la cité des mille planètes	BESSION Luc	197,47	fiction	3		OCS	TF1		X		Fr-100
Vaurien	SENOUSSI Mehdi	0,47	fiction	1					X		Fr-100
Vénéérable W (Le)	SCHROEDER Barbet	1,31	docu	3	avant	Ciné+	Arte				Fr-75 / Suisse-25
Vent du nord	MATTAR Walid	1,78	fiction	1	avant				X		Fr-68 / Tunisie-20 / Belg-12
Versets de l'oubli (Les)	KHATAMI Alireza	0,82	fiction	1							Fr-47 / All-41 / Pays-Bas-12
Vie de château (La)	IDO Cedric / BARRY Modi	1,00	fiction	1 / 1	avant	TV5		X	X		Fr-100
Villa (La)	GUEDIGUIAN Robert	3,73	fiction	3		C+ Ciné+	F3	X	X	X	Fr-100
Visages, visages	VARDA Agnès / RODACH Jérémie	1,00	docu	3 / 2		C+	Arte				Fr-100
Vive la crise !	DAVY Jean-François	0,98	fiction	3					X		Fr-100
Voleur d'histoire	ANDREI Frédéric	0,08	fiction	3							Fr-100
Wallaye !	GOLDBLAT Berni	1,20	fiction	2	avant	TV5			X		Fr-100
Willy 1 er	GAUTIER Marielle / BOUKHERMA Ludovic / BOUKHERA Zoran / THOMAS Hugo P.	0,68	fiction	1 / 1 / 1 / 1	après				X	X	Fr-100
Yasmina fait des bails	DESROSIERES Antoine	1,08	fiction	3	avant					X	Fr-100
Zin'naariya!	KEITA Rahmatou	0,41	fiction	2							Fr-59 / Burkina Faso-41
Zombillenium	DE PINS Arthur / DUCORD Alexis	13,39	anim	1 / 1		C+ OCS TV5	F3		X	X	Fr-100

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film. ² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Crédit d'impôt cinéma

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2016 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CT ³	pays coproducteurs
7 minuti	PLACIDO Michèle	2,48	fiction	3						It-70 / Fr-20 / Suisse-10
Affreux et méchants	GOMEZ Casimo	2,85	fiction	1						It-80 / Fr-20
Ana mon amour	NETZER Calin Peter	2,65	fiction	3						Roumanie-66 / All-24 / Fr-11
Antropoïd	ELLIS Sean	8,88	fiction	3						Rep Tchecq-51 / GB-38 / Fr-10
Au-dessus des lois	TROUKENS Francois / HENSGENS Jean-Francois	5,31	fiction	1 / 1		C+ Ciné+		X		Belg-61 / Fr-39
Bitter flowers	MEYS Olivier	2,18	fiction	2					X	Belg-69 / Fr-18 / Suisse-12
Bonnes manières (Les)	ROJAS Juliana / DUTRA Marco	2,23	fiction	3 / 3		C+ Ciné+				Brésil-70 / Fr-30
Call me by your name	GUADAGNINO Luca	3,88	fiction	3						It-80 / Fr-20
Chant des scorpions (Le)	SINGH Anup	2,75	fiction	3						Suisse-80 / Fr-20
Charlton Heston	CRETULESCU Andrei	0,83	fiction	2					X	Roumanie-79 / Fr-21
Christ aveugle (Le)	MURRAY Christopher	0,62	fiction	3						Chili-65 / Fr-35
Colo	VILLAVERDE Teresa	1,19	fiction	3						Port-61 / Fr-39
Cosmic Candy	DRAGASAKI Rinio	1,02	fiction	1						Grèce-60 / Fr-40
Dernières Choses (Les)	DIONISO Irene	1,37	fiction	1						It-69 / Suisse-21 / Fr-10
Fais de beaux rêves	BELLOCCHIO Marco	5,15	fiction	3		C+ Ciné+				It-90 / Fr-10
Fatima, les sentiers de l'âme	CANIJO Joao	1,12	fiction	3						Port-69 / Fr-31
Fidèle (Le)	ROSKAM Michael R.	8,22	fiction	3		C+ OCS				Belg-52 / Fr-48
Foxtrot	MAOZ Samuel	2,87	fiction	3			Arte			All-53 / Fr-30 / Israël-16
Fuocoammare par-delà Lampedusa	ROSI Gianfranco	1,16	docu	3			Arte			It-74 / Fr-26
Happy Birthday	GEORGIU Christos	0,93	fiction	3						Grèce-30 / Fr-25 / Chypre-25 / All-20
Hier	KENYERES Balint	2,55	fiction	1	avant					Hongrie-71 / Fr-18 / Pays-Bas-10
Hiver (L')	TORRES Emiliano	1,00	fiction	1						Arg-60 / Chili-20 / Fr-20
Ice Mother	SLAMA Bohdan	1,31	fiction	3						Rep Tchecq-69 / Fr-18 / Slovaquie-13
Insyriated	VAN LEEUW Philippe	1,15	fiction	2						Belg-78 / Fr-22
Jacques Mayol - l'homme dauphin	CHARITOS Lefteris	0,61	docu	1						Grèce-58 / Fr-22 / Can-20
Julie-Aïcha	EL MAANOUNI Ahmed	0,64	fiction	3						Maroc-70 / Fr-30
Juventus de Timgad (La)	BENCHAOUICHE Fabrice	1,05	fiction	1						Belg-39 / Fr-34 / Algerie-27
Khibula	OVASHVILI George	1,53	fiction	3						Géorgie-40 / All-39 / Fr-21
La Cordillera	MITRE Santiago	3,50	fiction	3			Arte			Arg-49 / Es-31 / Fr-20
La Ragazza del mondo	DANIELI Marco	0,91	fiction	1						It-90 / Fr-10
La Vita possibile	DE MATTEO Ivano	2,33	fiction	3						It-95 / Fr-5
Laissez bronzer les cadavres	CATTET Helene / FORZANI Bruno	2,95	fiction	3 / 3		C+ Ciné+			X	Belg-69 / Fr-31
Land	JALALI Babak	1,95	fiction	3						It-43 / Mex-25 / Fr-22 / Pays-Bas-10
L'Ultima spiaggia	ANASTOPOULOS Thanos	0,25	docu	3						It-40 / Grèce-30 / Fr-30
Message from the King	DU WELZ Fabrice	7,95	fiction	3		C+ Ciné+		X		GB-50 / Belg-25 / Fr-25
Mobiles Homes	DE FONTENAY Vladimir	2,81	fiction	2						Can-66 / Fr-34
Mon ange	CLEVEN Harry	1,12	fiction	3				X		Belg-82 / Fr-18
Montagne (La)	NADERI Amir	0,88	fiction	3						It-85 / Fr-15
Moon hôtel Kaboul	DAMIAN Anca	0,80	fiction	3						Roumanie-80 / Fr-20
Mozungo s'en-va-t'en guerre	NUNO PINTO Joao	2,00	fiction	2						Port-70 / Fr-30
Neruda	LARRAIN Pablo	3,69	fiction	3						Arg-30 / Chili-30 / Fr-20 / Es-20

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2016 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	payante	clair	SOFICA	CT ³	pays coproducteurs
Nils	NEHARI Ram	0,52	fiction	1						Israël-77 / Fr-23
Notre folie	VIANA Joao	0,92	fiction	2						Port-58 / Fr-42
Paula	SCHWOCHOW Christian	5,72	fiction	3						All-89 / Fr-11
Poesia sin fin	JODOROWSKY Alejandro	2,92	fiction	3						Chili-69 / Fr-31
Pororoça	POPESCU Constantin	0,71	fiction	3						Roumanie-64 / Fr-36
Refuge	RIKLIS Eran	4,10	fiction	3		C+	Arte			All-58 / Fr-21 / Israël-21
Return to Montauk	SCHLONDORFF Volker	4,95	fiction	3			Arte			All-68 / Fr-22 / Irlande-10
Seara de vento	TREFAUT Sergio	1,18	fiction	3						Port-74 / Fr-26
Something useful	ESMER Pelin	0,75	fiction	3						Turquie-60 / Fr-30 / Pays-Bas-10
Souvenir	DEFURNE Bavo	3,34	fiction	2				X		Belg-49 / Lux-41 / Fr-10
Stefan Zweig, adieu l'Europe	SCHRADER Maria	3,49	fiction	3			Arte			All-69 / Fr-21 / Autriche-10
The House that Jack built	VON TRIER Lars	8,74	fiction	3						Dan-45 / Suède-33 / All-12 / Fr-10
The Square	OSTLUND Ruben	5,09	fiction	3			Arte			Suède-69 / All-20 / Fr-11
The Third Wave	FREYNE David	2,68	fiction	1				X		Irlande-70 / Fr-16 / GB-14
Thelma	TRIER Joachim	5,02	fiction	3		C+ Ciné+		X		Norvège-58 / Suède-20 / Fr-12 / Dan-10
Un conte indien	CABELLO REYES Hector	5,41	fiction	1				X		Belg-53 / Fr-47
Une famille heureuse	GROSS Simon / EKVTIMISHVILI Nana	1,78	fiction	3 / 2						All-66 / Géorgie-22 / Fr-12
Virus	FRANTZIS Angelos	0,93	fiction	3						Grèce-66 / Fr-20 / Lettonie-13
Volt	EHLAIL Tarek	1,50	fiction	3						All-90 / Fr-10
Warrior's gate	HOENE Matthias	20,12	fiction	2		C+ Ciné+				Chine-72 / Fr-28
Zoologie	TVERDOVSKIY Ivan I.	1,17	fiction	2						Russie-69 / Fr-16 / All-15

Source : CNC.

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2016 (1/2)

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
16 levers de soleil	LE GOFF Pierre-Emmanuel / HANSEN Jurgen	docu	0,64
A la rencontre de mon père	DIAGO Alassane	docu	0,31
A perdre haleine	DAARWIN Didier D.	fiction	0,21
Ady Gasy	LOVA Nantenaina	docu	0,16
Amour qu'il nous faut (L')	MARCHAK Nathalie	fiction	2,96
Après la guerre	ZAMBRANO Annarita	fiction	1,67
As de la jungle (Les) - le film	ALAUX David	anim	5,32
Ascension (L')	BERNARD Ludovic	fiction	5,59
Ava	MYSIUS Lea	fiction	2,80
Banc d'attente	GASMELBARI Suhaib	docu	0,36
Bienvenue au Gondwana	MUSTAPHA Mohamed	fiction	3,92
Blockbuster	HYGRECK July	fiction	0,74
Bloody Milk	CHARUEL Hubert	fiction	3,24
Carnivores (Les)	RENIER Yannick / RENIER Jeremie	fiction	3,99
Chouquette	GODEAU Patrick	fiction	5,78
Clichy kids	FROMENTAL Antoine	docu	0,23
Comme des lions	DAVISSE Françoise	docu	0,24
Comme ils respirent	PATRONIK Claire	docu	0,07
Comment j'ai rencontré mon père	MOTTE Maxime	fiction	4,36
Cornélius, le meunier hurlant	LE QUELLEC Yann	anim	4,70
Corporate	SILHOL Nicolas	fiction	2,34
Croc Blanc	ESPIGARES Alexandre	anim	11,28
Dans les pas de Trisha Brown	REBOIS Marie-Helene	docu	0,27
Dérive d'un été	BRAGARD Magali / ENJOLRAS Severine	docu	0,18
Diane a les épaules	GORGEART Fabien	fiction	2,14
Divan du monde (Le)	DE PAUW Swen	docu	0,29
Django Melodies	COMAR Etienne	fiction	8,80
Drôles de petites bêtes	KRINGS Antoon / BOURON Arnaud	anim	8,55
Exotica, Erotica, Etc.	KRANIOTI Evangelia	docu	0,09
Femme de mon oncle grec (La)	DUMAS Sandrine	docu	0,22
Fête est finie (La)	GAREL WEISS Marie	fiction	1,22
Filles de Reims (Les)	HALLARD Julien	fiction	4,02
Filles du feu	BRETON Stephane	docu	0,18
Forêt des Quinconces (La)	LEPRINCE-RINGUET Gregoire	fiction	0,38
Funan	DO Denis	anim	5,06
Garçon manqué	MADANI Nawell / COLBEAU-JUSTIN Ludovic	fiction	3,82
Grand froid	PAUTONNIER Gerard	fiction	3,99
Gueule du loup (La)	SEGUR Jerome	docu	0,32
H4-93	AYACHE-VIDAL Olivier	fiction	3,30
Jeune femme	SERAILLE Leonore	fiction	0,99
Jusqu'à la garde	LEGRAND Xavier	fiction	3,14
Karim	UZAN Dan	fiction	0,29
Kinoa	MARTIN Jean-Loup	anim	0,19
Ladies	DAVAL Anne-Gaelle	fiction	5,79
Links of life	ROUX Marie-Helene	fiction	0,50
Loue moi	ASSOUS Coline / SCWARTZ Virginie	fiction	3,11
Luna	DIRINGER Elsa	fiction	2,10
Mariage (blanc) pour tous	BOUDALI Tarek	fiction	5,23
Mécanique de l'ombre (La)	KRUIHOF Thomas	fiction	5,15
Mélodie (La)	HAMI Rachid	fiction	6,11
Menina	PINHEIRO Cristina	fiction	1,22
Merci patron !	RUFFIN François	docu	0,17
Monsieur et Madame Adelman	BEDOS Nicolas	fiction	5,98
Moutonnière (La)	DJAMA Sofia	fiction	1,15
Paris la blanche	TERKI Lidia	fiction	1,55
Passade	APRIKIAN Gorune	fiction	0,65
Patients	MARSAUD Fabien / IDIR Mehdi	fiction	3,99
Pauline s'arrache	BRISAVOINE Emilie	docu	0,24
Petit Locataire (Le)	LOISEAU Nadege	fiction	4,00
Philosophes (Les)	AMESLAND Guilhem	fiction	0,74
Pour le réconfort	MACAIGNE Vincent	fiction	0,40
Prince de Nothingwood (Le)	KRONLUND Sonia	docu	0,69
Rire de ma mère (Le)	SAVIGNAC Colombe / RALITE Pascal	fiction	2,77
Sales gosses	QUIRING Frederic	fiction	7,36

Source : CNC.

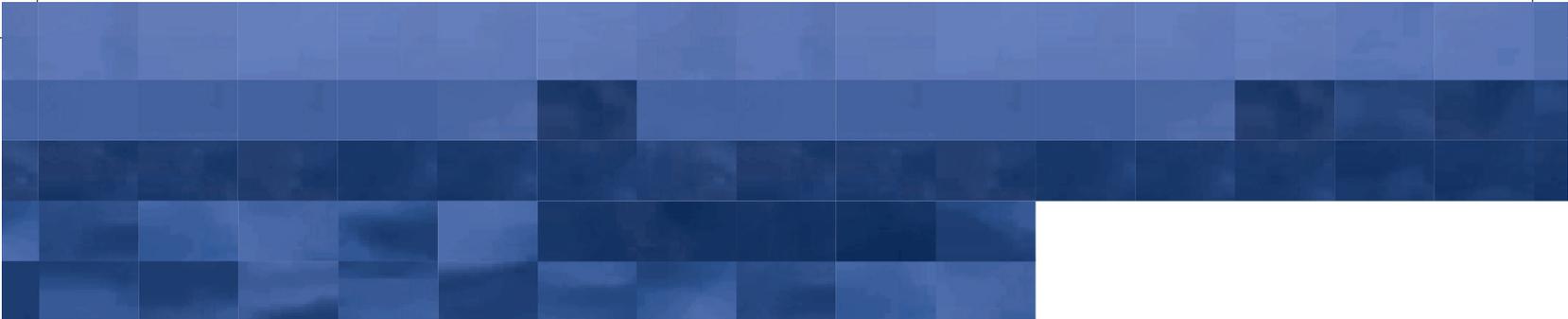
Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2016 (2/2)

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
Sel	HESPEL Olivier	docu	0,19
Semur (Le)	FRANSSEN Marine	fiction	2,68
Si tu voyais son cœur	CHEMLA Joan	fiction	3,08
Sociologue et l'ourson (La)	CHAILLOU Etienne / THERY Mathias	docu	0,28
Soif de vivre (La)	RIBIS Frederique	docu	0,07
Soleil battant	LAPERROUSAZ Laura / LAPERROUSAZ Clara	fiction	0,99
Sparring	JOUY Samuel	fiction	2,99
Tazzeka	GAUD Jean-Paul	fiction	0,82
Tour (La)	GRORUD Mats	anim	2,14
Un jour ça ira	ZAMBEAUX Stanislas	docu	0,57
Vaurien	SENOUSSI Mehdi	fiction	0,47
Vent du nord	MATTAR Walid	fiction	1,78
Versets de l'oubli (Les)	KHATAMI Alireza	fiction	0,82
Vie de château (La)	IDO Cedric / BARRY Modi	fiction	1,00
Willy 1 er	GAUTIER Marielle / BOUKHERMA Ludovic / BOUKHERA Zoran / THOMAS Hugo P.	fiction	0,68
Zombillennium	DE PINS Arthur / DUCORD Alexis	anim	13,39

Source : CNC.

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.



**La production
cinématographique
en 2016**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
3 rue Boissière 75784
Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
mars 2017

